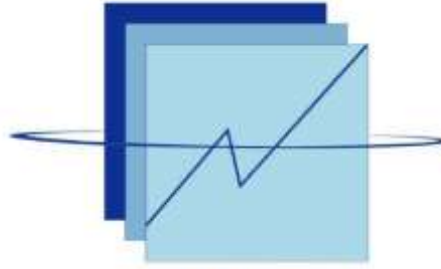


SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE LA REGION DE KOLDA

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

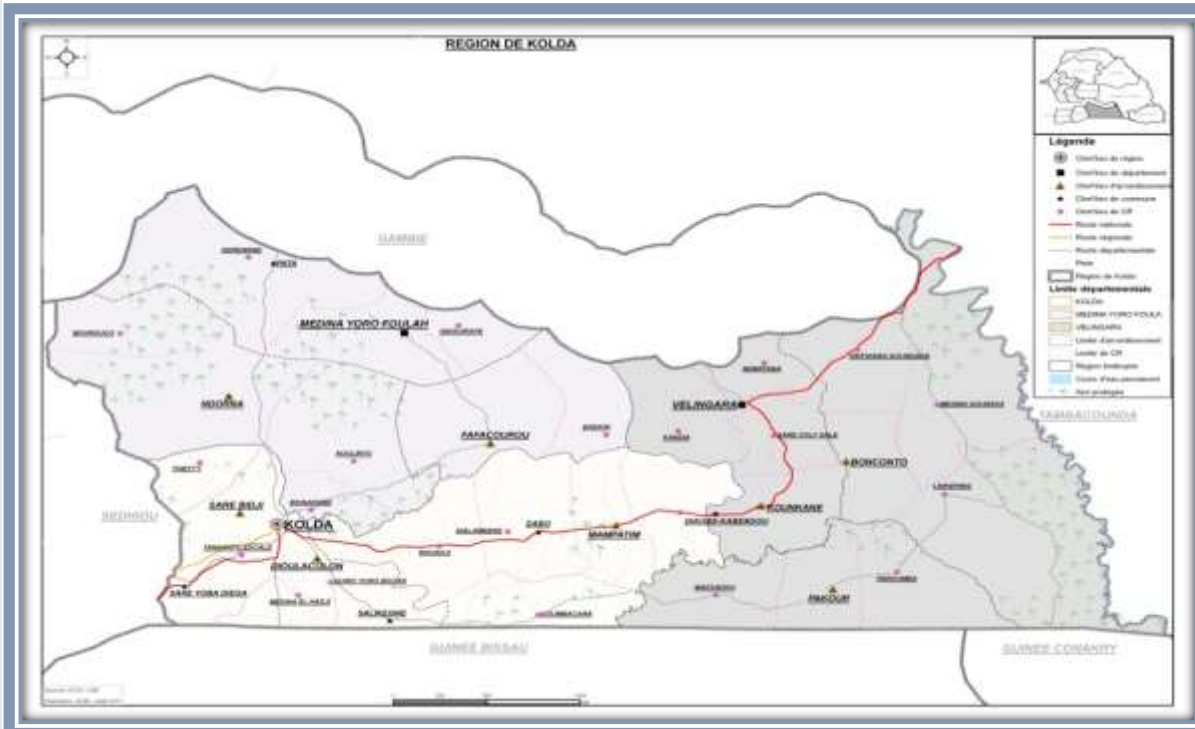
Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE



ANSD

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie



**COMITE DE DIRECTION**

Directeur général	Dr. Abdou DIOUF
Directeur Général Adjoint	Dr. Momath CISSE
Directeur à l'Action Régionale	Dr. Jean Rodrigue MALOU
Président du Comité de Lecture et de Validation	Elhadji Omar SENHOR

**COMITE DE REDACTION**

Chef du service régional	Alioune TAMBOURA
Expert statisticien	Bounama GNINGUE
Expert Prix	Sadou MBALLO

**COMITE DE LECTURE ET DE VALIDATION**

<b>Direction générale</b>	Elhadji Omar SENHOR
	Jean Pierre Diamane BAHOU
	Papa Ibrahima Sylmang SENE
	Nalar K. Serge MANEL
<b>Direction à l'Action régionale</b>	Dr. Jean Rodrigue MALOU
<b>Direction des Systèmes d'Informations et de la Diffusion</b>	Dr. Elhadji Malick GUEYE
	Alain François DIATTA
<b>Direction des Statistiques démographiques et sociales</b>	Tidiane KAMARA
	Babacar GUEYE
	Djiby DIOP
	Maguette SARR
	Mambodj FALL
<b>Direction des Statistiques économiques et de la Comptabilité nationale</b>	Manga NDIAYE
	Seydou BA
	Modou Dame Ndoumbé DIOP
	Ousmane DIOUF
<b>Direction de la Méthodologie, de la Coopération et de l'Innovation</b>	
<b>Cellule de Gestion des Partenariats</b>	Oumy DIOP
	Insa SADIO

**AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE**

Rocade Fann Bel-air Cerf-volant - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : [www.ansd.sn](http://www.ansd.sn) ; Email: [statsenegal@ansd.sn](mailto:statsenegal@ansd.sn)

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

**ISSN 0850-1491**

# Table des matières

<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b>	<b>VIII</b>
<b><u>SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION</u></b>	<b>11</b>
<b>CHAPITRE I : TERRITOIRE</b>	<b>12</b>
I.1 LA REGION DE KOLDA DANS LE SENEGAL	13
I.2 ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET TERRITORIALE	14
<b>CHAPITRE II : POPULATION</b>	<b>16</b>
II.1 STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION	17
II.3 REPARTITION DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE	21
II.4 DYNAMIQUE DE LA POPULATION (FECONDITE, MORTALITE)	23
<b>CHAPITRE III : OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT</b>	<b>27</b>
III.1 OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE	28
III.2 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET GESTION DES RESSOURCES FORESTIERES (FAUNE ET FLORE) <sup>30</sup>	
III.3 CONDITIONS CLIMATIQUES	32
<b><u>SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL</u></b>	<b>34</b>
<b>CHAPITRE IV : EMPLOI-TRAVAIL</b>	<b>35</b>
IV.1 POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER	36
IV.2 POPULATION EN EMPLOI REMUNERE	38
IV. 3 ÉTABLISSEMENTS OUVERTS, CONFLITS ET CONTRATS DE TRAVAIL	40
<b>CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE</b>	<b>42</b>
V.1 TRAVAIL FAMILIAL	43
V.2 CHOMAGE	45
<b><u>SECTION C. CONDITIONS D’HABITAT – VULNERABILITES</u></b>	<b>47</b>
<b>CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES</b>	<b>48</b>
VI.1 LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES	49
VI.2 ACCES A INTERNET	51
<b>CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE</b>	<b>53</b>
VII. 1 EAU	54
VII.2 ASSAINISSEMENT	56
VII. 3 SOURCES D’ENERGIE DES MENAGES	58
<b>CHAPITRE VIII : POPULATION VULNERABLE</b>	<b>60</b>
VIII.1 SITUATION DES ENFANTS (0-14 ANS)	61
VIII.2 SITUATION DES FEMMES	63
VIII.3 SECURITE ALIMENTAIRE	65
<b><u>SECTION D. SERVICES SOCIAUX</u></b>	<b>67</b>
<b>CHAPITRE IX : PROTECTION SOCIALE</b>	<b>68</b>
IX.1 ASSISTANCES SOCIALES ET SECOURS AUX VICTIMES	69
IX.2 PROGRAMMES D’ASSISTANCE SOCIALE	71
<b>CHAPITRE X : JUSTICE</b>	<b>73</b>
X.1 ÉTABLISSEMENTS PENITENTIAIRES	74
X.2 POPULATION PENALE	76
<b>CHAPITRE XI : SANTE</b>	<b>78</b>
XI.1 INFRASTRUCTURE ET COUVERTURE	79
XI.2 PERSONNELS	81
XI.3 RESULTATS DES PROGRAMMES DE SANTE	83

<b>CHAPITRE XII : EDUCATION</b>	<b>87</b>
XII. 1 PRESCOLAIRE	88
XII.3 ÉLEMENTAIRE	92
XII.5 MOYEN GENERAL	96
<b>CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS</b>	<b>100</b>
XIII.1 CULTURE ET LOISIRS	101
XIII.2 JEUNESSE ET SPORTS	103
<b><u>SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES</u></b>	<b>107</b>
<b>CHAPITRE XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION</b>	<b>108</b>
XIV.1 SITUATION DES MARCHES	109
XIV.2 PRIX A LA CONSOMMATION	111
<b>CHAPITRE XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE</b>	<b>113</b>
XV.1 ACTIVITES DES SFD	114
XV.2 ACTIVITES POSTALES	116
<b>CHAPITRE XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES</b>	<b>118</b>
XVI.1 RECETTES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	119
XVI.2 DEPENSES DES COLLECTIVITES TERRITORIALES	121
<b><u>SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF</u></b>	<b>123</b>
<b>CHAPITRE XVII : ENTREPRISES</b>	<b>124</b>
XVII.1 FORMALISATION DES ENTREPRISES	125
XVII.2 CARACTERISTIQUES DES ENTREPRISES	127
<b>CHAPITRE XVIII : AGRICULTURE</b>	<b>129</b>
XVIII.1 CARACTERISTIQUES DES EXPLOITATIONS	130
XVIII.2 PRODUCTION	132
<b>CHAPITRE XIX : ÉLEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE</b>	<b>136</b>
XIX.1 ÉLEVAGE	137
XIX.2 SYLVICULTURE	139
XIX.3 PECHE-AQUACULTURE	141
<b>CHAPITRE XX : ÉNERGIE - MINES - CARRIERES</b>	<b>143</b>
XX.1 ÉNERGIE	144
XX.2 MINES ET CARRIERES	146
<b>CHAPITRE XXI : SERVICES</b>	<b>148</b>
XXI.1 TRANSPORT	149
XXI.2 TOURISME	151
<b><u>SECTION G. ANNEXES</u></b>	<b>153</b>
<b>CHAPITRE XXII : GLOSSAIRES</b>	<b>154</b>
<b>CHAPITRE XXIII : INDEX MOTS CLES</b>	<b>159</b>

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau I-1 : Population de la région de Kolda selon le département et le milieu de résidence en 2022, 2023 et 2024 ..	14
Tableau I-2 : Répartition de la population par collectivité territoriale.....	15
Tableau II-1: Répartition de la population par grands groupes d'âges en 2024.....	18
Tableau II-2 : Répartition de la population de la région de Kolda par département et milieu de résidence de 2022 à 2024 .....	22
Tableau II-3 : Évolution de la fécondité et de la mortalité infanto-juvénile.....	24
Tableau II-4: mortalité infanto-juvénile .....	24
Tableau II-5 : Migration interne et migration internationale.....	26
Tableau III-1 : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire par département .....	29
Tableau III-2 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées.....	31
Tableau III-3 : Situation des feux de brousse .....	31
Tableau III-4: Evolution mensuelle de la température.....	33
Tableau IV-1 : Répartition de la population en âge de travailler selon les caractéristiques sociodémographiques .....	37
Tableau IV-2 : Taux d'emploi de la population selon les caractéristiques sociodémographique .....	39
Tableau IV-3 : Situation des établissements ouverts/fermés et des emplois générés/perdus dans la région en 2023 et 2024 .....	41
Tableau V-1 : Part aides familiaux selon le milieu de résidence et le sexe.....	44
Tableau V-2 : répartition aides familiaux selon les caractéristiques sociodémographiques.....	44
Tableau V-3 : répartition des chômeurs selon des caractéristiques sociodémographiques .....	46
Tableau V-4 : répartition des chômeurs selon des caractéristiques sociodémographiques .....	46
Tableau VI-1 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement.....	50
Tableau VI-2 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon l'indice de peuplement du logement.....	50
Tableau VI-3 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le type de logement	50
Tableau VI-4 : Accès à Internet .....	52
Tableau VII-1 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le principal mode d'approvisionnement en eau .....	55
Tableau VII-2 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence.....	57
Tableau VII-3 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage.....	59
Tableau VIII-1: Situation éducative des enfants.....	62
Tableau VIII-2 : Prévalences des violences physiques, sexuelles et émotionnelles infligées aux femmes âgées de 15 ans et plus .....	64
Tableau VIII-3 : échelle de l'insécurité basée sur le cadre harmonisée (CH).....	66
Tableau IX-1: Nombre de sorties effectuées en 2024 .....	70
Tableau IX-2 : Nombre de bénéficiaires de la BSF, de la CMU et de la CEC en 2023 et 2024 .....	72
Tableau IX-3 : Evolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Kolda selon le type de demande .....	72
Tableau X-1: Répartition des établissements pénitentiaires par département en 2023 et 2024 .....	75
Tableau X-2 : Taux d'occupation des établissements pénitentiaires en 2024.....	77
Tableau X-3 : répartition et évolution des écroués selon le sexe.....	77
Tableau XI-1: Nombre d'infrastructures sanitaires selon le type, par département.....	80
Tableau XI-2 : Indicateurs de couverture sanitaire des populations par département.....	80
Tableau XI-4 : Situation du personnel médical CHR de Kolda, par spécialisation en 2023.....	82
Tableau XI-5 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction selon les districts. ....	84
Tableau XI-6 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district .....	86
Tableau XI-7: Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme .....	86
Tableau XII-1: Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et l'IEF .....	89
Tableau XII-2 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type, le sexe et le département.....	91
Tableau XII-3 : Evolution du taux Brut de préscolarisation selon le sexe par département.....	91
Tableau XII-4 : Répartition des flux selon le niveau d'étude dans la région.....	91
Tableau XII-5 : Evolution du nombre d'établissement selon le département et le statut.....	93
Tableau XII-6 : Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Kolda selon le statut de l'établissement et le sexe.....	95
Tableau XII-7: Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS) .....	95
Tableau XII-8 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général selon le cycle et le statut, par département.....	97
Tableau XII-9 : Répartition du nombre d'enseignants du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par département.....	97
Tableau XII-10 : Evolution des effectifs d'élèves du Moyen selon le statut, le cycle et le sexe, .....	97

Tableau XII-11 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative (en %) en 2024 .....	97
Tableau XII-12 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du secondaire général, selon le cycle, le statut, par circonscription administrative .....	99
Tableau XII-13 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative.....	99
Tableau XII-14 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative .....	99
Tableau XIII-1: Infrastructures culturelles.....	102
Tableau XIII-2 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type.....	104
Tableau XIII-3 : Évolution du nombre d'associations de jeunes selon le type.....	104
Tableau XIII-4 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative .....	104
Tableau XIII-5 : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2024 .....	106
Tableau XIII-6 : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe .....	106
Tableau XIV-1: Evolution du nombre de marchés par département selon le type .....	110
Tableau XIV-2 : Evolution des prix des principaux produits de consommation selon le produit, par circonscription administrative .....	112
Tableau XV-1: Sociétariat, encours de crédit et encours d'épargne .....	115
Tableau XV-2 : Indicateurs clés du secteur de la microfinance .....	115
Tableau XV-3 : volume émissions et paiements de la Poste à Kolda.....	117
Tableau XVI-1: Recettes de fonctionnement .....	120
Tableau XVI-2 : Dépenses de fonctionnement.....	122
Tableau XVII-1 : Formes juridiques des entreprises .....	126
Tableau XVII-2 : Répartition des entreprises par taille (critère : chiffre d'affaires) en 2023 et 2024 dans la région de Kolda .....	128
Tableau XVII-3 : Taux de valeur ajoutée en 2023 et 2024 dans la région de Kolda.....	128
Tableau XVII-4 : Evolution du chiffre d'affaires des entreprises de commerce du secteur formel en 2023 et 2024 dans la région de Kolda .....	128
Tableau XVII-5 : Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité en 2023 et 2024 dans la région de Kolda (montants en millions de FCFA) .....	128
Tableau XVIII-1 : Répartition des ménages agricoles .....	131
Tableau XVIII-2 : Répartition des ménages agricoles pratiquant une culture pluviale par département selon l'emplacement du principal lieu d'exploitation .....	131
Tableau XVIII-3 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Kolda.....	133
Tableau XVIII-4 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Kolda .....	133
Tableau XVIII-5 : Evolution de la situation des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par département.....	135
Tableau XIX-1 : Evolution du cheptel de la région de Kolda selon les espèces, par circonscription administrative.....	138
Tableau XIX-2 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Kolda selon les espèces, par circonscription administrative.....	138
Tableau XIX-3 : Répartition du nombre de pépinières et de plants produits par département.....	140
Tableau XIX-4 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative .....	140
Tableau XIX-5 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative .....	140
Tableau XIX-6 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative .....	140
Tableau XIX-7 : Evolution des sites, des pêcheurs et de l'armement selon le type de pêche .....	142
Tableau XIX-8 : Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche .....	142
Tableau XIX-9 : Evolution des quantités produites par la pêche artisanale selon l'espèce.....	142
Tableau XX-1: Nombre de clients et énergie vendue à Kolda .....	145
Tableau XX-2 : Production des carrières selon le volume et la valeur.....	147
Tableau XXI-1: Evolution des linéaires de routes en 2022 à 2023.....	150
Tableau XXI-2 : Evolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative .....	152

# LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique II-1: Pyramide des âges de la région de Kolda en 2024 .....	18
Graphique II-2 : Evolution des rapports de masculinité selon les groupes d'âge dans la région de Kolda en 2024 .....	20
Graphique III-1 : Evolution mensuelle de la température.....	33
Graphique IV-1 : Taux d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe .....	39
Graphique VIII-1 : Prévalence de l'insécurité alimentaire basée sur la FIES par région (%) .....	66
Graphique IX-1 : Répartition des sorties effectuées en 2024.....	70
Graphique XVI-1 : Répartition des recettes selon le département en 2023 .....	120
Graphique XVI-2 : Répartition des dépenses selon le département .....	122
Graphique XVII-1 : Répartition des entreprises selon le département .....	126
Graphique XX-1 : Nombre clients et énergie vendue à Kolda .....	145
Graphique XX-2 : Production des carrières selon le volume et la valeur en 2022 .....	147
Graphique XXI-1 : Linéaire de routes non revêtues construites (Km) .....	150

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>AEP</b>	Approvisionnement en Eau potable
<b>ANPEJ</b>	Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
<b>ANSD</b>	Agence nationale de la Statistique et de la Démographie
<b>ASC</b>	Association sportive et culturelle
<b>BAC</b>	Baccalauréat
<b>BCG</b>	Bacille de Calmette et Guérin
<b>BEP</b>	Brevet d'Etudes professionnelles
<b>BFEM</b>	Brevet de Fin d'Etudes moyennes
<b>BRSP</b>	Brigade régionale des Sapeurs-Pompiers
<b>BSF</b>	Bourses de Sécurité familiales
<b>CAP</b>	Certificat d'Aptitude professionnelle
<b>CDD</b>	Contrat à Durée déterminée
<b>CDI</b>	Contrat à Durée indéterminée
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CMU</b>	Couverture Maladie universelle
<b>CS</b>	Centre de Santé
<b>DAPSA</b>	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques agricoles
<b>DDM</b>	Dictionnaire démographique multilingue
<b>DGPSN</b>	Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale
<b>DHS</b>	Programme des Enquêtes démographiques et de Santé (en français)
<b>DRDR</b>	Direction régionale du Développement rural
<b>DRH</b>	Division régionale de l'Hydraulique
<b>DRS-SFD</b>	Direction de la Réglementation et de la Surveillance des SFD
<b>DRU</b>	Division régionale de l'Urbanisme
<b>DS</b>	District sanitaire
<b>EDS</b>	Enquête démographique et de Santé
<b>EHCVM</b>	Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
<b>ENES</b>	Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal
<b>ENRVFF</b>	Enquête nationale sur les Violences faites aux Femmes
<b>ETFP</b>	Enseignement technique et Formation professionnelle
<b>GIE</b>	Groupeement d'Intérêt économique
<b>IA</b>	Inspection d'Académie
<b>IDA</b>	Association internationale de Développement
<b>IDE</b>	Infirmier d'Etat
<b>IEF</b>	Inspection de l'Enseignement et de la Formation
<b>IMCEC</b>	Institutions mutualistes communautaires d'Epargne et de Crédit
<b>IREF</b>	Inspection régionale des Eaux et Forêts
<b>IRTSS</b>	Inspection régionale du Travail et de la Sécurité Sociale
<b>ISF</b>	Indice synthétique de Fécondité
<b>MIS</b>	Enquête à Indicateurs multiples
<b>ODD</b>	Objectifs de Développement durable
<b>OIT</b>	Organisation internationale du Travail
<b>OMS</b>	Organisation mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non gouvernementale
<b>PC</b>	Professeur contractuel
<b>PC</b>	Pêche continentale
<b>PM</b>	Pêche maritime
<b>PNBSF</b>	Programme national des Bourses de Sécurité Familiale
<b>PNDS</b>	Programme national de Développement sanitaire
<b>PNDSS</b>	Plan national de Développement sanitaire et social
<b>PS</b>	Poste de Santé
<b>PSE</b>	Plan Sénégal Emergent
<b>PUDC</b>	Programme d'Urgence de Développement communautaire
<b>PUMA</b>	Programme d'Urgence de modernisation des Axes et territoires frontaliers

<b>RGPHAE</b>	Recensement général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage
<b>RM</b>	Rapport de Masculinité
<b>RM</b>	Région médicale
<b>RN</b>	Route nationale
<b>RNSE</b>	Rapport national sur la situation de l'éducation
<b>RNU</b>	Registre national unique
<b>SCN</b>	Système de Comptabilité nationale
<b>SEN'EAU</b>	Eau du Sénégal
<b>SESR</b>	Situation économique et sociale régionale
<b>SFD</b>	Systèmes financiers décentralisés
<b>SREPA</b>	Service régional de l'Élevage et des Productions animales
<b>TAP</b>	Taux d'Achèvement au Primaire
<b>TBPS</b>	Taux brut de Préscolarisation
<b>TBS</b>	Taux brut de Scolarisation
<b>TVA</b>	Taxe sur la Valeur ajoutée
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest africaine

## AVANT PROPOS

*La Situation économique et sociale nationale (SESN) est une publication annuelle qui fait la synthèse des informations statistiques émanant de l'ANSD et des autres structures du Système statistique national (SSN), dans le cadre de l'exécution de leurs missions quotidiennes.*

*La SESN essaie d'embrasser la quasi- totalité des secteurs de l'activité économique et sociale en mettant en relief l'information quantitative, fournissant ainsi les principaux indicateurs économiques, sociaux et démographiques de la région.*

*Réalisée pour une année (N) en utilisant les données de l'année précédente (N-1), la SESN constitue un outil de consolidation des données régionales et un véritable instrument de planification et d'aide à la prise de décision pour les principaux acteurs du développement de notre pays. La présente édition traite de la situation économique et sociale de l'année 2024.*

*La collaboration franche et précieuse de l'ensemble des partenaires de l'ANSD, constitués des membres du SSN, a été le socle de cette réalisation. Je les en remercie vivement.*

*Vous en souhaitant une bonne lecture, nous serons heureux de mettre vos remarques et suggestions à profit pour améliorer la qualité de ce précieux document.*

**Dr Abdou DIOUF**  
**Directeur général de l'Agence nationale de**  
**la Statistique et de la Démographie**

# SECTION A. TERRITOIRE - POPULATION

CHAPITRE I : TERRITOIRE

CHAPITRE II : POPULATION

CHAPITRE III : OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE  
ET ENVIRONNEMENT

# TERRITOIRE

## I.1 La région de Kolda dans le Sénégal

La région administrative de Kolda, dans sa configuration actuelle, a été créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles 1 et 2 de la loi 72-02 du 1<sup>er</sup> février 1972 portant organisation administrative.

Située entre 12°20 et 13°40 de latitude nord et entre 13° et 16° de longitude ouest, la région de Kolda couvre une superficie de 13 771 Km<sup>2</sup>, soit 7% du territoire national et une densité de 59,7 hts/Km<sup>2</sup> en 2020, de 61,6 hts/Km<sup>2</sup> en 2021 et 66,4 hts/Km<sup>2</sup> en 2023, contre une densité de 92,0 hts/Km<sup>2</sup> en 2023 au niveau national.

Géographiquement, elle est limitée au Nord par la Gambie, au Sud par les deux Guinées (Bissau et Conakry), à l'Est par la région de Tambacounda et à l'Ouest par la région de Sédhiou qui était jadis un

département de Kolda avant d'être érigé en région en 2008.

Elle a un climat soudano-guinéen avec des températures ambiantes les plus élevées de l'année entre mars et septembre s'établissant à plus de 30° C et pouvant même franchir la barre de 40° C. Les températures sont plus faibles entre décembre et janvier, se situant entre 25° et 30°. La saison des pluies couvre la période de juin à octobre avec un pic des précipitations entre août et septembre.

Quant au relief, il est constitué essentiellement de plateaux formés de grès sablo-argileux et assortis d'une végétation abondante entrecoupée de vallées dans lesquelles se trouvent les rizières et les pâturages de bas-fonds.

### Définitions :

- **Le territoire** constitue l'étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe d'humains. En d'autres termes, c'est un espace délimité, approprié par un individu ou une communauté, sur lequel s'exerce un pouvoir.
- **La densité de population** sert à mesurer l'importance de l'occupation d'un territoire par les hommes. C'est l'indicateur par excellence de mesure du niveau de concentration des individus dans un territoire donné. Elle est représentée par un nombre d'habitants par kilomètre carré. La densité est appréciée comme suit :
  - *faible* si le nombre d'habitants par km<sup>2</sup> est inférieur à 100 ;
  - *moyenne* s'il va de 100 à 200 ;
  - *forte* s'il est supérieur à 200.

### En savoir plus :

[http://www.ansd.sn/index.php?option=com\\_ansd&view=titrepublication&id=30](http://www.ansd.sn/index.php?option=com_ansd&view=titrepublication&id=30)

**Tableau 0-1 : Population de la région de Kolda selon le département et le milieu de résidence en 2022, 2023 et 2024**

	2022		2023		2024	
	Population	Part (%)	Population	Part (%)	Population	Part (%)
	<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	265 325	30,3	330 817	36,2	344 966	36,6
Rural	610 335	69,7	<b>583 980</b>	63,8	596 545	63,4
	<b>Departement</b>					
KOLDA	325 160	37,1	324 192	35,4	333 659	35,4
VELINGARA	367 977	42,0	405 151	44,3	416 980	44,3
MEDINA YORO FOULAH	182 525	20,8	185 455	20,3	190 872	20,3
Région	<b>875 662</b>		<b>914798</b>		<b>941 511</b>	

**Source** : ANSD, Projections démographiques 2024

### I.2 Organisation administrative et territoriale

Kolda est l'une des quatorze (14) régions du Sénégal. Elle dispose de trois départements : Kolda, Vélingara et Médina Yoro Foulah (MYF). Depuis la réforme administrative, territoriale et locale de 2014, la région de Kolda compte 9 arrondissements, 40 collectivités

territoriales et de milliers de villages officiels. En termes de superficie, Vélingara est le département le plus vaste couvrant 40% du territoire de la région. Il est suivi par MYF, avec 34% de la superficie de la région et enfin le département de Kolda couvrant les 26% restants.

### Définitions :

**Circonscription administrative** : l'administration territoriale de la République du Sénégal est assurée par les circonscriptions administratives et les Collectivités locales. Elle est organisée de manière à favoriser, notamment, le rapprochement de l'Administration des usagers, la qualité du service public et la promotion du développement local dans le respect du principe de la libre administration des Collectivités locales. Les circonscriptions administratives comprennent : la région, le département et l'arrondissement.

Tableau 0-2 : Répartition de la population par collectivité territoriale

LOCALITE	NOM	RGPH-5 2023			2024		
		Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>REGION DE KOLDA</b>		<b>467 910</b>	<b>446 887</b>	<b>914 797</b>	<b>481983</b>	<b>459528</b>	<b>941 511</b>
POP. URBAINE		167 279	163 538	330 817	174434	170532	344 966
POP. RURALE		300631	283349	583980	307549	288996	596545
<b>DEPKOLDA</b>		<b>164 912</b>	<b>159 280</b>	<b>324192</b>	<b>169 872</b>	<b>163 787</b>	<b>333 659</b>
<b>KOLDA</b>		<b>52 012</b>	<b>51 562</b>	<b>103 574</b>	<b>53 576</b>	<b>53 023</b>	<b>106 599</b>
<b>ARR. DIOULACOLON</b>		<b>47 286</b>	<b>46 096</b>	<b>93382</b>	<b>48 708</b>	<b>47 401</b>	<b>96 109</b>
<b>DIOULACOLON</b>		<b>16 177</b>	<b>15 913</b>	<b>32 090</b>	<b>16 664</b>	<b>16 363</b>	<b>33 027</b>
<b>MEDINA EL HADJ</b>		<b>7 795</b>	<b>7 409</b>	<b>15 204</b>	<b>8 029</b>	<b>7 619</b>	<b>15 648</b>
<b>TANKANTO ESCALE</b>		<b>9 184</b>	<b>9 164</b>	<b>18 348</b>	<b>9 460</b>	<b>9 424</b>	<b>18 884</b>
<b>GUIRO YERO BOCAR</b>		<b>9 670</b>	<b>9 230</b>	<b>18 900</b>	<b>9 961</b>	<b>9 491</b>	<b>19 452</b>
<b>SALIKEGNE</b>		<b>2 333</b>	<b>2 308</b>	<b>4 641</b>	<b>2 403</b>	<b>2 374</b>	<b>4 777</b>
<b>SARE YOBA DIEGA</b>		<b>2 127</b>	<b>2 072</b>	<b>4 199</b>	<b>2 191</b>	<b>2 131</b>	<b>4 322</b>
<b>ARR. MAMPATIM</b>		<b>51 178</b>	<b>48 376</b>	<b>99554</b>	<b>52 717</b>	<b>49 744</b>	<b>102 461</b>
<b>BAGADADJI</b>		<b>10 291</b>	<b>9 795</b>	<b>20 086</b>	<b>10 601</b>	<b>10 072</b>	<b>20 673</b>
<b>COUMBACARA</b>		<b>7 691</b>	<b>7 334</b>	<b>15 025</b>	<b>7 922</b>	<b>7 542</b>	<b>15 464</b>
<b>MAMPATIM</b>		<b>11 305</b>	<b>10 650</b>	<b>21 955</b>	<b>11 645</b>	<b>10 951</b>	<b>22 596</b>
<b>DIALAMBERE</b>		<b>8 836</b>	<b>8 123</b>	<b>16 959</b>	<b>9 102</b>	<b>8 352</b>	<b>17 454</b>
<b>MEDINA CHERIF</b>		<b>8 259</b>	<b>7 659</b>	<b>15 918</b>	<b>8 507</b>	<b>7 876</b>	<b>16 383</b>
<b>DABO</b>		<b>4 796</b>	<b>4 815</b>	<b>9 611</b>	<b>4 940</b>	<b>4 952</b>	<b>9 892</b>
<b>ARR. SARE BIDJI</b>		<b>14436</b>	<b>13246</b>	<b>27682</b>	<b>14 870</b>	<b>13 620</b>	<b>28 490</b>
<b>SARE BIDJI</b>		<b>11 677</b>	<b>10 694</b>	<b>22 371</b>	<b>12 028</b>	<b>10 996</b>	<b>23 024</b>
<b>THIETTY</b>		<b>2 759</b>	<b>2 552</b>	<b>5 311</b>	<b>2 842</b>	<b>2 624</b>	<b>5 466</b>
<b>DEP VELINGARA</b>		<b>207 199</b>	<b>197 950</b>	<b>405149</b>	<b>213 431</b>	<b>203 549</b>	<b>416 980</b>
<b>VELINGARA</b>		<b>22 801</b>	<b>22 630</b>	<b>45 431</b>	<b>23 487</b>	<b>23 271</b>	<b>46 758</b>
<b>ARR. BONCONTO</b>		<b>84404</b>	<b>80910</b>	<b>165314</b>	<b>86 943</b>	<b>83 199</b>	<b>170 142</b>
<b>BONCONTO</b>		<b>7 055</b>	<b>6 400</b>	<b>13 455</b>	<b>7 267</b>	<b>6 581</b>	<b>13 848</b>
<b>LINKERING</b>		<b>11 433</b>	<b>11 053</b>	<b>22 486</b>	<b>11 777</b>	<b>11 366</b>	<b>23 143</b>
<b>MEDINA GOUNASS</b>		<b>46 246</b>	<b>44 839</b>	<b>91 085</b>	<b>47 637</b>	<b>46 108</b>	<b>93 745</b>
<b>SINTHIANG KOUNDARA</b>		<b>19 670</b>	<b>18 618</b>	<b>38 288</b>	<b>20 262</b>	<b>19 144</b>	<b>39 406</b>
<b>ARR. PAKOUR</b>		<b>28983</b>	<b>27323</b>	<b>56306</b>	<b>29 855</b>	<b>28 095</b>	<b>57 950</b>
<b>OUASSADOU</b>		<b>10 840</b>	<b>10 009</b>	<b>20 849</b>	<b>11 166</b>	<b>10 292</b>	<b>21 458</b>
<b>PAKOUR</b>		<b>9 707</b>	<b>9 513</b>	<b>19 220</b>	<b>9 999</b>	<b>9 782</b>	<b>19 781</b>
<b>PAROUMBA</b>		<b>8 436</b>	<b>7 801</b>	<b>16 237</b>	<b>8 690</b>	<b>8 021</b>	<b>16 711</b>
<b>ARR. SARE COLY SALLE</b>		<b>71 011</b>	<b>67 087</b>	<b>138098</b>	<b>73 147</b>	<b>68 984</b>	<b>142 131</b>
<b>KANDIA</b>		<b>14 701</b>	<b>14 067</b>	<b>28 768</b>	<b>15 143</b>	<b>14 465</b>	<b>29 608</b>
<b>SARE COLY SALLE</b>		<b>12 567</b>	<b>11 902</b>	<b>24 469</b>	<b>12 945</b>	<b>12 239</b>	<b>25 184</b>
<b>NEMATABA</b>		<b>6 058</b>	<b>5 825</b>	<b>11 883</b>	<b>6 240</b>	<b>5 990</b>	<b>12 230</b>
<b>KANDIAYE</b>		<b>7 974</b>	<b>7 377</b>	<b>15 351</b>	<b>8 214</b>	<b>7 585</b>	<b>15 799</b>
<b>DIAOBE KABENDOU</b>		<b>21 477</b>	<b>19 934</b>	<b>41 411</b>	<b>22 123</b>	<b>20 497</b>	<b>42 620</b>
<b>KOUNKANE</b>		<b>8 234</b>	<b>7 982</b>	<b>16 216</b>	<b>8 482</b>	<b>8 208</b>	<b>16 690</b>
<b>DEP MEDINA Y. FOULAH</b>		<b>95 799</b>	<b>89 657</b>	<b>185 456</b>	<b>98 680</b>	<b>92 192</b>	<b>190 872</b>
<b>MEDINA Y. FOULAH</b>		<b>2 607</b>	<b>2 329</b>	<b>4 936</b>	<b>2 685</b>	<b>2 395</b>	<b>5 080</b>
<b>ARR. FAFACOUROU</b>		<b>15 169</b>	<b>13 620</b>	<b>28789</b>	<b>15 625</b>	<b>14 005</b>	<b>29 630</b>
<b>FAFACOUROU</b>		<b>5 802</b>	<b>5 109</b>	<b>10 911</b>	<b>5 977</b>	<b>5 253</b>	<b>11 230</b>
<b>BADION</b>		<b>9 367</b>	<b>8 511</b>	<b>17 878</b>	<b>9 649</b>	<b>8 751</b>	<b>18 400</b>
<b>ARR. NDORNA</b>		<b>34 848</b>	<b>33 222</b>	<b>68070</b>	<b>35 896</b>	<b>34 162</b>	<b>70 058</b>
<b>NDORNA</b>		<b>8 674</b>	<b>7 494</b>	<b>16 168</b>	<b>8 935</b>	<b>7 705</b>	<b>16 640</b>
<b>BIGNARABE</b>		<b>4 144</b>	<b>3 622</b>	<b>7 766</b>	<b>4 269</b>	<b>3 724</b>	<b>7 993</b>
<b>BOUROUCO</b>		<b>17 511</b>	<b>17 950</b>	<b>35 461</b>	<b>18 038</b>	<b>18 459</b>	<b>36 497</b>
<b>KOULINTO</b>		<b>4 519</b>	<b>4 156</b>	<b>8 675</b>	<b>4 655</b>	<b>4 273</b>	<b>8 928</b>
<b>ARR. NIAMING</b>		<b>43 175</b>	<b>40 486</b>	<b>83 661</b>	<b>44 474</b>	<b>41 630</b>	<b>86 104</b>
<b>DINGUIRAYE</b>		<b>9 508</b>	<b>9 006</b>	<b>18 514</b>	<b>9 794</b>	<b>9 261</b>	<b>19 055</b>
<b>KEREWANE</b>		<b>21 278</b>	<b>19 752</b>	<b>41 030</b>	<b>21 918</b>	<b>20 310</b>	<b>42 228</b>
<b>NIAMING</b>		<b>10 258</b>	<b>9 594</b>	<b>19 852</b>	<b>10 567</b>	<b>9 865</b>	<b>20 432</b>
<b>PATA</b>		<b>2 131</b>	<b>2 134</b>	<b>4 265</b>	<b>2 195</b>	<b>2 195</b>	<b>4 390</b>

Source : ANSD, Projections démographiques 2024

# POPULATION

## II.1 Structure globale de la Population

D'après les projections démographiques, la région de Kolda compte 941 511 habitants en 2024, soit 5,1% de la population sénégalaise. La population masculine (51,2%) est légèrement plus importante que la population féminine (48,8%). Elle est essentiellement rurale (63,4%) avec un peu

plus de six (06) habitants sur dix (10) de la population résidant en milieu rural.

La structure de la population sera appréhendée par l'analyse de la pyramide des âges, du rapport de masculinité par groupe d'âges, de sa distribution à l'échelle départementale et suivant le milieu de résidence, entre autres.

### Analyse de la pyramide des âges

La pyramide des âges constitue un graphique de référence pour les besoins de l'analyse de la structure de population suivant le sexe et le groupe d'âges. Elle offre une vue synoptique et illustrative de la configuration de la population étudiée suivant les deux variables précitées (sexe et groupe d'âges). L'observation de la pyramide des âges de la population de la région de Kolda en 2024, ci-dessous présentée, laisse apparaître une forme pyramidale avec une base large. Ainsi, la pyramide des âges de la région révèle une population très jeune. En effet, en 2024, les personnes âgées de moins de 20 ans révolus ont constitué 56,6% de la

population, contre 2,9% pour celles âgées de 65 ans et plus.

En outre, en 2024, dans la région de Kolda, les personnes âgées de 15 à 64 ans révolus sont au nombre de 500 410 et représentent plus de la moitié de la population (53,1%). Ainsi, le rapport de dépendance démographique global, calculé à partir de l'effectif de la population d'âge inactif (personnes âgées de moins de 15 ans révolus et celles âgées de 65 ans et plus révolus) et de celui de la population en âge d'activité, se situe à 0,88, proche de l'unité. Ce qui indique qu'un travailleur potentiel aurait quasiment en charge une personne dans la région de Kolda.

### Définitions :

- **Population** : le mot **population** peut désigner toute collection d'unités distinctes : il est alors synonyme d'**univers**. On emploie plus communément le mot **population** pour désigner l'ensemble des **habitants** d'un certain territoire, parfois même une fraction seulement de cet ensemble (ex. : *population d'âge scolaire, population mariable*), auquel cas il s'agit, à proprement parler, d'une **sous-population**.

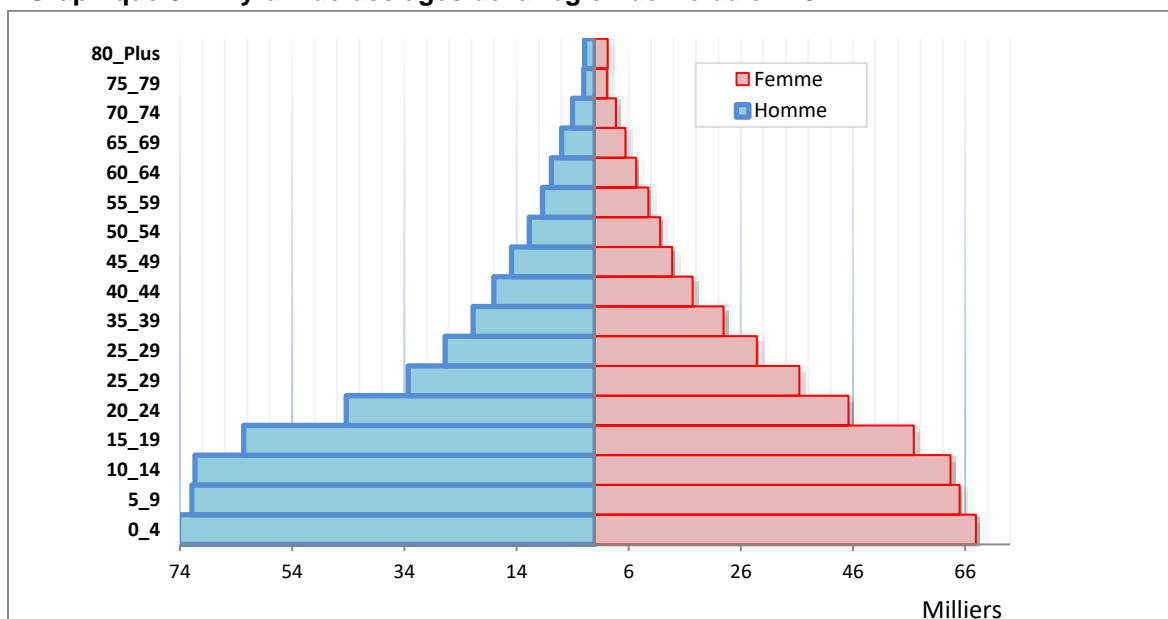
- **Ratio de dépendance démographique** : le ratio de dépendance démographique désigne le rapport du nombre d'individus supposés dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – moins de 15 ans et 65 ans et plus – au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans

- **Pyramide des âges** : répartition par sexe et âge de la population à un instant donné. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement. Les effectifs par sexe et âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Mais la forme de la pyramide et les variations de celles-ci avec les années sont avant tout tributaires des variations de la fécondité.

### En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/Indicateur/donnees-de-population>
- <https://www.ansd.sn/sites/default/files/202504/Rapport%20sur%20la%20Population%20du%20Se%CC%81ne%CC%81gal%202024.pdf>

Graphique 0-1: Pyramide des âges de la région de Kolda en 2024



Source : ANSD, projections démographiques, 2024

Tableau 0-1: Répartition de la population par grands groupes d'âges en 2024

Groupes d'âge	Sexe		
	HOMME	FEMME	ENSEMBLE
Moins de 15 ans	217 482	196 301	413 784
15-64 ans	250 628	249 782	500 410
65 ans ou plus	13 821	13 496	27 317
Ensemble	481 931	459 579	941 511
Proportion des moins de 15 ans (%)	45,1	42,7	43,9
Proportion des 15-64 ans (%)	52,0	54,4	53,1
proportion des 65 ans ou plus (%)	2,9	2,9	2,9
Ratio de dépendance démographique	0,92	0,84	0,88

Source : ANSD, projections démographiques, 2024

## II.2 Rapport de masculinité

L'analyse du rapport de masculinité par groupe d'âge permet d'appréhender la structure de la population suivant le sexe de façon plus précise que celle de la pyramide des âges. Le rapport de masculinité tout âge confondu est ressorti en 2024 à 104,9. Il indique ainsi que le ratio Homme/Femme dans la population fait état de près de 105 hommes pour 100 femmes. Par conséquent, l'effectif des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes.

La courbe du rapport de masculinité suivant le groupe d'âges ci-dessus révèle que globalement la population masculine dans la population de Kolda est plus importante que la population féminine sur les tranches d'âges de moins de 20 ans et de plus de 50 ans. En effet, dans ces tranches d'âges, la courbe est au-dessous de 100. Cependant, dans les tranches entre 20 et 50 ans révolus, la population féminine est plus importante que la population masculine.

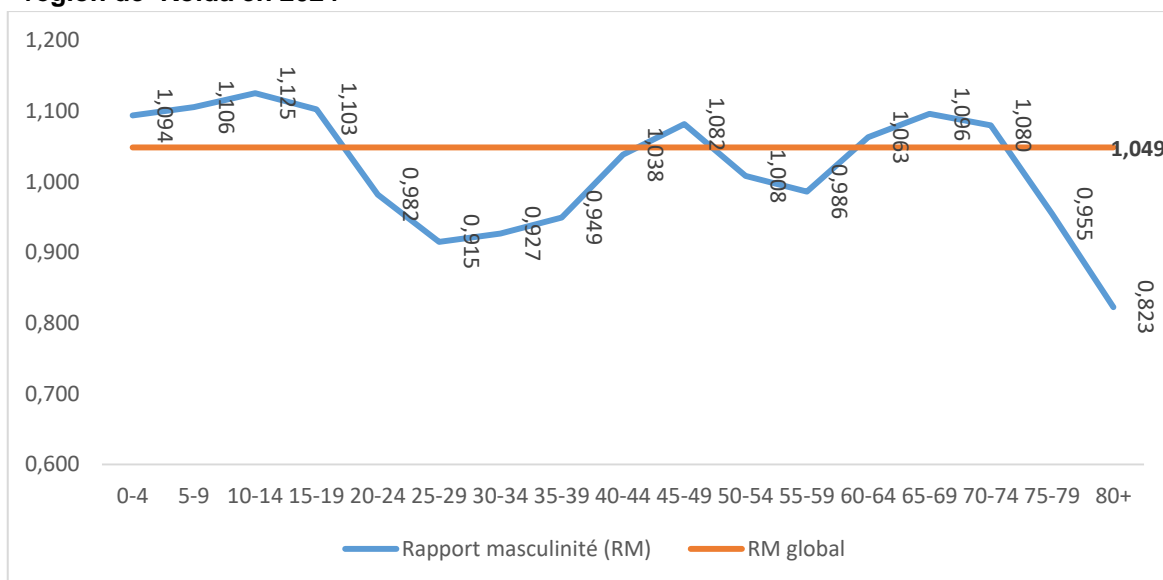
### Définitions :

**Rapport de masculinité** : Le rapport de masculinité dans une population ou un groupe d'âge est le rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Ainsi, une valeur du rapport inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

### En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/Indicateur/donnees-de-population>
- <https://www.ansd.sn/sites/default/files/202504/Rapport%20sur%20la%20Population%20du%20Se%CC%81ne%CC%81gal%202024.pdf>

**Graphique 0-2 : Evolution des rapports de masculinité selon les groupes d'âge dans la région de Kolda en 2024**



Source : ANSD, projections démographiques, 2024

### II.3 Répartition de la population par département et milieu de résidence

Les projections démographiques issues du RGPH-5 permettent d'avoir la population suivant le milieu de résidence et par département. Elles révèlent que les départements de Kolda et de Vélingara concentrent l'essentiel de la population de la région. En effet, en 2024, le département de

Kolda a compté 333 659 habitants et celui de Vélingara 416 980 habitants, soit 79,7% de la population de la région. Ainsi, Médina Yoro Foulah (MYF) demeure le département le moins peuplé de la région avec 190 872 habitants, soit 20,3% de la population de la région.

#### Définitions :

**Population** : le mot **population** peut désigner toute collection d'unités distinctes : il est alors synonyme d'**univers**. On emploie plus communément le mot **population** pour désigner l'ensemble des **habitants** d'un certain territoire, parfois même une fraction seulement de cet ensemble (ex. : *population d'âge scolaire, population variable*), auquel cas il s'agit, à proprement parler, d'une **sous-population**.

**Projection de population** : fournit une image de ce que pourraient être la taille et la structure à venir de la population par sexe et âge. Elle s'appuie sur la connaissance du passé, et, pour le futur, sur des hypothèses pour trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Différentes hypothèses d'évolution sont faites pour chaque composante, constituant différents scénarios. Les projections servent de base à la réflexion de long terme, notamment en termes d'aménagements collectifs. Elles permettent d'analyser l'évolution de la population si les hypothèses se vérifiaient, mais ne sont pas des prévisions. Les projections démographiques sont réalisées à partir des résultats du recensement de la population et des données d'état civil. Elles peuvent être réalisées sur l'ensemble du territoire ou sur toute zone composée de plusieurs communes. Il peut s'agir de département, pays, aire urbaine, grandes agglomérations... ou de tout territoire ad hoc.

#### En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/Indicateur/donnees-de-population>
- <https://www.ansd.sn/sites/default/files/202504/Rapport%20sur%20la%20Population%20du%20Se%CC%81ne%CC%81gal%202024.pdf>

**Tableau 0-2 : Répartition de la population de la région de Kolda par département et milieu de résidence de 2022 à 2024**

	2022		2023		2024	
	Population	Part (%)	Population	Part (%)	Population	Part (%)
	<b>Milieu de résidence</b>					
Urbain	265 325	30,3	330 817	36,2	344 966	36,6
Rural	610 335	69,7	583 980	63,8	596 545	63,4
	<b>Department</b>					
KOLDA	325 160	37,1	324 192	35,4	333 659	35,4
VELINGARA	367 977	42,0	405 151	44,3	416 980	44,3
MEDINA YORO FOULAH	182 525	20,8	185 455	20,3	190 872	20,3
Région	<b>875 662</b>		<b>914798</b>		<b>941 511</b>	

**Source** : ANSD, Projections démographiques et RGPH-5, 2024

## II.4 Dynamique de la population (Fécondité, Mortalité)

### Fécondité et mortalité

L'indice synthétique de fécondité (ISF) dans de la région de Kolda est de 5,3 enfants contre 3,9 enfants en moyenne par femme au niveau national en 2019, selon l'Enquête Démographique et de Santé (EDS). Avec l'EDS 2023 représentative au niveau région, l'ISF de Kolda est à 4,9 enfants par femme, contre 4,0 enfants par femme au niveau national. Ainsi, en 2017 la région de Kolda est à égalité avec celle de Fatick, enregistrait le septième ISF le plus élevé, derrière les régions de Dakar (3,1), Thiés (3,9), Ziguinchor (3,7), Saint Louis (3,6) et Louga (4,0) et devant les

régions de Kaffrine (6,0), Sédhiou (5,5) et Kédougou (5,2). Ainsi, Kolda occupait une position médiane dans le schéma de fécondité noté au niveau des régions administratives du Sénégal. Il convient de noter que la fécondité est en baisse au niveau national mais aussi au niveau des régions.

Probabilité de décéder entre la naissance et le cinquième anniversaire, le quotient de mortalité infanto-juvénile de la région de Kolda est de 77‰. Autrement dit, sur 1 000 naissances vivantes, 77 décèdent avant leur cinquième anniversaire en 2023.

### Définitions :

- **Fécondité** : fécondité est utilisée pour la fréquence des naissances au sein d'ensembles en âge de procréer (DDM).
- **Indice Synthétique de Fécondité** : C'est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme en fin de vie féconde si elle avait des enfants aux taux de fécondité par âge actuels. Les taux de fécondité par âge sont calculés pour la période des trois années qui précèdent l'enquête, basés sur l'historique détaillé des naissances fourni par les femmes. L'échantillon concerne les femmes âgées de 15 à 49 ans.
- **Mortalité** : On étudie sous le nom de **mortalité** l'action de la mort sur les populations (DDM). C'est l'occurrence des décès dans une population donnée. Le taux de mortalité est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.
- **Migration** : la migration, ou le mouvement migratoire, est définie comme un ensemble de déplacements ayant pour effet de transférer la résidence des individus d'un certain lieu d'origine, ou lieu de départ, à un certain lieu de destination, ou lieu d'arrivée (DDM).

### En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/rapports/rgph-5-2023>
- <https://www.ined.fr/>
- Dictionnaire démographique multilingue (DDM)
- Rapports EDS 2017, 2019
- <https://www.statcompiler.com/fr/>

Tableau 0-3 : Évolution de la fécondité et de la mortalité infanto-juvénile

Caractéristique	Indice Synthétique de Fécondité	Pourcentage de femmes de 15–49 ans actuellement enceintes	Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40–49 ans
<b>Résidence</b>			
Urbain	3,3	3,8	4,1
Rural	4,7	7,3	5,7
<b>Région</b>			
Dakar	3,1	3,1	3,8
Ziguinchor	3,7	4,3	4,7
Diourbel	4,1	5,9	5,0
Saint-Louis	3,6	5,4	4,9
Tambacounda	4,4	8,5	5,6
	4,3	6,7	5,2
Thiès	3,9	4,9	5,0
Louga	4,0	6,8	4,6
Fatick	4,6	6,1	5,8
<b>Kolda</b>	<b>4,9</b>	<b>7,2</b>	<b>6,4</b>
Matam	4,5	9,5	5,6
Kafrine	6,0	9,6	7,0
Kédougou	5,2	9,6	5,7
Sédhiou	5,5	7,2	6,1
<b>Niveau d'instruction</b>			
Aucun	4,7	6,8	5,4
Primaire	4,0	5,5	4,2
Moyen/secondaire ou plus	3,5	4,2	3,4
<b>Quintile de bien-être économique</b>			
Le plus bas	5,4	7,9	6,4
Second	4,8	7,2	6,0
Moyen	4,0	5,7	5,2
Quatrième	3,2	4,3	4,3
Le plus élevé	3,1	3,9	3,5
Ensemble	4,0	5,6	4,9

Source : ANSD, EDS 2023

Tableau 0-4: mortalité infanto-juvénile

Caractéristique sociodémographique	Mortalité néonatale (NN)	Mortalité postnéonatale (PNN)1	Mortalité infantile (1q0)	Mortalité juvénile (4q1)	Mortalité infanto-juvénile (5q0)
<b>Âge de la mère à la naissance</b>					
<20	32	10	41	13	54
20–29	20	8	28	9	36
30–39	25	9	34	9	42
40–49	46	10	57	(38)	(92)
<b>Région</b>					
Dakar	16	4	20	5	25
Ziguinchor	9	7	17	3	20
Diourbel	30	10	39	14	52
Saint-Louis	<b>19</b>	<b>8</b>	<b>27</b>	<b>4</b>	<b>31</b>
Tambacounda	29	10	39	14	52
	11	7	19	10	29
Thiès	24	9	32	6	38
Louga	34	9	43	10	53
Fatick	22	3	25	11	36
<b>Kolda</b>	<b>39</b>	<b>15</b>	<b>54</b>	<b>24</b>	<b>77</b>
Matam	26	15	41	8	49
Kafrine	34	10	44	19	62
Kédougou	30	13	43	21	63
Sédhiou	40	19	58	14	71
<b>Niveau d'instruction de la mère</b>					
Aucun	25	10	35	12	46
Primaire	22	10	33	8	40
Moyen/secondaire ou plus	21	3	24	4	29
<b>Ensemble</b>	<b>23</b>	<b>8</b>	<b>31</b>	<b>9</b>	<b>40</b>

Source : ANSD, EDS 2023

## II.5 Migration

La migration interne, il y a 5 ans, concerne les individus âgés d'au moins cinq ans qui ont un lieu de résidence lors du RGPH- 5 différent du lieu de résidence d'il y'a 5 ans. A Kolda, cette situation concerne 12 059 individus. En outre, l'analyse de la migration interne, il y a cinq ans, met en évidence l'existence de régions d'accueil et de régions de départ de population. En effet, à l'opposé des régions qui ont accueilli plus de migrants internes durant

les cinq (5) dernières années que sont Diourbel (7,8%), Dakar (4,7%) et Thiès (3,6%), la région de Kolda a enregistré les entrées de population les plus faibles (1,6%). Les régions de Diourbel (+85 061), Dakar (+84 594) et Thiès (+3 519) constituent les régions d'accueil alors que Kolda (-22 176) constitue la troisième région de départ après Louga (-39 137) et (-36 696).

### Définitions :

- **Migration interne** : la migration interne ou migration intérieure est caractérisée par toute migration dont le lieu d'origine et le lieu de destination se trouvent tous deux compris à l'intérieur du territoire.
- **Indice de sortie de la migration** : c'est l'effectif des personnes sorties (sorties) d'une unité administrative rapporté à la population de l'unité administrative considérée en début de période.
- **Indice d'entrée de la migration**: c'est l'effectif des personnes entrées (entrées) dans une unité administrative rapporté à la population totale de l'unité administrative considérée en début de période.
- **Solde migratoire** : le solde migratoire appelé aussi bilan migratoire est la différence entre les entrées et les sorties d'une unité administrative. Ce solde est positif lorsque les entrées enregistrées sont supérieures aux sorties.
- **Immigration il y a 5 ans** : l'immigration internationale il y a 5 ans désigne les arrivées sur le territoire national de personnes qui ont résidé habituellement à l'étranger en mai 2018, qu'elles soient de nationalité sénégalaise ou étrangère.
- **Emigration au cours des 5 dernières années** : l'émigration internationale concerne les sorties du territoire national vers l'étranger. Autrement dit, elle se rapporte aux sorties du ménage vers l'étranger, d'un membre qui y réside encore, pour une période d'au moins six mois. La période de référence porte sur les 5 dernières années.

### En savoir plus :

- <https://www.ined.fr/>
- Dictionnaire démographique multilingue (DDM)
- Rapports EDS 2023
- <https://www.statcompiler.com/fr/>

**Tableau 0-5 : Migration interne et migration internationale**

Migration interne au cours des 5 derniers années									Migration internationale au cours des 5 derniers années		
Région	Résidents	Natifs Résidents Non Migrants	Entrées	Indices d'entrée	Répartition entrée par région(%)	Sorties	Indices de sortie	SOLDE	Emigration internationale 5 ans	Immigration internationale 5 ans	Solde migratoire international 5 ans
Dakar	3 493 743	3 328 008	165 735	4,7	29,8	81 141	2,4	84 594	46 502	33 124	-13 378
Ziguinchor	533 661	516 593	17 069	3,2	3,1	38 051	6,9	-20982	4 086	3 581	-505
Diourbel	1 738 431	1 602 137	136 294	7,8	24,5	51 233	3,1	85061	18 156	1 094	-17 062
Saint-Louis	1 022 897	1 004 912	17 985	1,8	3,2	26 327	2,6	-8342	14 341	1 725	-12 616
Tambacounda	826 433	808 186	18 247	2,2	3,3	20 879	2,5	-2632	8 970	2 025	-6 945
Kaolack	1 111 638	1 084 421	27 217	2,4	4,9	63 913	5,6	-36696	6 841	1 558	-5 283
Thiès	2 115 497	2 039 135	76 362	3,6	13,7	72 843	3,4	3519	18 001	4 271	-13 730
Louga	959 648	938 802	20 846	2,2	3,7	59 983	6	-39137	11 745	510	-11 235
Fatick	766 326	744 735	21 592	2,8	3,9	33 593	4,3	-12001	4 912	913	-3 999
<b>Kolda</b>	<b>773 892</b>	<b>761 834</b>	<b>12 059</b>	<b>1,6</b>	<b>2,2</b>	<b>34 235</b>	<b>4,3</b>	<b>-22176</b>	<b>9 159</b>	<b>2 461</b>	<b>-6 698</b>
Matam	679 796	665 008	14 788	2,2	2,7	15 997	2,3	-1209	15 120	834	-14 286
Kaffrine	679 677	666 032	13 645	2	2,5	27 588	4	-13943	2 447	238	-2 209
Kédougou	202 443	198 526	3 916	1,9	0,7	6 423	3,1	-2507	1 179	2 944	1 765
Sédhiou	492 650	482 307	10 343	2,1	1,9	23 892	4,7	-13549	5 102	1 122	-3 980
<b>Total</b>	<b>15 396 732</b>	<b>14 840 636</b>	<b>556 097</b>	<b>-</b>	<b>100</b>	<b>556 097</b>	<b>-</b>	<b>0</b>	<b>166 561</b>	<b>56 401</b>	<b>-110 160</b>

Source : ANSD, RGPH-5, 2023

# OCCUPATION PHYSIQUE DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

### III.1 Occupation physique du territoire

La région de Kolda a un climat soudano-guinéen avec des températures ambiantes les plus élevées de l'année entre mars et septembre s'établissant à plus de 30° C et pouvant même franchir la barre de 40° C. Les températures sont plus faibles entre décembre et janvier, se situant entre 25° et 30°. La saison des pluies couvre la période de juin à octobre avec un pic des précipitations entre août et septembre.

Quant au relief, il est constitué essentiellement de plateaux formés de grès sablo-argileux et assortis d'une végétation abondante entrecoupée de vallées dans lesquelles se trouvent les rizières et les pâturages de bas-fonds.

Le réseau hydrographique de la région de Kolda est composé d'un cours d'eau principal : le fleuve Casamance et ses

affluents. Sa rive droite est longée par le marigot de Saré Koutayel, tandis que la rive gauche renferme les marigots de Thiango Dianguina, de Khorine et de Dioulacolon.

La zone de Kounkané est arrosée par le fleuve Kayenga qui prend sa source dans le fleuve de Djallon et son affluent l'Anambé. Le barrage de Ndiandouba et celui de l'Anambé élevés respectivement sur ces cours d'eau font que la zone dispose de l'eau durant toute l'année.

En plus, les eaux de pluie alimentent les nappes superficielles du Continental terminal, du miocène (50 et 150 m de profondeur) et du quaternaire. Le Maestrichen est accessible à moins de 160 m au Centre-Sud et au Sud-Est de la région. La qualité de l'eau y est relativement bonne.

#### Autorisation de construire

Au titre de l'année 2024, les services de l'urbanisme et de l'habitat de la région de Kolda ont enregistré 396 demandes d'autorisations, dont le plus grand nombre concerne le département de Kolda (335 demandes d'autorisations de construire, soit 84,6%). Ce département est suivi par Vélingara avec 49 demandes (12,4% des demandes). Ainsi, pour le département de MYF, les services de l'urbanisme n'ont enregistré que 12 demandes. Comparé à l'année précédente, il a été noté une hausse du nombre de demandes d'autorisation de

construire dans la région (passant de 291 en 2023 à 396 en 2024). Cette hausse relevait exclusivement du département de Kolda avec 335 dossiers pour l'obtention du permis de construire en 2024, contre 256 l'année précédente. Les autorisations de construction délivrées pour le département de Kolda ont atteint 208 en 2024 contre 122 en 2023 et pour vélingara 14 contre 5. Toutefois, pour MYF, aucune autorisation de construire n'est délivrée en 2024 et en 2023.

**Tableau 0-1** : Evolution du traitement des demandes d'autorisation de construire par département

Circonscription administrative	Année	Demandes enregistrées	Autorisations délivrées
Département de Kolda	<b>2023</b>	256	122
	<b>2024</b>	335	208
Département de MYF	<b>2023</b>	09	00
	<b>2024</b>	12	00
Département de Vélingara	<b>2023</b>	32	05
	<b>2024</b>	49	14
Région	<b>2023</b>	<b>291</b>	<b>127</b>
	<b>2024</b>	<b>396</b>	<b>222</b>

Source : DRUH de Kolda

## III.2 Risques environnementaux et gestion des ressources forestières (faune et flore)

### Situation des zones amodiées

En 2024, le nombre de zones amodiées est de seize (16) comme en 2023 dont quatorze fonctionnelles se trouvant plus dans le département de Vélingara (09) que dans ceux de Médina Yoro Foulah (04) et de Kolda (01). Ces zones amodiées s'étendent sur **466 025 ha** en 2024 contre 529 674 ha en 2023. Comme pour le nombre de zones

amodiées, les superficies les plus importantes de celles-ci se trouvent dans le département de Vélingara (295 311 ha en 2024 contre 330 674 ha en 2023) que dans ceux de Médina Yoro Foulah (110 714 ha en 2024 contre 115 000 ha en 2023) et Kolda (60 000 ha en 2024 contre 84 000 ha en 2023).

### Situation des feux de brousses

Au cours de l'année sous revue, la brousse a pris feu 75 fois, consommant ainsi une superficie de 3 249,0 ha dans la région de Kolda contre respectivement 32 cas de feux de brousse et 1 441,0 ha brûlés l'année précédente. Ainsi, au cours de la période 2023-2024, aussi bien le relèvement de la fréquence des feux de brousse, il est constaté inversement une superficie consommée plus importante en 2023 qu'en 2024. En outre, en 2024, la superficie brûlée par les feux de brousse est plus importante

dans le département de Vélingara avec 2 486 ha partis en fumée pour une fréquence importante des feux de brousse (26 cas de feux de brousse contre 10 dans le département de MYF et 02 dans celui de Kolda). En revanche, le département de Kolda a connu la superficie consommée par les feux de brousse la plus réduite (65,0 ha). Quant au département de Médina Yoro Foulah, la surface brûlée s'étend sur 1 757,5 ha avec 10 cas de feu de brousse.

### Définitions :

**Les ressources forestières** sont les éléments qui proviennent des forêts et peuvent être utilisés pour satisfaire certains besoins humains;

**Les ressources fauniques** englobent l'ensemble des espèces animales vivant dans un espace géographique ou un habitat déterminé.

Tableau 0-2 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées

Circonscription administrative	Nombre de Zones amodiées		Superficie (en ha)	
	Année 2023	Année 2024	Année 2023	Année 2024
Département de Kolda	2	1	84 000	60 000
Département de MYF	4	4	115 000	110 714
Département de Vélingara	10	9	330 674	295 311
<b>Région</b>	<b>16</b>	<b>14<sup>1</sup></b>	<b>529 674</b>	<b>466 025</b>

Source : IREF Kolda, 2024

Tableau 0-3 : Situation des feux de brousse

Circonscription administrative	Année 2023		Année 2024	
	Nb de cas	Superficies brulées (ha)	Nb de cas	Superficies brulées (ha)
Département de Kolda	5	309	2	65
Département de MYF	10	1097,5	10	1757
Département de Vélingara	60	1842,5	26	2486
<b>Région</b>	<b>75</b>	<b>3249</b>	<b>38</b>	<b>4308</b>

Source : IREF Kolda, 2024

<sup>1</sup> NB : La région compte au total 16 zones amodiées. La différence notée entre les années relève du fait que ce n'est pas toutes zones amodiées qui fonctionnelles chaque année.

### III.3 Conditions climatiques

Le tableau montre l'évolution des températures mensuelles en 2023 et 2024. Globalement, les deux années sont caractérisées par des températures élevées tout au long de l'année. En moyenne, la température minimale augmente légèrement en 2024 (**22,1 °C** contre **21,9 °C** en 2023), tandis que la température moyenne reste presque stable et que la température maximale diminue légèrement. Les mois les plus chauds se situent entre mars et mai, avec un

pic en avril 2024 où la température maximale atteint **42,4 °C**. À l'inverse, les mois de juillet à septembre sont relativement plus frais, surtout en 2024, avec des températures maximales plus basses qu'en 2023. Ainsi, 2023 apparaît comme une année marquée par des pics de chaleur plus intenses, tandis que 2024 présente une chaleur plus régulière, avec des nuits légèrement plus chaudes mais des températures maximales un peu moins élevées.

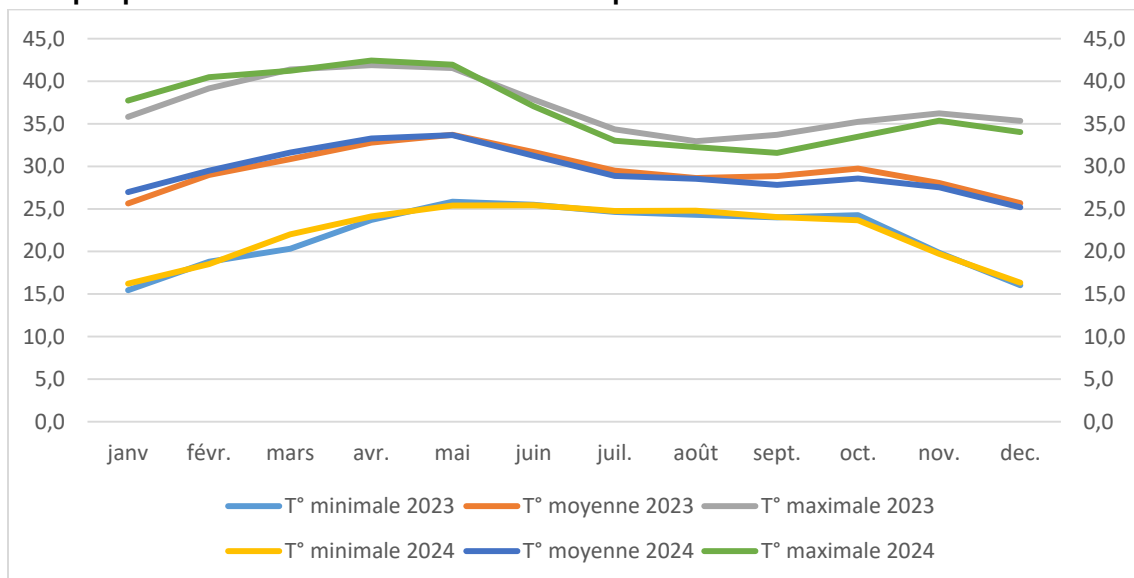
#### Définitions :

**Température moyenne maximale** : Elle représente la moyenne de la température maximale des stations climatologiques.

**Température moyenne minimale** : Elle représente la moyenne de la température minimale des stations climatologiques.

**Température moyenne** : Représente la moyenne de la température moyenne maximale et la température moyenne minimale.

**Graphique 0-1 : Evolution mensuelle de la température**



Source : ANACIM, 2024

**Tableau 0-4: Evolution mensuelle de la température**

	2023			2024		
	T° minimale	T° moyenne	T° maximale	T° minimale	T° moyenne	T° maximale
janv.	15,5	25,6	35,8	16,2	27,0	37,7
févr.	18,8	29,0	39,2	18,5	29,5	40,5
mars	20,3	30,8	41,4	22,0	31,6	41,2
avr.	23,7	32,8	41,9	24,1	33,3	42,4
mai	25,9	33,7	41,6	25,4	33,7	41,9
juin	25,5	31,7	37,9	25,4	31,2	37,1
juil.	24,6	29,5	34,3	24,8	28,9	33,0
août	24,3	28,6	33,0	24,8	28,5	32,3
sept.	24,0	28,9	33,7	24,0	27,8	31,6
oct.	24,3	29,7	35,2	23,7	28,6	33,5
nov.	19,9	28,0	36,2	19,7	27,5	35,4
déc.	16,0	25,7	35,3	16,3	25,2	34,0
<b>Moyenne</b>	<b>21,9</b>	<b>29,5</b>	<b>37,1</b>	<b>22,1</b>	<b>29,4</b>	<b>36,7</b>

Source : ANACIM, 2024

## **SECTION B. EMPLOI – TRAVAIL**

CHAPITRE IV : EMPLOI

CHAPITRE V : TRAVAIL FAMILIAL, CHÔMAGE

## EMPLOI-TRAVAIL

## IV.1 Population en âge de travailler

A Kolda, l'analyse de la population en âge de travailler, ou population constituée d'individus âgés de 15 ans et plus, selon les

caractéristiques sociodémographiques en 2024, laisse apparaître des disparités :

- ☛ La population en âge de travailler réside majoritairement en milieu rural en 2024 (57,8%) ;
- ☛ Elle est légèrement plus féminine (50,7%) que masculine (49,3%) en 2024 ;
- ☛ Elle est majoritairement jeune, avec plus de la moitié (59,3%) de cette frange de population ayant moins de 35 ans en 2024 ;
- ☛ Plus de deux tiers de cette catégorie de la population (69,2%) n'a aucun niveau d'éducation.

### Définitions :

La **population en âge de travailler** est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives, des inactives. L'âge minimum légal pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans.

### En savoir plus :

Rapport sur la situation de l'emploi au Sénégal (ENES)  
[https://www.ansd.sn/theme/societe?field\\_type\\_indicateurs\\_target\\_id=31](https://www.ansd.sn/theme/societe?field_type_indicateurs_target_id=31)<https://www.statcompiler.com/fr/>

**Tableau 0-1 : Répartition de la population en âge de travailler selon les caractéristiques sociodémographiques**

<b>Milieu de résidence</b>	<b>2024</b>
Urbain	42,2
Rural	57,8
<b>Total</b>	
Masculin	49,3
Féminin	50,7
<b>Total</b>	
[15-24ans]	37,0
[25-35ans]	22,3
[35 ans et plus ]	40,6
<b>Total</b>	
Aucun niveau	69,2
Préscolaire/Primaire	5,1
Secondaire	22,6
Supérieur	3,1
Célibataire	35,2
Mariés	42,0
Autres	22,7
<b>Total</b>	

**Source :** ANSD, ENES 2024

## IV.2 Population en emploi rémunéré

A Kolda, moins du tiers (28,2%) de la population en âge de travailler en 2024 a un emploi rémunéré. Cette situation concerne plus cette catégorie de la population en milieu urbain (32,2%) qu'en milieu rural (25,2%). En outre, le taux d'emploi (rémunéré) est beaucoup plus important au niveau de la population masculine (43,8%) que la population féminine (13,4%).

L'analyse de la population en emploi rémunéré selon des caractéristiques sociodémographiques révèle que le taux d'emploi est plus important chez la population adulte (46,9%) que chez les jeunes de 15-24 ans (7,0%) ou de 25-34 ans (29,3%). En considérant le niveau d'instruction, il ressort que le taux est plus élevé chez ceux du niveau supérieur (35,1%).

### Définitions :

- **Population en emploi** : elle comprend toutes les personnes participant à la production de biens et de services en contrepartie d'une rémunération (bénéfice ou salaire), ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence (les sept derniers jours qui précèdent le jour de l'interview), et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur travail.
- **Taux d'emploi** : il mesure la part des personnes en emploi, c'est-à-dire ayant un emploi rémunéré, parmi les personnes en âge de travailler. Il constitue une mesure de l'utilisation de la main-d'œuvre disponible dans l'économie pour la production de biens et services au sens de la comptabilité nationale.

### En savoir plus :

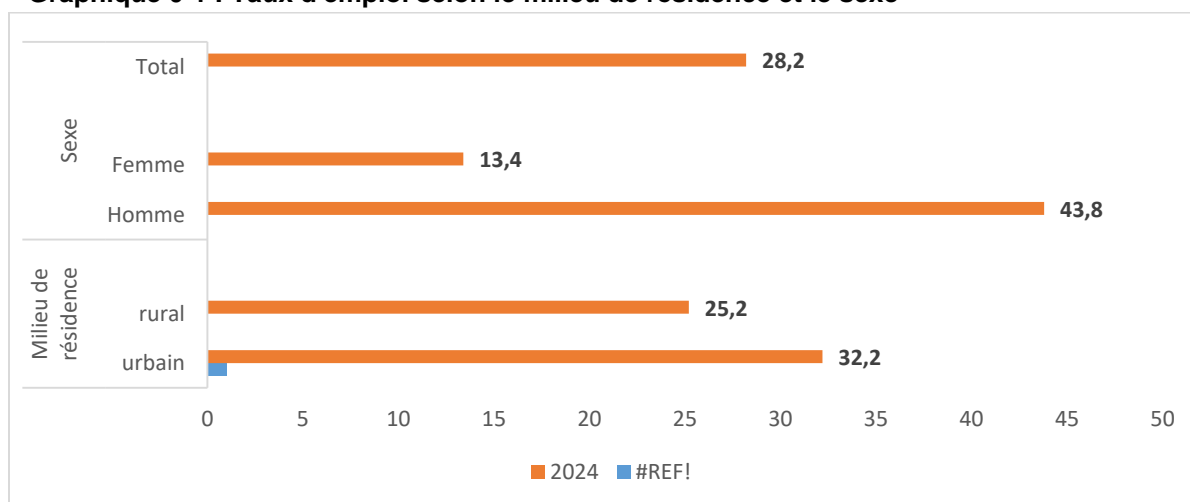
Rapport sur la situation de l'emploi au Sénégal (ENES)  
[https://www.ansd.sn/theme/societe?field\\_type\\_indicateurs\\_target\\_id=31](https://www.ansd.sn/theme/societe?field_type_indicateurs_target_id=31)<https://www.statcompiler.com/fr/>

**Tableau 0-2 : Taux d'emploi de la population selon les caractéristiques sociodémographique**

<b>Caractéristiques sociodémographique</b>		<b>2024</b>
<b>Milieu de résidence</b>		
Urbain		32,2
Rural		25,2
<b>Total</b>		<b>28,2</b>
<b>Sexe</b>		
Masculin		43,8
Féminin		13,4
<b>Total</b>		<b>28,2</b>
<b>Groupe d'âges</b>		
[15-24ans]		7,0
[25-35ans]		29,3
[35 ans et plus [		46,9
<b>Total</b>		<b>28,2</b>
<b>Niveau d'instruction</b>		
Aucun niveau		31,1
Préscolaire/Primaire		33,7
Secondaire		17,7
Supérieur		35,1
<b>Total</b>		<b>28,2</b>
<b>Situation matrimoniale</b>		
Célibataire		12,6
Mariés		41,2
Autres		30,2
<b>Total</b>		<b>28,2</b>

Source : ANSD, ENES 2024

**Graphique 0-1 : Taux d'emploi selon le milieu de résidence et le sexe**



Source : ANSD, ENES 2022,2023

### IV. 3 Établissements ouverts, conflits et contrats de travail

En 2024, l'Inspection régionale du Travail et de la Sécurité sociale de Kolda, a enregistré 869 contrats contre 977 en 2023, soit une baisse de 17,2%. Cette baisse des contrats concernent plus le secteur des BTP, du commerce et des entreprises de services. Par contre, le

nombre d'établissements ouverts a augmenté passant de 26 établissements en 2023 à 30 établissements en 2024. De même, ces entreprises et établissements créés ont généré 69 emplois en 2024 contre 98 en 2023, soit une baisse de 29,6% par rapport à l'année précédente.

#### Définitions :

- **Immatriculation à la sécurité sociale:** l'immatriculation est obligatoire pour chaque travailleur salarié qui dispose d'un numéro de Sécurité sociale, élément indispensable pour permettre à l'entreprise de procéder aux déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles. Concrètement, la Sécurité sociale attribue à chaque personne un numéro unique, individuel qui permettra l'identification de la personne dans les différents organismes.

#### En savoir plus :

- <https://www.editions-tissot.fr/guide/definition/immatriculation-a-la-securite-sociale>
- <https://www.dgtss.gouv.sn/>
- [https://dgtss.gouv.sn/sites/default/files/rapport\\_annuel\\_statistiques\\_du\\_travail\\_2022.pdf](https://dgtss.gouv.sn/sites/default/files/rapport_annuel_statistiques_du_travail_2022.pdf)

**Tableau 0-3 : Situation des établissements ouverts/fermés et des emplois générés/perdus dans la région en 2023 et 2024**

<b>Indicateurs</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Nombre de contrats enregistrés	977	869
Nombre d'établissements ouverts	26	30
Emplois créés par l'ouverture des établissements	98	69
Emplois perdus avec la fermeture des établissements	2	7
Nombre d'élections des délégués	6	5
Nombre de comités d'hygiène installés	3	2
Le nombre de DASMO et de bilan social reçu.	100	75

**Source** : IRTSS, 2024

## TRAVAIL FAMILIAL, CHOMAGE

## V.1 Travail familial

Une autre catégorie d'actifs occupés sur le marché du travail (en échange d'un gain familial) est les travailleurs familiaux. Ces derniers travaillent au sein d'une entreprise familiale sans rémunération. D'après les résultats de l'ENES 2024, plus du tiers des actifs occupés en 2024 (35,2%) sont des aides/travailleurs familiaux. En 2024, Ils représentent le cinquième (20,1%) de la

main d'œuvre en milieu urbain et avoisine la moitié en milieu rural (44,6%). En outre, en 2024 plus de la moitié (51,5%) des actifs occupés femmes sont des travailleurs familiaux, contre (25,4%) chez les hommes. En plus, les jeunes (de 15-24 ans et 25-34 ans) sont plus des travailleurs familiaux que les adultes de 35 ans et plus.

### Définitions :

- **Les aides familiaux** sont par définition des personnes non salariées qui travaillent dans les activités productrices des ménages. Cette absence de rémunération fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'emploi.
- **Travailleur familial** : Personne qui occupe un «emploi indépendant» dans une entreprise orientée vers le marché et exploitée par un parent vivant dans le même ménage, mais qui ne peuvent pas être considérées comme associés, parce que leur degré d'engagement dans l'exploitation de l'établissement, en termes de temps de travail ou d'autres facteurs à déterminer selon les conditions nationales, n'est pas comparable à celui du dirigeant de l'établissement.

### En savoir plus :

- Rapport sur la situation de l'emploi au Sénégal (ENES)
- [https://www.ansd.sn/theme/societe?field\\_type\\_indicateurs\\_target\\_id=31](https://www.ansd.sn/theme/societe?field_type_indicateurs_target_id=31)<https://www.statcompiler.com/fr/>
- [https://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport\\_Enquete%20Nationale%20Emploi%20au%20Senegal%20ENES-2015.pdf](https://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport_Enquete%20Nationale%20Emploi%20au%20Senegal%20ENES-2015.pdf)
- <http://uis.unesco.org/fr/glossary-term/travailleur-familial-collaborant-lentreprise-familiale>
- OIT 1993 - Résolution concernant la Classification internationale d'après la situation dans la profession.

Tableau 0-1 : Part aides familiaux selon le milieu de résidence et le sexe

Caractéristiques sociodémographique	2024
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	20,1
Rural	44,6
<b>Sexe</b>	
Masculin	25,4
Féminin	51,5
<b>Groupe d'âges</b>	
[15-24ans]	57,7
[25-35ans]	43,1
[35 ans et plus [	21,6
<b>Niveau d'instruction</b>	
Aucun niveau	39,3
Préscolaire/Primaire	19,8
Secondaire	25,1
Supérieur	6,6
<b>Total</b>	<b>35,2</b>

Source : ANSD, ENES 2024

Tableau 0-2 : répartition aides familiaux selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographique	2024
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	21,8
Rural	78,2
<b>Total</b>	<b>100</b>
<b>Sexe</b>	
Masculin	45
Féminin	55
<b>Total</b>	<b>100</b>
<b>Groupe d'âges</b>	
[15-24ans]	36,2
[25-35ans]	32,1
[35 ans et plus [	31,7
<b>Total</b>	<b>100</b>
<b>Niveau d'instruction</b>	
Aucun niveau	86,5
Préscolaire/Primaire	3
Secondaire	9,8
Supérieur	0,6
<b>Total</b>	<b>100</b>
<b>Secteur d'activité</b>	
Agriculture	84,5
Industrie	0,5
Commerce et réparation	1,3
Service	13,7
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : ANSD, ENES 2024

## V.2 Chômage

Dans cette section, il est analysé une catégorie de potentiel chômeurs, appelée NEET (Not in Employment, Education or Training) acronyme anglais désignant les personnes qui ne sont ni en emploi, ni en education et formation. En 2024, près du tiers de la population de 15 ans et plus (32,6%) ne sont ni en emploi, ni en education et formation à Kolda. L'analyse selon le sexe révèle que la part des NEET chez la population féminine

(46,7%) est plus importante que celle des hommes de la même frange (17,2%).

En outre, la proportion de NEET dans la population de 15 ans et plus, est quasi identique entre le milieu urbain (50,9%) et le milieu rural (49,1%). En outre, la plupart de cette frange de la population sont constituées de femmes (74,6%) et sont majoritairement sans niveau d'éducation (78,7%).

### Définitions :

- **Personne au chômage** : les chômeurs comprennent, au sens du Bureau international du Travail (BIT), toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient sans travail, disponibles pour travailler durant une période de deux semaines et à la recherche d'un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte. Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 15 ans ou plus. Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. À cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et prises ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays.
- **Population active** : les chômeurs et les personnes occupées constituent la population active. Les personnes occupées sont celles qui exercent un emploi ou qui exploitent une entreprise.

### En savoir plus :

- Rapport sur la situation de l'emploi au Sénégal (ENES)
- [https://www.ansd.sn/theme/societe?field\\_type\\_indicateurs\\_target\\_id=31](https://www.ansd.sn/theme/societe?field_type_indicateurs_target_id=31) <https://www.statcompiler.com/fr/>
- <https://www.ilo.org/>
- [https://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport\\_Enquete%20Nationale%20Emploi%20au%20Senegal%20ENES-2015.pdf](https://www.ansd.sn/ressources/rapports/Rapport_Enquete%20Nationale%20Emploi%20au%20Senegal%20ENES-2015.pdf)

Tableau 0-3 : répartition des chômeurs selon des caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographique	2024
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	37,1
Rural	28,9
<b>Total</b>	<b>32,6</b>
<b>Sexe</b>	
Masculin	17,2
Féminin	46,7
<b>Total</b>	<b>32,6</b>

Source : ANSD, ENES 2024

Tableau 0-4 : répartition des chômeurs selon des caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographique	2024
<b>Milieu de résidence</b>	
Urbain	50,9
Rural	49,1
<b>Total</b>	<b>100</b>
<b>Sexe</b>	
Masculin	25,4
Féminin	74,6
<b>Total</b>	<b>100</b>
<b>Groupe d'âges</b>	
[15-24ans]	54,5
[25-35ans]	38,5
[35 ans et plus [	7,0
<b>Total</b>	<b>100</b>
<b>Niveau d'instruction</b>	
Aucun niveau	78,7
Préscolaire/Primaire	4,6
Secondaire	15,5
Supérieur	1,2
<b>Total</b>	<b>100</b>

Source : ANSD, ENES 2024

# **SECTION C. CONDITIONS D'HABITAT – VULNERABILITES**

CHAPITRE VI : LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

CHAPITRE VII : EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

CHAPITRE VIII: POPULATION VULNERABLE

## LOGEMENT ET EQUIPEMENT DES MENAGES

## VI.1 Logement et équipement des ménages

### Statut d'occupation du logement

L'analyse de la situation d'occupation du logement révèle que 87,2% des ménages sont propriétaires (82,9%) ou copropriétaires (4,3%) de leur logement dans la région de Kolda. Par contre, les ménages locataires (7,6%), logés par des parents ou amis (1,5%), colocataires (1,1%), logés par leur employeur (0,4%) ou en location-vente (0,2%) ne sont pas très fréquents dans la région.

Cette situation régionale varie peu avec le milieu de résidence. Le statut de propriétaire ou copropriétaire reste le plus répandu tant en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, 95,5% des ménages sont

propriétaires (91,7%) ou copropriétaires (3,8%) de leur logement en milieu rural, contre 75,7% de propriétaires (70,7%) ou copropriétaires (5,0%) en milieu urbain. En outre, il est à noter, que la location est peu fréquente en milieu rural et concerne le centime de ménages (1,0%) alors qu'elle est assez répandue en milieu urbain (16,9%) où au moins le sixième de ménages est concerné.

En considérant le niveau départemental, la proportion de ménages propriétaires ou copropriétaires de leur logement est plus élevée à Médina Yoro Foulah (95,6%), qu'à Vélingara (87,7%) et Kolda (82,7%).

### Type d'habitation

L'analyse de la structure d'habitation des ménages révèle que la maison basse constitue le principal type de logement des ménages à Kolda. En effet, près de deux tiers des ménages de la région vivent dans des maisons basses (65,0%). Les cases comme principal type d'habitation, viennent après la maison basse et abritent plus de trois dixième des ménages (30,8%). Les maisons à étage sont relativement rares et les immeubles à appartements quasiment inexistant dans la région.

En milieu urbain de la région Kolda, les maisons basses constituent le type d'habitat le plus usité avec plus de 8 ménages sur 10 (82,0%) qui y résident. De même en milieu rural, après les maisons basses avec un peu plus de la

moitié des ménages (52,9%), les cases (45,1%) sont très répandues.

Au niveau départemental, la maison basse constitue le type d'habitat le plus usité. En effet, à Kolda le type de logement le plus courant reste la maison basse avec plus de 7 ménages sur 10, comme à Vélingara (64,9%) avec environ 6 ménages sur 10 et Médina Yoro Foulah (54,0%) avec plus de la moitié des ménages. Toutefois, plus du cinquième des ménages de Kolda (23,7%), près du tiers de ceux de Vélingara (31,5%) et plus du trois septième de Médina yoro Foulah (44,3%) ont des logements constitués de cases.

### Définitions :

- Le titre de propriété est un document administratif qui atteste la propriété d'un bien, que celui-ci ait été acheté, transmis par donation, par héritage ou à la suite d'un partage.

### En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/rapports/rgph-5-2023>

**Tableau 0-1** : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le statut d'occupation du logement

	Propriétaire		Co propriétaire		Locataire		Co locataire		Location vente		Logé par employeur		Logé par parents/amis		Autre		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
KOLDA	25003	77,6	1661	5,2	3568	11,1	581	1,8	67	0,2	111	0,3	508	1,6	708	2,2	32207	100
VELINGARA	32547	83,6	1610	4,1	2849	7,3	343	0,9	69	0,2	200	0,5	575	1,5	737	1,9	38929	100
MEDINA Y. F.	13949	92,6	445	3,0	175	1,2	33	0,2	11	0,1	25	0,2	183	1,2	242	1,6	15064	100
Urbain	25338	70,7	1800	5,0	6075	16,9	887	2,5	75	0,2	221	0,6	963	2,7	496	1,4	35857	100
Rural	46161	91,7	1915	3,8	516	1,0	70	0,1	72	0,1	115	0,2	303	0,6	1191	2,4	50343	100
Total	71499	82,9	3716	4,3	6591	7,6	957	1,1	147	0,2	336	0,4	1266	1,5	1688	2,0	86200	100

Source : ANSD. RGPH-5, 2023

**Tableau 0-2** : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon l'indice de peuplement du logement

	Moins d'une personne		Une personne		Deux personnes		Trois personnes		Quatre personnes		Plus de quatre personnes		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
KOLDA	1572	4,9	5071	15,7	13109	40,7	7617	23,7	2828	8,8	2011	6,2	32207	100,0
VELINGARA	1460	3,7	5072	13,0	13882	35,7	10243	26,3	4635	11,9	3637	9,3	38929	100,0
MEDINA Y. F.	423	2,8	1577	10,5	5936	39,4	4613	30,6	1582	10,5	932	6,2	15064	100,0
Urbain	2165	6,0	6290	17,5	12705	35,4	8105	22,6	3628	10,1	2965	8,3	35857	100,0
Rural	1290	2,6	5430	10,8	20222	40,2	14369	28,5	5417	10,8	3615	7,2	50343	100,0
Total	3455	4,0	11720	13,6	32927	38,2	22473	26,1	9045	10,5	6579	7,6	86200	100,0

Source : ANSD. RGPH-5, 2023

**Tableau 0-3** : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le type de logement

	Case		Baraque		Maison basse		Maison à étage		Immeuble appartement		Autre		Total	
	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)	Effectif	(%)
KOLDA	7630	23,7	419	1,3	22639	70,3	1408	4,4	9	0,0	101	0,3	32207	100,0
VELINGARA	12249	31,5	420	1,1	25281	64,9	821	2,1	3	0,0	154	0,4	38929	100,0
MEDINA Y. F.	6672	44,3	222	1,5	8131	54,0	32	0,2	0	0,0	7	0,0	15064	100,0
Urbain	3826	10,7	486	1,4	29410	82,0	2069	5,8	12	0,0	54	0,2	35857	100,0
Rural	22725	45,1	576	1,1	26640	52,9	193	0,4	0	0,0	209	0,4	50343	100,0
Total	26551	30,8	1061	1,2	56050	65,0	2262	2,6	12	0,0	263	0,3	86200	100,0

Source : ANSD. RGPH-5, 2023

## VI.2 Accès à Internet

L'accès à internet a été mesuré à travers les modes et/ou lieux de connexion (téléphone, clé internet, au bureau, etc.) des populations et concerne la population de 12 ans ou plus. Avec moins du sixième de la population de 12 ans ou plus, ayant accès à internet (13,0%), l'accès à internet est relativement faible et se situe

de loin en deça du niveau national (31,7%).

En dépit du niveau faible d'accès à internet, l'analyse selon le milieu de résidence laisse apparaître une fracture numérique entre le milieu urbain (28,7%) et le milieu rural (5,8%).

### Définitions :

- Le taux d'accès à Internet : dans le cadre de l'EHCVM, c'est le **pourcentage d'individus âgés de 12 ans et plus déclarant disposer d'un accès à Internet**. Dans presque tous les cas, cet accès s'effectue depuis un ordinateur, par liaison téléphonique, ADSL ou câble haut débit.

### En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/rapports/rgph-5-2023>

Tableau 0-4 : Accès à Internet

	ACCES INTERNET	
	NON	OUI
<b>MILIEU RESIDENCE</b>		
URBAIN	71,3	28,7
RURAL	94,2	5,8
<b>SEXE</b>		
HOMME	83,5	16,5
FEMME	90,0	10,0
<b>TOTAL</b>	<b>87,0</b>	<b>13,0</b>

Source : ANSD, EHCVM 2021/2022

## EAU, ASSAINISSEMENT ET ENERGIE

## VII. 1 Eau

### Source d'approvisionnement

Dans la région de Kolda, près de la moitié des ménages (48,9%) utilise une source améliorée<sup>2</sup> pour s'approvisionner en eau, via un robinet dans le logement (12,4%), un puits protégé (20,8%) et dans une moindre mesure un robinet dans la cour/parcelle (5,9%) ou un robinet du voisin (4,0%). Toutefois, près de la moitié des ménages (49,5%) également s'approvisionnent en eau à partir d'un puits non protégé. Selon le milieu de résidence, plus de deux tiers des ménages en milieu urbain (66,9%) et plus du tiers en milieu rural (36,1%) utilisent une source

améliorée d'approvisionnement en eau, notamment le puits protégé, et ce tant en milieu urbain (26,4%) qu'en milieu rural (16,7%). Le recours à un robinet dans le logement (22,6% contre 5,1%), ou dans la cour/parcelle (9,3 contre 3,5%) ou chez le voisin (5,6% contre 2,8%) pour l'approvisionnement en eau n'est pas très fréquent tant en milieu urbain qu'en milieu rural. En revanche, près du tiers des ménages en milieu urbain (32,0%) et moins de deux tiers des ménages en milieu rural (62,1%) utilisent un puits non protégé pour l'approvisionnement en eau.

### Définitions :

- **Réseau d'eau potable :** Selon l'OMS, l'eau potable est une eau ayant des caractéristiques microbiennes, chimiques et physiques qui répondent aux directives de l'OMS ou aux normes nationales relatives à la qualité de l'eau de boisson. L'eau potable est une eau que l'on peut boire ou utiliser à des fins domestiques et industrielles sans risque pour la santé.

### En savoir plus :

<https://www.ansd.sn/rapports/rgph-5-2023>

<sup>2</sup> La source d'eau est dite améliorée dès lors qu'elle est protégée de la contamination (des eaux de ruissellement et des fientes d'oiseaux notamment). Sont considérés comme sources améliorées les points d'approvisionnement en eau suivants : branchement domestique (robinet dans le logement ou la cour/parcelle ou du voisin), robinet

public/borne fontaine, puits à pompe ou forage, puits protégé, source protégée, eau minérale ou améliorée et eau de pluie.

**Tableau 0-1 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le principal mode d'approvisionnement en eau**

		KOLDA	VELINGARA	MEDINA Y. F.	Urbain	Rural	Total
Robinet dans logement	Effectif	4256	5093	1328	8103	2573	10676
	Nb. colonnes (%)	<b>13,2</b>	<b>13,1</b>	<b>8,8</b>	<b>22,6</b>	<b>5,1</b>	<b>12,4</b>
Robinet dans cour/ parcelle	Effectif	1562	2617	940	3335	1784	5119
	Nb. colonnes (%)	<b>4,8</b>	<b>6,7</b>	<b>6,2</b>	<b>9,3</b>	<b>3,5</b>	<b>5,9</b>
Robinet du voisin	Effectif	806	1859	750	2015	1400	3416
	Nb. colonnes (%)	<b>2,5</b>	<b>4,8</b>	<b>5,0</b>	<b>5,6</b>	<b>2,8</b>	<b>4,0</b>
Robinet public/borne fontaine	Effectif	191	944	993	184	1944	2128
	Nb. colonnes (%)	<b>0,6</b>	<b>2,4</b>	<b>6,6</b>	<b>0,5</b>	<b>3,9</b>	<b>2,5</b>
Puits à pompe ou forage	Effectif	427	1646	430	610	1892	2503
	Nb. colonnes (%)	<b>1,3</b>	<b>4,2</b>	<b>2,9</b>	<b>1,7</b>	<b>3,8</b>	<b>2,9</b>
Puits protégé	Effectif	8279	7473	2149	9474	8427	17901
	Nb. colonnes (%)	<b>25,7</b>	<b>19,2</b>	<b>14,3</b>	<b>26,4</b>	<b>16,7</b>	<b>20,8</b>
Puits non protégé	Effectif	15942	18415	8348	11458	31247	42704
	Nb. colonnes (%)	<b>49,5</b>	<b>47,3</b>	<b>55,4</b>	<b>32,0</b>	<b>62,1</b>	<b>49,5</b>
Source protégée	Effectif	87	157	24	121	147	268
	Nb. colonnes (%)	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>
Source non protégée	Effectif	472	491	98	304	757	1061
	Nb. colonnes (%)	<b>1,5</b>	<b>1,3</b>	<b>0,7</b>	<b>0,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>
Camion-citerne	Effectif	3	11	0	3	11	14
	Nb. colonnes (%)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Charrette avec petite citerne/tonneau	Effectif	3	30	0	7	26	33
	Nb. colonnes (%)	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>
Eau de surface	Effectif	57	162	2	107	113	220
	Nb. colonnes (%)	<b>0,2</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>
Eau minérale/améliorée	Effectif	122	31	3	135	21	156
	Nb. colonnes (%)	<b>0,4</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,0</b>	<b>0,2</b>
<b>Source amélioré</b>	Effectif	15730	19820	6617	23978	18188	42166
	Nb. colonnes (%)	<b>48,8</b>	<b>50,9</b>	<b>43,9</b>	<b>66,9</b>	<b>36,1</b>	<b>48,9</b>
Total	Effectif	32207	38929	15064	35857	50343	86200
	Nb. colonnes (%)	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. RGPH-5, 2023

## VII.2 Assainissement

### Accès aux toilettes

L'utilisation de latrines non couvertes comme type d'aisance est plus répandue dans la région Kolda et concerne le tiers des ménages (33,1%), celles couvertes sont utilisées par le quart des ménages (25,0%) et la chasse avec fosse (20,0%) par le cinquième des ménages. Toutefois, la défécation à l'air libre, concerne près du sixième des ménages (13,4%).

En milieu urbain, la chasse avec fosse comme type d'aisance est plus répandue avec le tiers des ménages urbains (33,4%) concernés que les latrines couvertes (28,5%) ou non couvertes (21,1%). Par contre, en milieu rural, les latrines non couvertes dominent, avec plus de quatre ménages sur dix qui utilise ce type d'aisance, celles couvertes (22,5%) ou à chasse avec fosse (10,4%).

### Evacuation des excréments

A Kolda, seul près du tiers des ménages (31,3%) ont un mode saine d'évacuation des excréments. Cette situation est beaucoup plus accentuée en milieu rural (24,0%) qu'en milieu urbain (45,8%), chez les ménages pauvres (28,0%) que chez

ceux non pauvres (34,8%). L'évacuation des excréments constitue une problématique avec 68,7% des ménages n'utilisant pas un mode d'évacuation saine des excréments tant en milieu rural (76,9%) qu'en milieu urbain (55,0%).

### Evacuation des eaux usées

Dans la région de Kolda, pour le mode d'évacuation des eaux usées, six ménages sur dix (59,9%) déversent les eaux usées dans la rue ou en plein nature. En général, le recours à la rue ou à la nature est plus fréquent en milieu rural (65,0 %) qu'en

milieu urbain (52,8 %). Dans chaque département, cette pratique sur le traitement des eaux usées est la plus répandue avec 62,0 % à Médina Yoro Foulah, 60,4% à Vélingara et 58,3 % à Kolda.

### Evacuation des ordures ménagères

Concernant le mode d'évacuation des ordures, un ménage sur deux (50,0%) utilisent des dépotoirs sauvages ou la nature. L'utilisation des dépotoirs sauvages est plus fréquente en milieu rural (67,0%) qu'en milieu urbain (26,2 %). Les dépotoirs sauvages sont relativement plus utilisés

dans le département de Médina Yoro Foulah (67,5 %) que dans ceux de Vélingara (45,6%) et Kolda (47,2 %). En milieu urbain, le recours au camion de ramassage est plus fréquent et concerne quatre ménages sur dix.

### Définitions :

- **Réseau d'eau potable :** Selon l'OMS, l'eau potable est une eau ayant des caractéristiques microbiennes, chimiques et physiques qui répondent aux directives de l'OMS ou aux normes nationales relatives à la qualité de l'eau de boisson. L'eau potable est une eau que l'on peut boire ou utiliser à des fins domestiques et industrielles sans risque pour la santé.

### En savoir plus :

<https://www.ansd.sn/rapports/rgph-5-2023>

**Tableau 0-2 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence**

		KOLDA	VELINGARA	MEDINA Y. F.	Urbain	Rural	Total
<b>Principal type d'aisance</b>							
Chasse raccordée à l'égout	Effectif	1477	1084	15	2576	0	2576
	Nb. colonnes (%)	<b>4,6</b>	<b>2,8</b>	<b>0,1</b>	<b>7,2</b>	<b>0,0</b>	<b>3,0</b>
Chasse avec fosse	Effectif	8252	7360	1599	11970	5241	17211
	Nb. colonnes (%)	<b>25,6</b>	<b>18,9</b>	<b>10,6</b>	<b>33,4</b>	<b>10,4</b>	<b>20,0</b>
Couverte	Effectif	7306	10638	3591	10208	11327	21534
	Nb. colonnes (%)	<b>22,7</b>	<b>27,3</b>	<b>23,8</b>	<b>28,5</b>	<b>22,5</b>	<b>25,0</b>
Non couverte	Effectif	10222	12920	5512	7572	21083	28655
	Nb. colonnes (%)	<b>31,7</b>	<b>33,2</b>	<b>36,6</b>	<b>21,1</b>	<b>41,9</b>	<b>33,2</b>
Ventilée améliorée	Effectif	1034	723	172	1006	923	1929
	Nb. colonnes (%)	<b>3,2</b>	<b>1,9</b>	<b>1,1</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>
Edicule public	Effectif	403	418	394	329	885	1215
	Nb. colonnes (%)	<b>1,3</b>	<b>1,1</b>	<b>2,6</b>	<b>0,9</b>	<b>1,8</b>	<b>1,4</b>
Dans la nature	Effectif	3152	4942	3431	1813	9712	11525
	Nb. colonnes (%)	<b>9,8</b>	<b>12,7</b>	<b>22,8</b>	<b>5,1</b>	<b>19,3</b>	<b>13,4</b>
Chez le voisin	Effectif	215	604	222	300	741	1041
	Nb. colonnes (%)	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,5</b>	<b>0,8</b>	<b>1,5</b>	<b>1,2</b>
Autre	Effectif	147	238	128	83	430	513
	Nb. colonnes (%)	<b>0,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>
<b>Principal mode d'évacuation des eaux usées</b>							
Réseau d'égout	Effectif	1192	783	10	1985	0	1985
	Nb. colonnes (%)	<b>3,7</b>	<b>2,0</b>	<b>0,1</b>	<b>5,5</b>	<b>0,0</b>	<b>2,3</b>
Canal fermé	Effectif	1801	2034	304	3479	659	4138
	Nb. colonnes (%)	<b>5,6</b>	<b>5,2</b>	<b>2,0</b>	<b>9,7</b>	<b>1,3</b>	<b>4,8</b>
Canal à ciel ouvert	Effectif	2244	4106	1013	2814	4549	7363
	Nb. colonnes (%)	<b>7,0</b>	<b>10,5</b>	<b>6,7</b>	<b>7,8</b>	<b>9,0</b>	<b>8,5</b>
Grille, bouche avaloir	Effectif	75	35	7	102	16	118
	Nb. colonnes (%)	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,3</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>
Fosse/puisard	Effectif	2882	2248	545	4105	1570	5675
	Nb. colonnes (%)	<b>8,9</b>	<b>5,8</b>	<b>3,6</b>	<b>11,4</b>	<b>3,1</b>	<b>6,6</b>
Dans la mer, fleuve	Effectif	761	203	319	368	915	1283
	Nb. colonnes (%)	<b>2,4</b>	<b>0,5</b>	<b>2,1</b>	<b>1,0</b>	<b>1,8</b>	<b>1,5</b>
Cours d'eau	Effectif	1854	1918	1052	1056	3768	4824
	Nb. colonnes (%)	<b>5,8</b>	<b>4,9</b>	<b>7,0</b>	<b>2,9</b>	<b>7,5</b>	<b>5,6</b>
Trou creusé	Effectif	2517	3866	2449	2814	6018	8832
	Nb. colonnes (%)	<b>7,8</b>	<b>9,9</b>	<b>16,3</b>	<b>7,8</b>	<b>12,0</b>	<b>10,2</b>
Dans la rue/nature	Effectif	18765	23517	9346	18928	32700	51627
	Nb. colonnes (%)	<b>58,3</b>	<b>60,4</b>	<b>62,0</b>	<b>52,8</b>	<b>65,0</b>	<b>59,9</b>
Autre	Effectif	116	219	19	206	148	355
	Nb. colonnes (%)	<b>0,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>
<b>Mode d'évacuation des ordures ménagères</b>							
Camion de ramassage	Effectif	8265	6130	196	14398	194	14592
	Nb. colonnes (%)	<b>25,7</b>	<b>15,7</b>	<b>1,3</b>	<b>40,2</b>	<b>0,4</b>	<b>16,9</b>
Calèche/Charrette	Effectif	1217	2765	2735	1218	5500	6718
	Nb. colonnes (%)	<b>3,8</b>	<b>7,1</b>	<b>18,2</b>	<b>3,4</b>	<b>10,9</b>	<b>7,8</b>
Dépôt autorisé/ Pointregroupement normalisé	Effectif	984	2178	327	1391	2098	3489
	Nb. colonnes (%)	<b>3,1</b>	<b>5,6</b>	<b>2,2</b>	<b>3,9</b>	<b>4,2</b>	<b>4,0</b>
Dépôt sauvage / Dans la nature	Effectif	15211	17749	10161	9380	33740	43121
	Nb. colonnes (%)	<b>47,2</b>	<b>45,6</b>	<b>67,5</b>	<b>26,2</b>	<b>67,0</b>	<b>50,0</b>
Enfouissement	Effectif	927	1917	592	1200	2235	3435
	Nb. colonnes (%)	<b>2,9</b>	<b>4,9</b>	<b>3,9</b>	<b>3,3</b>	<b>4,4</b>	<b>4,0</b>
Incinération	Effectif	5378	7613	815	8096	5710	13806
	Nb. colonnes (%)	<b>16,7</b>	<b>19,6</b>	<b>5,4</b>	<b>22,6</b>	<b>11,3</b>	<b>16,0</b>
Autre	Effectif	224	578	238	175	865	1040
	Nb. colonnes (%)	<b>0,7</b>	<b>1,5</b>	<b>1,6</b>	<b>0,5</b>	<b>1,7</b>	<b>1,2</b>
Total	Effectif	32207	38929	15064	35857	50343	86200
	Nb. colonnes (%)	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. RGP5-5, 2023

### VII. 3 Sources d'énergie des ménages

Dans la région de Kolda, pour plus du tiers des ménages (36,3%), l'électricité de la société nationale d'électricité est la principale source d'éclairage. Pour la lampe torche, avec le tiers des ménages (33,7%) concernés, est très répandue comme mode d'éclairage principal du ménage. En outre, avec plus du cinquième des ménages (21,7%) ayant le solaire comme source d'éclairage, le mix énergétique en rapport à la politique de promotion des énergies renouvelables est important dans la région.

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que les trois sources susmentionnées, sont les principales sources d'éclairages des ménages. En milieu urbain, trois quarts des ménages (75,5%) utilisent l'électricité produite par la société nationale d'électricité comme mode d'éclairage contre seulement moins du dixième (8,5%) en milieu rural. Le solaire n'est utilisé que par le vingtième des ménages (5,8%) en milieu urbain contre le tiers en milieu rural (33,1%). La lampe

torche, quant à elle, est encore utilisée par moins du sixième des ménages urbains (13,9%) contre près de la moitié des ménages en zone rurale (47,8%).

Comme avec le milieu de résidence, il ressort que trois sources susmentionnées sont encore les principales sources d'éclairages des ménages selon le département. En effet, à Kolda un peu plus de la moitié des ménages (51,9%) utilisent l'électricité, le quart (25,1%) une lampe torche et le sixième le solaire (16,8%) comme principal mode d'éclairage. A Vélingara, la lampe torche (37,5%) est plus répandue que l'électricité de la société nationale (35,6%) et le solaire (17,8%) comme mode d'éclairage du ménage. Pour Médina Yoro Foulah, le solaire (42,4%) et la lampe torche (42,2%), dans les mêmes proportions, sont plus fréquents comme source principal d'éclairage des ménages alors que l'électricité de la société nationale n'est utilisée que par le vingtième des ménages (5,2%).

#### Définitions :

- **Eclairage** : c'est l'application de la lumière aux objets ou à leur entourage pour qu'ils puissent être vus ; action, manière d'éclairer, de s'éclairer ; ensemble des appareils qui distribuent une lumière artificielle :

#### En savoir plus :

- <https://www.ansd.sn/rapports/rgph-5-2023>

**Tableau 0-3 : Répartition (en %) des ménages par département et par milieu de résidence selon le principal mode d'éclairage**

		KOLDA	VELINGARA	MEDINA Y. F.	Urbain	Rural	Total
Electricité	Effectif	16704	13846	778	27064	4264	31328
	Nb. colonnes (%)	<b>51,9</b>	<b>35,6</b>	<b>5,2</b>	<b>75,5</b>	<b>8,5</b>	<b>36,3</b>
Solaire	Effectif	5396	6944	6385	2078	16647	18724
	Nb. colonnes (%)	<b>16,8</b>	<b>17,8</b>	<b>42,4</b>	<b>5,8</b>	<b>33,1</b>	<b>21,7</b>
Groupe électrogène	Effectif	7	11	17	1	34	35
	Nb. colonnes (%)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>
Gaz	Effectif	12	11	7	7	23	30
	Nb. colonnes (%)	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Lampe à pétrole artisanale	Effectif	17	9	4	13	17	30
	Nb. colonnes (%)	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
Lampe tempête	Effectif	286	367	277	190	739	929
	Nb. colonnes (%)	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>1,8</b>	<b>0,5</b>	<b>1,5</b>	<b>1,1</b>
Bougie	Effectif	469	983	299	654	1097	1750
	Nb. colonnes (%)	<b>1,5</b>	<b>2,5</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>2,2</b>	<b>2,0</b>
Bois	Effectif	329	803	407	111	1428	1539
	Nb. colonnes (%)	<b>1,0</b>	<b>2,1</b>	<b>2,7</b>	<b>0,3</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>
Lampe rechargeable	Effectif	707	1175	418	634	1667	2301
	Nb. colonnes (%)	<b>2,2</b>	<b>3,0</b>	<b>2,8</b>	<b>1,8</b>	<b>3,3</b>	<b>2,7</b>
Lampe torche	Effectif	8088	14608	6363	4975	24085	29060
	Nb. colonnes (%)	<b>25,1</b>	<b>37,5</b>	<b>42,2</b>	<b>13,9</b>	<b>47,8</b>	<b>33,7</b>
Autre	Effectif	190	172	110	129	342	471
	Nb. colonnes (%)	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>0,5</b>
Total	Effectif	32207	38929	15064	35857	50343	86200
	Nb. colonnes (%)	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : ANSD. RGPH-5, 2023

## POPULATION VULNERABLE

### VIII.1 Situation des enfants (0-14 ans)

Les enfants de 3-14 ans sont inclus dans la cible scolaire au préscolaire, à l'élémentaire et au moyen secondaire. L'accès à l'école est mesuré à partir du taux brut d'admission (TBA) et l'intensité de la fréquentation à partir du taux brut de scolarisation (TBS).

En 2024, le TBS au préscolaire est de 25,5% contre 20,3% en 2023, soit un accroissement 5,2 points de pourcentage. L'achèvement du primaire est l'un des principaux objectifs de la politique de

scolarisation universelle. Dans sa nouvelle Lettre de Politique sectorielle, le Sénégal s'est fixé comme objectif l'atteinte d'un taux d'achèvement de 100%.

En 2024, le taux d'achèvement à l'élémentaire a baissé et est estimé à 64,0%, contre 68,0% en 2023. Parallèlement, le taux de réussite au Certificat de Fin d'Études élémentaires (CFEE) a connu une baisse passant de 84,4% en 2023 à 82,9% en 2024.

#### Définitions :

**Vulnérabilité** : l'expression « vulnérable » vient du latin « *vulnerabilis, de vulnerare* » qui signifie blesser. Il fait référence aussi au talon d'Achille : le point de faiblesse, la potentialité d'être blessé. Le sens de l'adjectif « vulnérable » a connu quelques évolutions au fil temps. Dans tous les domaines de recherche : médecine, psychologie, économie, géographie des risques, il est devenu le qualificatif d'une situation négative en relation à l'ensemble d'un groupe social ou d'une société. Autrement dit, la vulnérabilité traduit une situation de faiblesse à partir de laquelle l'intégrité d'un être est ou risque d'être affectée, diminuée, altérée.

**Tableau 0-1: Situation éducative des enfants**

Indicateurs	2023	2024
Taux Brut de Scolarisation à l'élémentaire (%)	90,3	85,9
Taux d'achèvement au primaire (%)	68,0	64,0
Taux de réussite au CFEE (%)	84,4	82,9
Taux Brut de Scolarisation au moyen (%)	48,9	41,9
Taux d'achèvement au moyen (%)	28,9	22,9
Taux de réussite au BFEM (%)	89,1	83,7
Taux de réussite au BAC (%)	39,7	37,9
Taux de redoublement à l'élémentaire (%)	1,2	1,1
Taux de redoublement au moyen (%)	19,3	18,8
Taux de redoublement au secondaire (%)	15,2	19,7
Taux d'abandon au moyen (%)	13,1	16,6
Taux brut de pré scolarisation (%)	20,3	25,5
Indice de parité au TBS à l'élémentaire	1,1	1,2
Indice de parité au moyen	1,1	1,2

**Source** : Inspection d'académie Kolda

## VIII.2 Situation des femmes

Dans la région de Kolda, 66 432 femmes ont subi au moins une violence (physique, sexuelle, économique ou psychologique) au cours des 12 derniers mois, soit un taux de prévalence de 23,5%. Les jeunes femmes de 15 à 34 ans (29,9%) sont plus victimes de violences faites aux femmes que les femmes adultes de 35 ans et plus

(16,6%). En outre, à Kolda, les femmes instruites de niveaux secondaire et plus (29,5%) ou des niveaux moyen et élémentaire (27,3%) sont relativement plus victimes de violences sous toutes formes que les femmes non instruites à l'école (19,9%).

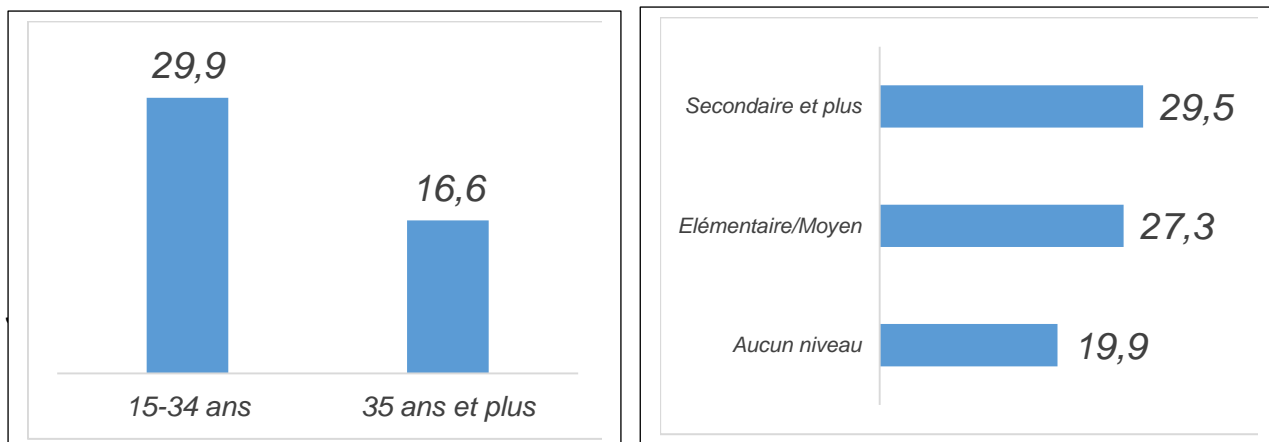
### Définitions :

- **Prévalence de la violence sexuelle** : Pourcentage de femmes ayant subi des actes de violence sexuelle (commis par un conjoint ou par quelqu'un d'autre) à un certain moment de leur vie ou dans les douze derniers mois. Échantillon : Femmes de 15-49 ans.
- **Prévalence des actes de violence physique commis par quelqu'un** : Pourcentage de femmes qui ont subi des actes de violence physique (commis par un conjoint ou quelqu'un d'autre) depuis l'âge de 15 ans et dans les douze derniers mois. Échantillon : Femmes de 15-49 ans.
- **Violence émotionnelle** : c'est une forme de violence ou d'abus envers autrui sans qu'une violence physique soit mise en œuvre directement. Dans les enquêtes EDS, elle a été évaluée à l'aide des questions suivantes : est-ce qu'il est déjà arrivé que votre mari/partenaire vous dise ou vous fasse quelque chose pour vous humilier devant d'autres personnes ; vous menace de vous blesser ou de vous faire du mal, à vous ou quelqu'un qui vous est proche ; vous insulter ou vous rabaisser.

### En savoir plus :

- Enquête Nationale de Référence sur les Violences Faites aux Femmes (ENR-VFF), novembre 2024

**Tableau 0-2 : Prévalences des violences physiques, sexuelles et émotionnelles infligées aux femmes âgées de 15 ans et plus**



**Source :** ANSD, Enquête Nationale de Référence sur les Violences Faites aux Femmes (ENR-VFF), novembre 2024

### VIII.3 Sécurité alimentaire

La lutte contre l'insécurité alimentaire constitue une préoccupation majeure de l'État du Sénégal et un Objectif de développement durable (ODD2).

L'indicateur FIES (Food Insecurity Experience Scale), dans le cadre harmonisé (CH), mesure l'insécurité alimentaire vécue par les ménages en distinguant deux niveaux : Modérée ou sévère. Modérée : Difficulté à accéder à une alimentation adéquate. Sévère : Privation alimentaire grave, pouvant entraîner des conséquences sanitaires.

En 2024, la région de Kolda présente une situation assez préoccupante en matière d'insécurité alimentaire selon l'échelle FIES. Le département de Vélingara enregistre la prévalence la plus élevée avec 50,4% de la population en insécurité alimentaire modérée ou sévère, dont 20,0% en situation sévère. Le département de Médina Yoro Foulah suit avec 41,1% de la population en situation modérée ou sévère dont 14,4% en

situation sévère contre 22,1% et 6,3% pour le département de Kolda.

En analysant les résultats du Cadre Harmonisé en 2024, la région, notamment le département de Vélingara est confrontée à une insécurité alimentaire préoccupante.

En 2023, les départements de Kolda (84%) et de Médina Yoro Foulah (82%) affichaient des proportions importantes de ménages en phase sous pression que le département de Vélingara (69%). Celui-ci, a contrario, concentre une proportion de ménages en phase de stress (26%). Aucun ménage n'a été classé en phase urgence, ce qui constitue un indicateur positif. Toutefois, la persistance de niveaux élevés en phase sous pression et crise souligne la nécessité de renforcer les interventions ciblées, notamment en matière de résilience des ménages, diversification des moyens de subsistance et amélioration des systèmes d'alerte précoce.

#### Définitions :

**Sécurité alimentaire** : selon la définition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies, une personne est en situation de « sécurité alimentaire » lorsqu'elle a la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

**Insécurité alimentaire aiguë** : selon le cadre de classification de la sécurité alimentaire, l'insécurité alimentaire aiguë présente cinq phases à savoir la phase 1 (minimale), la phase 2 (stress), la phase 3 (crise), la phase 4 (urgence) et la phase 5 (famine). On parle de phase 1 (minimale) lorsque les ménages parviennent à combler leurs besoins alimentaires et non alimentaires essentiels sans recourir à des stratégies atypiques ou non viables d'accès à l'alimentation et au revenu. On parle de phase 2 (stress), lorsque les ménages ont une consommation alimentaire minimale adéquate. Toutefois, ils ne peuvent se permettre certaines dépenses non alimentaires essentielles sans recourir à des stratégies d'adaptation de stress.

#### En savoir plus :

- <https://www.oecd.org/fr/agriculture/sujets/securite-alimentaire/>
- <https://www.secnsa.sn/>

**Tableau 0-3 : échelle de l'insécurité basée sur le cadre harmonisée (CH)**

Département	Population totale	Classification de la zone	Pourcentage de ménages affectés par chaque Ph				
			Période :				
			Ph 1	Ph 2	Ph 3	Ph 4	Ph 5
Kolda	343 537	1	84%	14%	2%	0%	0%
Medina Yoro Foulah	196 523	1	82%	14%	4%	0%	0%
Velingara	429 325	2	69%	26%	5%	0%	0%

Source : SECNSA, 2023-2024

**Graphique 0-1 : Prévalence de l'insécurité alimentaire basée sur la FIES par région (%)**

Départements	2023			2024		
	SA minimale	IA aiguë modérée	IA aiguë sévère	SA minimale	IA aiguë modérée	IA aiguë sévère
Kolda	81,4	16,5	2,1	77,9	15,8	6,3
Médina Yoro Foulah	67,2	29,5	3,3	58,4	27,1	14,5
Vélingara	67,1	30,9	2,0	49,6	30,4	20,0
Région						

Source : SECNSA, 2023-2024

## **SECTION D. SERVICES SOCIAUX**

CHAPITRE IX : PROTECTION SOCIALE

CHAPITRE X : JUSTICE

CHAPITRE XI : SANTE

CHAPITRE XII : ÉDUCATION

CHAPITRE XIII : CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

## PROTECTION SOCIALE

## IX.1 Assistances sociales et secours aux victimes

En 2024, au titre des sorties dénombrées, la Compagnie d'Incendie et de Secours de Kolda, a effectué 2 327 sorties.

Les sorties de secours aux victimes au nombre de 1 224, représentent plus de la moitié (52,6%) des sorties.

Par ailleurs, les sorties pour motif Opérations Diverses (24,9%) constituent près du quart des sorties effectuées.

En outre, les sorties pour motif d'incendie au nombre de 318 cas, relativement important, représentent près du sixième (13,7%) des sorties.

In fine, les sorties pour motif d'assistance aux personnes (4,7%) ou pour autres activités (4,1%) effectuées quasiment dans les mêmes proportions sont relativement moins importantes.

### Définitions :

L'assistance sociale est fondée sur un système non contributif qui est principalement assuré par l'État qui l'organise, le finance et le met en œuvre. Elle est menée au profit des groupes vulnérables. La politique d'assistance sociale vise à améliorer le développement social du pays à travers des transferts sociaux octroyés directement aux ménages ou aux individus vulnérables. Ces transferts peuvent aussi être implicites c'est-à-dire sous forme de subventions et/ou de prises en charge gratuite des services sociaux de base. Ils sont soit sans contrepartie soit contre des conditions concernant l'utilisation des services de base dans une optique de renforcement du capital humain.

### En savoir plus :

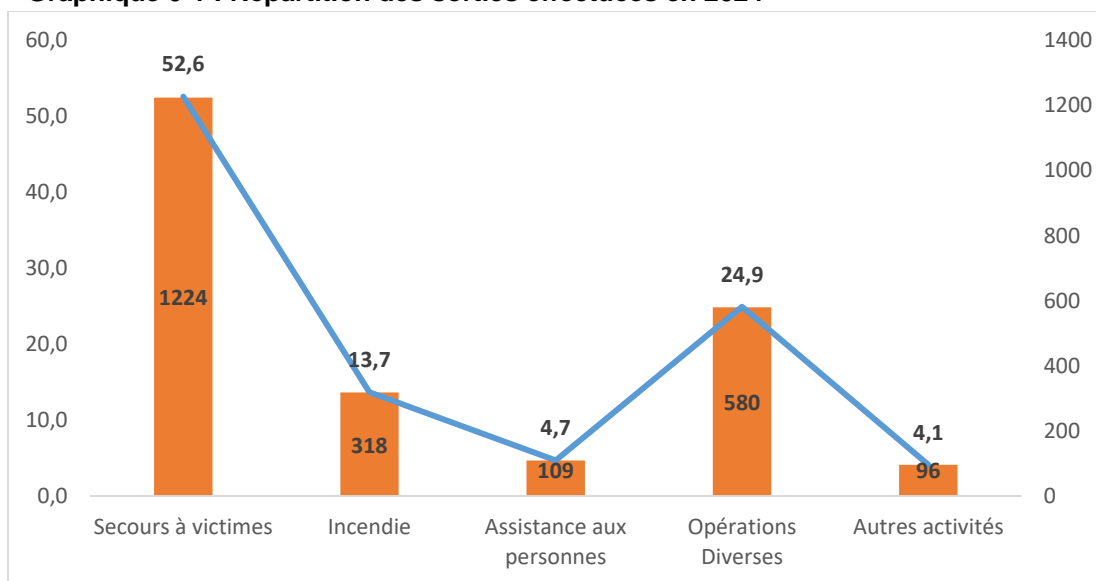
BRSP de Kolda, 2024

**Tableau 0-1: Nombre de sorties effectuées en 2024**

Sorties	2024	Pourcentage (%)
<b>Secours à victimes</b>	1 224	52,6
<b>Incendie</b>	318	13,7
<b>Assistance aux personnes</b>	109	4,7
<b>Opérations Diverses</b>	580	24,9
<b>Autres activités</b>	96	4,1
<b>Total</b>	<b>2 327</b>	<b>100</b>

Source : BRSP de Kolda, 2024

**Graphique 0-1 : Répartition des sorties effectuées en 2024**



Source : BRSP de Kolda, 2024

## IX.2 Programmes d'assistance sociale

Les programmes d'assistance sociale ciblent les groupes vulnérables. Les politiques basées sur l'assistance sociale cherchent à améliorer les conditions de vie des ménages à travers notamment les programmes de la bourse de sécurité familiale (BSF), la couverture maladie universelle (CMU) et la carte d'égalité des chances (CEC).

Le nombre de ménages de la BSF (30 119) demeurent constant en 2023, et ce même depuis 2017. Toutefois, en 2024 aucun ménage n'a bénéficié de la BSF, en raison de la suspension momentanée du programme par l'autorité. Une situation similaire est observée chez les

bénéficiaires de la carte d'égalité de chance.

Entre 2023 et 2024, concernant la Couverture Maladie Universelle (CMU), le nombre de ménages enrôlés est resté quasiment identique avec respectivement 36 916 et 36 655 soit une baisse des ménages enrôlés dans le programme de la Couverture Maladie Universelle. En outre, plus de quatre personnes sur dix (45,1%) non prises en charge par les systèmes formels de sécurité sociale bénéficient d'une couverture par les mutuelles de santé communautaire en 2024, contre une proportion moins de deux points de pourcentage (43,2%) en 2023.

### Définitions :

Le régime sénégalais de protection sociale est bâti autour de deux axes : l'assistance sociale et la sécurité sociale. L'assistance sociale est principalement prise en compte dans les programmes entrepris par l'Etat en matière de revenus et de politiques discriminatoires au bénéfice des personnes en situation de vulnérabilité. Dans le cadre de ces programmes, l'approche des filets sociaux a été adoptée d'une part, avec l'établissement d'un registre national unique (RNU) des ménages vulnérables pour identifier les bénéficiaires des programmes d'assistanat à l'instar du Programme national des Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF). Et d'autre part, les programmes ont eu une portée universelle à l'image de la Couverture Maladie Universelle (CMU). En outre, des cartes d'égalité des chances ont été délivrées pour les personnes en situation d'handicap. Quant à la protection sociale, elle est fournie par la Direction de l'Action Sociale sur la base de consultations sociales, la Caisse de Sécurité Sociale (CSS) aux salariés et partant par la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers (BNSP) dans sa mission de secours et d'assistance aux victimes

### En savoir plus :

[https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-04/6-SES-2019\\_Assistance-sociale\\_1.pdf](https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-04/6-SES-2019_Assistance-sociale_1.pdf)

Tableau 0-2 : Nombre de bénéficiaires de la BSF, de la CMU et de la CEC en 2023 et 2024

Indicateurs	Kolda		Vélingara		MYF		Région	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Nombre de ménages vulnérable bénéficiaires de BSF	10715	0	12779	0	6625	0	30119	0
Nombre de bénéficiaires de la CEC	419	0	2127	0	121	0	2667	0
Nombre de ménages vulnérables enrôlés dans la SEN-CMU	7154	10500	14011	23448	15751	5707	36916	39655
Nombre d'élèves (système formel comme informel) enrôlés dans la SEN-CMU	536	1818	264	5240	3232	3241	4032	10291
Nombre de personnes ayant bénéficié de la prise en charge du plan Sésame	ND	1263	ND	ND	ND	ND	4 737	1263
Nombre d'enfants âgés de 0 à 59 mois ayant bénéficié de la gratuité des soins	28 805	33 624	42 569	42 769	30 172	30 239	101 546	106 632
Nombre de séances de dialyse prise en charge	NA	NA	NA	NA	NA	NA	ND	5 233
Taux de couverture SEN-CMU							58,0	<b>62,1</b>
Taux de couverture par les mutuelles de santé (MS)							43,2	<b>45,1</b>

Source : Service régional de l'Action sociale

Tableau 0-3 : Evolution du nombre de consultations sociales effectuées par le SRAS dans la région de Kolda selon le type de demande

Type de demande de consultation sociale	Demandes reçues	Consultations effectuées	Progression
	Nb	Nb	%
<b>Secours</b>	58	03	5,2
<b>Prise en charge médicale</b>	109	109	100
<b>Demande d'appareillage</b>	07	02	28,6
<b>Médiation familiale</b>	13	13	100
<b>Appui et assistance aux "daara"<sup>3</sup></b>	12	04	33,3
<b>Demande de bourse de formation ou d'aide scolaire</b>	15	10	66,7
<b>Demande de financement de projet</b>	05	01	20,0

Source: Service régional de l'Action sociale, 2024

<sup>3</sup>Daara = école coranique en langue Wolof

# JUSTICE

## X.1 Établissements pénitentiaires

Dans la région de Kolda, l'administration pénitentiaire se résume à deux Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC), dont l'une est sise dans la capitale régionale polarisant les départements de Kolda et de MYF et l'autre dans le département de Vélingara.

L'administration pénitentiaire a pour mission principale de mettre en œuvre les

décisions et sentences prononcées par l'autorité judiciaire et d'assurer le maintien de la sécurité publique et la réinsertion sociale de la population carcérale.

Au niveau de la région de Kolda, deux (02) établissements pénitentiaires (EP) sont dénombrés notamment dans les départements de Kolda et de Vélingara abritant chacun un EP entre 2023 et 2024.

### Définitions :

- **Établissements pénitentiaires** : Ce sont des lieux privés de liberté gérés par l'administration pénitentiaire. On distingue deux catégories d'établissements pénitentiaires : les maisons d'arrêt et les établissements pénitentiaires.
- **Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC)** : Ce sont des établissements pénitentiaires qui reçoivent des détenus provisoires (inculpés, prévenus et accusés) et des condamnés à une peine inférieure ou égale à (01) an.
- **Camps pénaux** : Ce sont des établissements pénitentiaires qui reçoivent les condamnés à une peine ou plusieurs peines dont le restant ou le total est supérieur à un (01) an, condamnés à la réclusion criminelle à temps, à perpétuité et à la détention criminelle à temps.
- **Taux d'occupation** : C'est un indicateur qui permet d'apprécier la surpopulation carcérale. En effet, selon les normes du Comité international de la Croix Rouge, la surface minimale par détenu est de 3,4 m<sup>2</sup> en tenant compte de la surface des toilettes. Le taux d'occupation est calculé en rapportant le nombre de détenus à la capacité d'accueil réelle.

### En savoir plus :

- Rapport d'activités de l'administration pénitentiaire
- <https://justice.sec.gouv.sn/>
- <https://mce-avocat.fr/lexique-dictionnaire-juridique/>

**Tableau 0-1: Répartition des établissements pénitentiaires par département en 2023 et 2024**

Département	2023	2024
Kolda (Mac de Kolda)	1	1
Vélingara (Mac de Vélingara)	1	1
Médina yoro Foulah	0	0
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

**Source :** Mac Kolda 2023&2024

## X.2 Population pénale

Dans la région de Kolda, le nombre total des écroués est d'environ 340 en 2024 contre 367 en 2023, soit une baisse de 7,4%.

La répartition par département montre qu'environ les trois quarts de la population carcérale (76,4% en 2023 et 77,4% en 2024) est détenue dans le département de Kolda.

Selon le sexe, elle est constituée quasiment que d'hommes (97,9%). Cette

population est constituée de près de deux tiers (65,6%) de détenus condamnés contre un peu plus du tiers en détention provisoire en 2024.

Par ailleurs, il convient de noter qu'au niveau de la MAC de Kolda un sureffectif de la population carcérale (121%) est observé par rapport à la capacité d'accueil.

### Définitions :

**-Population carcérale** : Elle comprend l'ensemble des individus, prévenus et condamnés, détenus dans les établissements pénitentiaires ou sous contrôle de l'administration pénitentiaire par l'intermédiaire du bracelet électronique à un moment précis de l'année. On prend comme référence le 31 décembre.

**-Population pénale** : C'est l'effectif de la population carcérale à la date du 31 décembre à laquelle on ajoute le nombre de détenus qui s'ajournent dans les prisons depuis le 31 décembre jusqu'au jour-j.

**-Personne écrouée** : On dit qu'une personne est écrouée, **lorsqu'elle est mise en détention, en prison**. On emploie souvent ce mot au sujet d'une personne qui fait l'objet d'une mise en examen, avant même qu'elle ait été jugée. Exemple : le suspect a été mis en examen et écroué (il est donc détenu en attendant son procès). C'est l'ensemble des personnes qui sont entrées en détention au cours d'une année civile.

### En savoir plus :

[https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-12/6-SES-2017-2018\\_Justice.pdf](https://www.ansd.sn/sites/default/files/2022-12/6-SES-2017-2018_Justice.pdf)

<https://justice.sec.gouv.sn/>

Rapport d'activités de l'Administration pénitentiaire 2022, 2023

Tableau 0-2 : Taux d'occupation des établissements pénitentiaires en 2024

Etablissements pénitentiaires	Surface occupée en m2	Effectifs carcéraux	Capacité d'accueil réelle Normes CICR (3,4m2/Détenu)	Taux d'occupation Normes CICR (3,4m2/Détenu)	Observations basées sur les normes de CICR
MAR/DK	2 034	3 368	1 100	165%	2 268
CPL VI	1 789	1 026	967	57%	59
MAFLVI	216	144	117	123%	27
MAC Hann	210	153	113	135%	40
MAC Rufisque	412	54	223	24%	-169
MAC Cap-Manuel	355	288	192	150%	96
MAC Pavillon Spécial	304	38	164	23%	-96
MC Sébikotane	747	387	404	96%	-17
MAC Thiès	1 181	1 100	638	172%	462
MAC Mbour	869	742	470	157%	272
MAC Tivaouane	213	78	115	68%	-37
MAC Diourbel	730	681	396	172%	285
MAC Mbacké	268	168	145	116%	23
MAC Bambey	117	110	63	174%	47
MAC Saint-Louis	482	716	260	275%	456
MAC Dagana	247	81	133	61%	-52
MAC Podor	181	75	98	76,5%	-23
MAC Louga	925	551	502	110%	49
MAC Linguère	126	138	68	203%	70
MAC Kébémér	84	85	45	189%	40
MAC Tambacounda	499	425	270	157%	155
MAC Kédougou	278	293	150	195%	143
MAC Bakel	93	40	50	80%	-10
MAC Matam	405	235	218	107,80%	17
MAC Kaolack	946	727	511	142%	216
MAC Kaffrine	158	136	85	160%	51
MAC Nioro du Rip	215	93	116	80%	-23
CP Koutal	834	438	451	97%	-13
MAC Fatick	312	0	169	%	0
MAC Foundiougne	197	221	106	208,50%	115
MAC Gossas	259	156	140	111%	16
MAC Ziguinchor	742	280	401	70%	-121
MAC Bignona	692	157	374	42%	-217
MAC Oussouye	162	47	88	53%	-41
<b>MAC Kolda</b>	<b>403</b>	<b>263</b>	<b>218</b>	<b>121%</b>	<b>45</b>
MAC Sédhiou	227	114	123	93%	-9
<b>MAC Vélingara</b>	<b>158</b>	<b>77</b>	<b>85</b>	<b>90,50%</b>	<b>-8</b>
<b>Total</b>	<b>18 070</b>	<b>13 685</b>	<b>5 314</b>	<b>257%</b>	<b>8 371</b>

Source : DGAP, 2024

Tableau 0-3 : répartition et évolution des écroués selon le sexe

	MAC Kolda	MAC Vél	Total
Nombre de détenus provisoires hommes	112	1	113
Nombre de détenus provisoires femmes	4	0	4
<b>Total détenus provisoires</b>	<b>116</b>	<b>1</b>	<b>117</b>
Nombre de détenus condamnés hommes	144	76	220
Nombre de détenus condamnés femmes	3	0	3
<b>Total détenus condamnés</b>	<b>147</b>	<b>76</b>	<b>223</b>
<b>Total population carcérale</b>	<b>263</b>	<b>77</b>	<b>340</b>

Source : RAC, MAC de Kolda

# SANTE

## XI.1 Infrastructure et couverture

En analysant la répartition, il est constaté qu'en 2023, malgré la présence du CHR dans le district de Kolda, les besoins des autres districts en infrastructures de proximité, particulièrement pour MYF en zone urbaine, sont importants. La carte sanitaire de la région sert de guide pour la répartition des infrastructures et l'organisation des services de santé à l'échelle régionale, en se basant sur les normes du PNDS.

La région de Kolda est structurée selon trois districts sanitaires distincts : Kolda, Vélingara et MYF, chacun présentant des configurations d'infrastructures de santé variées en 2023. Le district de Kolda se caractérise par une offre de soins concentrée autour de son chef-lieu, avec 30 postes de santé en milieu rural pour 206 861 habitants, 7 postes en milieu urbain pour 110 665 habitants, et la présence d'un Centre de Santé ainsi que du Centre Hospitalier Régional (CHR) pour une population totale de 335 671 habitants. Comparé à Kolda, le district de Vélingara dispose de 25 postes de santé en zone rurale pour 285 547 habitants, 3 postes en zone urbaine pour 43 886 habitants, et 2 Centres de Santé pour 379 872 habitants, ce qui suggère une offre plus équilibrée entre les zones rurales et urbaines, mais avec une population plus étendue en milieu rural. Enfin, le district de MYF se distingue par sa forte concentration de postes de santé en milieu rural (20 postes pour 180 077 hbts), une absence de postes en zone urbaine et un unique Centre de Santé pour 188 426 habitants, le positionnant comme le district le moins pourvu en infrastructures, notamment en zone urbaine.

En termes de conformité les normes du PNDS en 2023, préconisent un poste de santé pour 5 000 habitants en zone rurale et un poste pour 10 000 habitants en zone urbaine. En analysant les ratios par district, on observe qu'en 2023, le district de Kolda avec 1 poste de santé pour 6895 habitants en zone rurale et 1 poste de santé pour 15 809 en zone urbaine dépasse déjà les normes, tout comme le district de MYF avec un poste pour 9 004 habitants en zone rurale. Le district de Vélingara dépasse la norme en zone rurale (1 pour 11 422 hbts) et en zone urbaine (1 pour 14 629 hbts). Pour les centres de santé, la norme est d'un centre pour 100 000 à 150 000 habitants. Les districts de Kolda (335 671 hbts pour 1 centre) et MYF (188 426 hbts pour 1 centre) dépassent aussi la norme en 2023. Le district de Vélingara avec 2 centres pour 379 872 habitants semble mieux loti et dépasse la norme. Il est important de souligner que le CHR n'est pas inclus dans les calculs des centres de santé car étant une structure de référence pour la région.

Pour la couverture géographique en 2023, le district de Kolda se distingue par une meilleure accessibilité aux postes de santé, avec un taux de 63,38%, suivi du district de Vélingara avec 53,34%. À l'échelle de la région, la couverture géographique des postes s'établit à 53,28%, permettant de toucher 72,31% de la population dans un rayon de 5 km. En 2022, le secteur privé sanitaire de la région comptait 1 clinique située à Kolda, des cabinets de généralistes (1 à Kolda et 6 à Vélingara), et 3 centres de soins infirmiers à Kolda. Pour le secteur public, il existait 61 cases de santé dans le district de Kolda, 72 dans celui de MYF et 98 dans celui de Vélingara.

### Définitions :

- **Poste de santé** : le poste de santé est une structure publique de santé qui offre des soins curatifs paramédicaux, des services promotionnels et préventifs.
- **Centre de santé** : les centres de Santé sont des structures sanitaires de proximité dispensant des soins de premier recours. Les centres de Santé élaborent un projet de santé. Ils mettent en place des actions d'éducation thérapeutique du patient, des actions de prévention et de santé publique.

### En savoir plus :

- <https://www.sante.gouv.sn/>

**Tableau 0-1:** Nombre d'infrastructures sanitaires selon le type, par département

District		District de Kolda	District de Velingara	District de MYF	REGION
Nb Localités (Villages ou quartiers)		770	643	588	2012
Population en 2023 <sup>4</sup>		335671	379872	188426	903969
Infrastructures	Nbre de postes de santé existant	41	31	21	93
	Ratio poste de santé/pop	1/8187	1/12254	1/8973	1/9720
	Accès aux infrastructures da santé (nbre de localités couvertes sur 5 km)	488	343	241	1072
	Pop loc 5 km (hbt)	288035	281108	84527	653670
	Taux de couverture geo	63,38	53,34	44,85	53,28
	Taux couverture pop (%)	85,81	74	40,23	72,31

Source : Région Médicale de Kolda

**Tableau 0-2 :** Indicateurs de couverture sanitaire des populations par département

District	Nbre de centres de santé	Population totale en 2023	Ratio centre de santé/population	Gap
KOLDA	1	335671	1CS/335670	2
MYF	1	188426	1CS/188425	1
VELINGARA	2	379872	1CS/189935	2
<b>REGION DE KOLDA</b>	<b>4</b>	<b>903969</b>	<b>1CS/225991</b>	<b>5</b>

Source : Région Médicale de Kolda

<sup>4</sup> Projections démographiques

## XI.2 Personnels

Selon les projections démographiques, la région abrite 903 969<sup>5</sup> personnes. Pour prendre en charge la santé de cette population, la région dispose de 93 postes de santé répartis sur le territoire, de 4 centres de santé, et d'un Centre Hospitalier Régional (CHR). L'analyse de la répartition du personnel de santé révèle des différences notables entre les différents districts.

Le district de MYF, par exemple, est peuplé de 188 246 habitants. Or, il ne compte que 2 médecins. Cette situation se traduit par un ratio de 1 médecin pour 94 213 habitants, ce qui est très différent de la moyenne régionale. En effet, pour l'ensemble de la région, on observe un ratio de 1 médecin pour 21 523 habitants. Le CHR concentre une grande partie des ressources médicales, avec un total de 27 professionnels de santé de diverses catégories, incluant le Directeur régional de la santé. La région compte au total 42 médecins.

Du côté des infirmiers, avec un effectif total de 148, le district de MYF affiche un ratio de 1 infirmier pour 6 979 habitants. En comparaison, le ratio infirmier/population pour l'ensemble de la région est de 1 infirmier pour 6 108 habitants.

En ce qui concerne les sages-femmes, les normes du Plan national de Développement Sanitaire (PNDS) préconisent un nombre de 1 500 à 2 000 femmes en âge de reproduction (FAR) par sage-femme. Seul le district de Vélingara dépasse la borne supérieure de cette recommandation. Le ratio pour l'ensemble de la région est de 1 sage-femme pour 1 619 FAR. Cela signifie qu'en moyenne, la région respecte cette norme, mais qu'il existe des variations locales importantes.

Le CHR, qui regroupe 26 médecins, présente une diversité de spécialisations. On y trouve un urologue, deux gynécologues, un pédiatre, un infectiologue, un cardiologue, un ORL, un radiologue et huit médecins généralistes. Des spécialités chirurgicales sont également représentées avec un chirurgien généraliste et un chirurgien orthopédiste. On note aussi la présence d'un néphrologue, d'un médecin pharmacien biologiste, d'un chirurgien-dentiste et de cinq médecins pharmaciens.

### Définitions :

- **Poste de santé** : le poste de santé est une structure publique de santé qui offre des soins curatifs paramédicaux, des services promotionnels et préventifs
- **Centre de santé** : les centres de Santé sont des structures sanitaires de proximité dispensant des soins de premier recours. Les centres de Santé élaborent un projet de santé. Ils mettent en places des actions d'éducation thérapeutique du patient, des actions de prévention et de santé publique.

### En savoir plus :

- <https://www.sante.gouv.sn/>

<sup>5</sup> Projections démographiques

**Tableau 0-3 : Situation du personnel qualifié par district**

DEPARTEMENT	Nombre de centre de santé	Population couverte	Nbre de FAR	Infirmier		Sage-femme		Médecin	
				Nbre d'infirmiers	Ratio Infirmiers/Pop.	Nbre de sages-femmes	Ratio SFE/FAR	Nbre de Medecin	Ratio Medecin/Pop.
KOLDA	1	335671	76973	45	1/7459	41	1/1877	7	1/47953
VELINGARA	2	379872	87109	40	1/9497	34	1/2562	6	1/63312
MYF	1	188426	43208	27	1/6979	25	1/1728	2	1/94213
CHR KOLDA	-	-	-	36	1/25110	28	1/7403	27	1/33480
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>903969</b>	<b>207290</b>	<b>148</b>	<b>1/6108</b>	<b>128</b>	<b>1/1619</b>	<b>42</b>	<b>1/21523</b>

SOURCE : REGION MEDICALE DE KOLDA 2023

**Tableau 0-3 : Situation du personnel médical CHR de Kolda, par spécialisation en 2023**

Catégorie socio-professionnelle	NOMBRE
Médecin Urologue	1
Médecin Gynécologue	2
Médecin Pédiatre	1
Médecin infectiologue	1
Médecin Cardiologue	1
Médecin ORL	1
Médecin Radiologue	1
Médecin Généraliste	8
Médecin Chirurgien Généraliste	1
Médecin Chirurgien Orthopédiste	1
Médecin Néphrologue	1
Médecin Pharmacien Biologiste	1
Médecin Chirurgien-Dentiste	1
Médecin Pharmacien	5
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>

Source : Région Médicale de Kolda

## XI.3 Résultats des programmes de santé

### ❖ Santé de la reproduction

Afin de mieux comprendre et améliorer la santé reproductive, un ensemble d'indicateurs clés est utilisé. Ces indicateurs sont essentiels pour évaluer les besoins, suivre l'efficacité des programmes de santé, et mesurer leur impact sur le continuum de la reproduction, de la conception à la fin des suites de couches.

Dans la région de Kolda, les premiers contacts CPN ont connu une baisse significative en 2022, totalisant 26 072, contre 31 363 en 2021, soit une variation de -16,9%. Le nombre de premières Consultations Périnatales (CPN1) a diminué, passant de 18 195 en 2021 à 15 843 en 2022, soit une variation de -12,9%. En 2022, on observe également une diminution des CPN2 (de 26 325 à 21 859, variation de -17%), des CPN3 (de 22 535 à 18 524, variation de -17,8%) et des CPN4 (de 15 772 à 13 208, variation de -16,3%). Une baisse notable dans le suivi prénatal, notamment pour les consultations CPN2, CPN3 et CPN4 est constatée. Les districts de Kolda et de Vélingara ont enregistré les plus fortes baisses, tandis que celui de MYF a montré une légère augmentation des CPN1 et des CPN4.

Les consultations post-natales (CPON) ont également connu des baisses en 2022. Le nombre de femmes ayant effectué leur CPON1 a diminué, passant de 23 928 en 2021 à 21 417 en 2022, soit une variation de -10,5%. Une baisse plus significative a été observée lors des CPON2 (de 18 656 à 16 899, variation de -9,4%) et des CPON3 (de 9 205 à 9 019, variation de -2%). La diminution du nombre de femmes qui suivent les consultations post-natales est préoccupante, et l'abandon de femmes au fur et à mesure des consultations est notable.

Les accouchements dans les structures sanitaires de la région ont connu une légère augmentation, passant de 92% en 2021 à 96% en 2022. En revanche, une baisse du nombre d'accouchements dans les maternités par district est observée à Kolda, de 66% à 61% (variation de -5%), une hausse à MYF, de 44% à 45% et une stabilité à Vélingara à 93%. Cela suggère un besoin de renforcer la confiance des femmes dans les structures sanitaires des districts, notamment à Kolda et à MYF.

### Définitions :

- **Programmes de santé :** C'est un ensemble organisé, cohérent et intégré d'activités et de services réalisés simultanément ou successivement avec les ressources nécessaires dans le but d'atteindre des objectifs déterminés en rapport avec des problèmes de santé précis et ce pour une population définie. Ce sont des programmes qui visent à assurer l'accès de l'ensemble de la population à un minimum de soins. On y retrouve les programmes de prise en charge intégrée de l'enfant, de lutte contre le paludisme, les IST-SIDA, la tuberculose, les infections respiratoires aiguës, les programmes de promotion de la maternité sans risque, etc.

### En savoir plus :

- <https://www.sante.gouv.sn/>

**Tableau 0-4 : Evolution des principaux indicateurs de santé de la reproduction selon les districts.**

Indicateurs	Année	District de Kolda	District de MYF	District de Vélingara	Hôpitaux	Total
Nombre de premiers contacts	Année 2021	10997	6616	13514	236	31363
	Année 2022	9615	6434	9786	237	26072
	Variation en %	-12	-2.7	-27	0,42	-16,9
CPN1	Année 2021	6748	3507	7788	152	18195
	Année 2022	6060	3692	5920	171	15843
	Variation en %	-10	5.27	-24	12,5	-12,9
CPN2	Année 2021	9366	5662	11091	206	26325
	Année 2022	8121	5359	8143	236	21859
	Variation en %	-13	-5.35	-27	14,56	-17,0
CPN3	Année 2021	8525	4663	9143	204	22535
	Année 2022	7114	4509	6674	227	18524
	Variation en %	-16	-3.41	-27	11,27	-17,8
CPN4	Année 2021	6786	2038	6724	224	15772
	Année 2022	5539	2319	5136	214	13208
	Variation en %	-18	13.8	-24	-4,46	-16,3
CPN4 correctes	Année 2021	4084	2028	4035	224	10371
	Année 2022	3714	2319	3318	144	9495
	Variation en %	-9	14.3	-18	-4,46	-08,4
CPON1	Année 2021	9223	3886	9384	1435	23928
	Année 2022	8930	3820	6689	1978	21417
	Variation en %	6	-1.69	-29	37,83	-10,5
CPON2	Année 2021	7049	3699	7622	286	18656
	Année 2022	6543	3744	6005	607	16899
	Variation en %	-7	1.22	-21	112,23	-09,4
CPON3	Année 2021	3989	2228	2898	90	9205
	Année 2022	3739	2182	2708	390	9019
	Variation en %	-6	-2.06	-6	333,33	-02,0
SP1	Année 2021	9553	5759	11426	220	26958
	Année 2022	8383	5525	8358	251	22517
	Variation en %	-12	-4.06	-27	14,09	-16,5
SP2	Année 2021	8717	5044	9164	232	23157
	Année 2022	7082	4698	7083	238	19101
	Variation en %	-19	-6.86	-23	2,58	-17,5
Taux de consultations prénatales (CPN 1 contact)	Année 2021	79%	90%	91%	ND	88%
	Année 2022	69%	85%	64%	ND	95%
Taux d'achèvement en CPN4	Année 2021	61%	61%	53%	ND	56%
	Année 2022	61%	63%	60%	ND	69%
Taux d'accouchement dans les structures sanitaires	Année 2021	66%	44%	93%	ND	92%
	Année 2022	61%	45%	93%	ND	96%
Taux de césarienne	Année 2021	5%	0	1,3%	ND	3,15%
	Année 2022	7%	0	1 %	ND	6%
Taux d'utilisation de méthodes contraceptives	Année 2021	11%	27%	69%	ND	35%
	Année 2022	8%	20%	22%	ND	16%

Source : Région médiacale de Kolda

#### XI.4 Programme élargi de vaccination

Les données fournies ne permettent pas une analyse comparative détaillée du Programme Élargi de Vaccination (PEV) par antigène. Cependant, il est important de noter que le PEV demeure une stratégie clé pour la prévention des maladies infantiles dans la région. Un suivi plus précis des couvertures vaccinales par antigène serait nécessaire pour évaluer les progrès et identifier les zones nécessitant un renforcement.

L'année 2022 a été marquée par une amélioration notable de la situation sanitaire dans la région de Kolda. Le nombre total d'affections a diminué de 17,75% par rapport à 2021, passant de 770 299 à 633 523. De même, le nombre de cas de paludisme confirmés a connu une baisse significative de 48,64%, passant de 159 927 en 2021 à 82 145 en 2022. Cette réduction du fardeau global des affections et du paludisme est un indicateur positif des efforts déployés.

En 2022, les enfants de moins de 5 ans ont connu une diminution des affections (-19,45%) et des cas de paludisme (-49,16%).

Les patients de 5 ans et plus ont également vu une réduction des affections (-18,70%) et des cas de paludisme (-55,65%). Chez les femmes enceintes malades, les cas d'affections ont légèrement augmenté (+4,67%), tandis que les cas de paludisme ont diminué (-58,11%).

Les résultats de 2022 varient selon les districts : à Kolda, on observe une diminution des affections (-20,33%) et des cas de paludisme (-60,60%). Le district de MYF a connu une réduction des affections (-18,01%) mais une augmentation des cas de paludisme (+50,36%). À Vélingara, les affections (-14,59%) et le paludisme (-45,87%) ont tous deux diminué.

Entre 2021 et 2022, la morbidité proportionnelle palustre a diminué de 57,27%. Le nombre de décès liés au paludisme a connu une réduction de 39,44%. Le pourcentage de femmes enceintes sous traitement préventif intermittent (TPI) a augmenté de 7,39% à Vélingara.

#### Définitions :

- **Antigène** : un antigène est une molécule, généralement une protéine ou un polysaccharide, qui est reconnue par le système immunitaire comme étant étrangère à l'organisme. Cette reconnaissance peut déclencher une réponse immunitaire visant à éliminer ou à neutraliser l'agent pathogène associé à cet antigène. Les antigènes sont présents sur la surface des bactéries, des virus, des champignons et même sur certaines cellules cancéreuses.
- **Morbidité** : la morbidité désigne la fréquence des maladies dans une population donnée. Elle inclut toutes les conditions de santé, des maladies aiguës aux pathologies chroniques, et peut être exprimée en termes de prévalence (nombre de cas existants) ou d'incidence (nombre de nouveaux cas).

#### En savoir plus :

- <https://www.sante.gouv.sn/>

**Tableau 0-5 : Evolution de la situation des Malades vus en Consultation Externe selon la catégorie de malades, par district**

Districts	Année	Enfants de 5 Ans		Patients Agés de 5 ans et +		Femmes enceintes malades		Ensemble	
		Nb. total decas vus (toutes affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total decas vus (toutes affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total decas vus (toutes affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)	Nb. total decas vus (toutes affections confondues)	Nb. de cas de paludisme confirmé (par TDR)
District de Kolda	2021	74350	7402	249538	63590	17391	1229	341279	72221
	2022	58195	3152	197149	24831	16572	485	271916	28468
District de MYF	2021	43319	3576	94629	24980	2770	371	140718	6445
	2022	32432	1046	78854	8483	4093	162	115379	9691
District de Vélingara	2021	59719	9630	212121	69710	16462	1921	288302	81261
	2022	52257	6278	176304	36880	17667	828	246228	43986
Région	2021	177388	20608	556288	158280	36623	3521	770299	159927
	2022	142884	10476	452307	70194	38332	1475	633523	82145

Source : Région Médicale de Kolda, DHIS2

**Tableau 0-6: Récapitulatif et évolution des efforts de lutte contre le paludisme**

Indicateurs	Année 2021	Année 2022
Morbidité proportionnelle palustre	<b>13,15%</b>	<b>5,63%</b>
Nombre de décès par paludisme	71	43
Pourcentage des femmes sous TPI	<b>59,5%</b>	<b>63,9%</b>

Source : Région Médicale de Kolda, Rapport annuel PNL

# EDUCATION

## XII. 1 Préscolaire

### Etablissements d'accueil de la petite enfance

Au Sénégal, l'enseignement préscolaire, d'une durée théorique de trois ans, est assuré par un ensemble d'établissements variés. Ces derniers comprennent les cases des Tout-petits, les écoles maternelles, les classes préscolaires à l'élémentaire (CPE), les centres d'éveil, les garderies et les écoles communautaires.

Ainsi, dans la région de Kolda, on dénombrait un total de 402 établissements d'accueil de la petite enfance en 2024. Les cases des Tout-

petits, incluant les classes préscolaires à l'élémentaire, représentaient la majorité des établissements, avec 198 structures dont 179 cases des tout-petits (49,3%). Les cases des Tout-petits uniquement suivent avec un nombre de 145.

Il convient, en outre, de mentionner que la majorité des établissements d'accueil de la petite enfance relève du public, avec 236 structures en 2024. Cette prééminence du public est constatée dans l'IEF de Kola.

#### Définitions :

**Le préscolaire** est une sorte de pré-école, qui permet d'accueillir les enfants trop jeunes pour commencer l'école primaire c'est-à-dire les enfants qui n'ont pas atteint l'âge de la scolarité obligatoire. Elle est parfaitement structurée et compte trois différents niveaux qui permettent aux enfants d'acquérir le savoir nécessaire pour leur première année de scolarisation. Il y a la petite section, la moyenne section et la grande section.

#### En savoir plus :

<https://www.education.sn/fr/services-deconcentres>

**Tableau 0-1:** Répartition des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type et l'IEF

Type établissement	STATUT	Kolda	MYF	Vélingara	Total general
Ecole maternelle	PUBLIC	23	3	11	37
	NON PUBLIC	11	0	1	12
Case	NON PUBLIC		70	75	145
Case des Tout-Petits	PUBLIC	119	19	41	179
	NON PUBLIC		0	0	0
Centre d'éveil	NON PUBLIC	1	0	0	1
Classe préscolaire à l'élémentaire	PUBLIC	1	8	10	19
	NON PUBLIC	0	0	0	0
Jardin d'enfant	NON PUBLIC	0	0	0	0
Garderie	PUBLIC	1	0	0	1
	NON PUBLIC	0	2	6	8
<b>Total general</b>		<b>156</b>	<b>102</b>	<b>144</b>	<b>402</b>

Source : Inspection d'Académie de Kolda

## XII.2 Effectifs au préscolaire

Les données révèlent au cours de l'année académique 2023/2024, un effectif de 20 788 apprenants au préscolaire dont 10 470 filles contre 10 318 garçons. Cette situation de prédominance des filles par rapport aux garçons est observée au niveau de tous les IEF de la région. En outre, l'IEF de Kolda avec 11 900 apprenants concentre plus de la moitié de l'effectif des apprenants de la région.

Les données des années académiques 2022/2023 et 2023/2024 montrent

également une évolution du Taux Brut de Préscolarisation (TBPS) au niveau régional. En 2022/2023, le TBPS global était de 20,3% avec un TBPS de 19,8% pour les garçons et de 20,8% pour les filles. En 2023/2024, le TBPS global a augmenté pour atteindre 25,5% avec un TBPS de 24,3% pour les garçons et de 26,7 % pour les filles.

Les données du TBPS par département ne sont pas disponibles pour ces années en raison d'un manque de données démographiques désagrégées.

### Définitions :

Le **taux brut de préscolarisation** est l'effectif des élèves de l'enseignement préscolaire, rapporté à la population âgée de 3 à 5 ans (en %).

### En savoir plus :

<https://www.education.sn/fr/services-deconcentres>

Tableau 0-2 : Répartition des effectifs des établissements d'accueil de la petite enfance selon le type, le sexe et le département

LIBELLE TYPE ETABLISSEMENT	STATUT	Kolda	MYF	Vélingara	Total general
Ecole Maternelle	Garçons	1 721	104	900	2 725
	Filles	1 769	130	946	2 845
	<b>TOTAL GF</b>	<b>3 490</b>	<b>234</b>	<b>1 846</b>	<b>5 570</b>
Case	Garçons				
	Filles				
	<b>TOTAL GF</b>				
Case des Tout Petits	Garçons	3 670	731	1 605	6 006
	Filles	3 686	785	1 537	6 008
	<b>TOTAL GF</b>	<b>7 356</b>	<b>1 516</b>	<b>3 142</b>	<b>12 014</b>
Centre d'éveil	Garçons	43			43
	Filles	44			44
	<b>TOTAL GF</b>	<b>87</b>			<b>87</b>
Classe préscolaire à l'élémentaire	Garçons	488	35	223	746
	Filles	479	28	229	736
	<b>TOTAL GF</b>	<b>967</b>	<b>63</b>	<b>452</b>	<b>1 482</b>
Jardin d'enfant	Garçons			36	36
	Filles			12	12
	<b>TOTAL GF</b>			<b>48</b>	<b>48</b>
Garderie	Garçons		36		36
	Filles		52		52
	<b>TOTAL GF</b>		<b>88</b>		<b>88</b>
Sites communautaires CLM	Garçons			726	726
	Filles			773	773
	<b>TOTAL GF</b>			<b>1 499</b>	<b>1 499</b>
<b>Total Garçons</b>		<b>5 922</b>	<b>906</b>	<b>3 490</b>	<b>10 318</b>
<b>Total Filles</b>		<b>5 978</b>	<b>995</b>	<b>3 497</b>	<b>10 470</b>
<b>Total GF</b>		<b>11 900</b>	<b>1 901</b>	<b>6 987</b>	<b>20 788</b>

Source : Inspection d'Académie de Kolda

Tableau 0-3 : Evolution du taux Brut de préscolarisation selon le sexe par département

Indicateurs	Années	TBPS Garçons	TBPS Filles	TBPS Global	Indice de parité
Région	Année 2023/2024	24,3	26,7	25,5	1,10
	Année 2022/2023	19,8	20,8	20,3	1,05

Source : Inspection d'Académie de Kolda

Tableau 0-4 : Répartition des flux selon le niveau d'étude dans la région

Année	Indicateur de flux	CI	CP	CE 1	CE 2	CM 1	CM 2
2022/2023	Taux de Promotion		90,7	89,3	91,7	90,4	81,9
	Taux de Redoublement	0,4	1,8	0,3	1,9	0,6	2,8
	Taux d'Abandon	1,18	7,5	10,4	6,4	9,1	15,3
2023/2024	Taux de Promotion		93,6	95,2	93,4	97,3	90,5
	Taux de Redoublement	0,3	1,7	0,5	1,7	0,3	2,8
	Taux d'Abandon	6,1	4,7	4,3	4,9	2,4	6,7

Source : Inspection d'Académie de Kolda

## XII.3 Élémentaire

### Infrastructures à l'élémentaire

L'analyse des données de l'année scolaire 2023/2024 révèle une légère augmentation générale du nombre d'établissements d'enseignement élémentaire dans la région de Kolda, atteignant un total de 838 établissements contre 836 en 2022/2023. On observe que le département de Kolda et de Vélingara comptent à peu près le même nombre d'établissement (301 contre 302), tandis que MYF reste relativement le moins doté avec 235 établissements.

Le secteur public demeure prédominant en 2022/2023, avec 812 établissements

(97,1%), contre seulement 21 établissements privés. En 2023/2024, cette tendance se confirme, avec une progression du nombre total d'établissements à 814. Les départements de Kolda et de Vélingara restent les mieux pourvus (301 et 302 respectivement), tandis que celui de MYF se maintient à 235 établissements. Le secteur privé progresse légèrement, avec 24 établissements sur l'ensemble de la région, soulignant une timide diversification de l'offre éducative à l'élémentaire.

#### Définitions :

**École élémentaire** : l'école élémentaire accueille les élèves du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle II) – CP, CE1 et CE2 – et des deux premières années du cycle de consolidation (Cycle III) – CM1 et CM2.

#### En savoir plus :

<https://www.education.sn/fr/services-deconcentres>

**Tableau 0-5 : Evolution du nombre d'établissement selon le département et le statut**

Circonscriptions administratives	Année 2022/2023			Année 2023/2024		
	Public	Privé	Total	Public	Privé	Total
Département de Kolda	284	15	299	285	16	301
Département de MYF	234		234	235		235
Département de Vélingara	294	9	303	294	8	302
Région	812	24	836	814	24	838

Source : Inspection d'Académie de Kolda

## XII.4 Effectifs à l'élémentaire

En 2023/2024, l'effectif total est de 141 134 contre 140 421 en 2022/2023. L'analyse de la répartition des effectifs par statut révèle qu'en 2023/2024, le secteur public enregistre 95,2% des élèves et le secteur privé 4,8%. Les filles (51,2%) sont majoritaires dans les effectifs.

En 2023/2024, le Taux Brut d'Accès (TBA) à l'élémentaire au niveau régional était de 96,9%, avec un indice de parité de 1,11 en faveur des filles. Les données du TBA au niveau départemental ne sont pas

disponibles en raison de l'absence de données démographiques. En 2022/2023, le TBA au niveau régional est de 101,4% avec un indice de parité de 1,03 en faveur des filles.

Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) au niveau régional était de 90,3% en 2022/2023 avec un indice de parité en faveur des filles. En 2023/2024, le TBS au niveau régional est passé à 85,9%, avec le même indice de parité en faveur des filles.

### Définitions :

Le **taux brut de scolarisation (TBS)** est le total des inscriptions à un niveau d'éducation donné, quel que soit l'âge, exprimé en pourcentage de la population au sein de la tranche d'âge officielle correspondant à ce niveau d'éducation.

Le **Taux Brut d'Admission (TBA)** est le rapport entre le nombre d'élèves nouvellement inscrits en première année du CI et la population ayant l'âge officiel d'admission dans ce cycle (6 ans).

### En savoir plus :

<https://www.education.sn/fr/services-deconcentres>

**Tableau 0-6 :** Structure et évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement élémentaire dans la région de Kolda selon le statut de l'établissement et le sexe

Académie	Effectif des élèves de l'élémentaire			
	Garçon	Fille	Total	%fille
Kolda	68 806	72 328	141 134	51,2
<b>National</b>	<b>1 087 916</b>	<b>1 262 599</b>	<b>2 350 515</b>	<b>53,7</b>
Académie	Part des effectifs de l'élémentaire selon le statut			
	Effectif	% du public	% du privé	% du com/ass
Kolda	141 134	95,2	4,8	0,0
<b>National</b>	<b>2 350 515</b>	<b>80,9</b>	<b>18,9</b>	<b>0,2</b>

*Source : RNSE, 2024*

**Tableau 0-7:** Evolution du Taux Brut d'Accès (TBA) selon le sexe , par département

Indicateurs	Années	TBA Garçons	TBA Filles	TBA Global	Indice de parité
Région	Année 2023/2024	92,1	102,2	<b>96,9</b>	1,11
	Année 2022/2023	99,7	103,0	<b>101,4</b>	1,03

*Source : RNSE & Inspection d'Académie de Kolda*

**Tableau 0-7:** Evolution du Taux Brut de Scolarisation (TBS)

Indicateurs	Années	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Région	Année 2023/2024	79,4	93,1	<b>85,9</b>	1,17
	Année 2022/2023	86,3	94,4	<b>90,3</b>	1,09

*Source : RNSE & Inspection d'Académie de Kolda*

## XII.5 Moyen général

En 2022/2023, la région de Kolda comptait 83 collèges publics pour l'enseignement moyen, répartis entre les départements de Kolda (32), MYF (18) et Vélingara (34). Ce nombre est passé à 84 en 2023/2024, avec une répartition de 32 collèges à Kolda, 18 à MYF et 34 à Vélingara.

Le corps enseignant du cycle moyen public, quant à lui, comptait 1 147 professeurs en 2024, dont 991 hommes et 156 femmes. La majorité de ces enseignants étaient des fonctionnaires (852), suivis des contractuels (250), puis des personnels décisionnaires et permanents. On compte aussi 15 enseignants sans statut.

En ce qui concerne les effectifs, l'année scolaire 2022/2023 a enregistré un total

de 43 256 élèves au cycle moyen, dont 21 738 filles (50,3%) et 21 518 garçons (49,7%), toutes structures confondues. En 2023/2024, les effectifs sont passés à 44 265 élèves, dont 22 660 filles et 21 605 garçons, avec 42 627 élèves scolarisés dans le public en 2024 contre 41 502 en 2023 et 1 638 en 2024 contre 1 754 en 2023 dans le privé.

Au niveau régional, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) du moyen est de 41,9% en 2024. En 2023, le TBS est passé à 48,9% au niveau régional, avec un TBS de 47,3% pour les garçons et de 50,6% pour les filles, ce qui correspond à un indice de parité de 1,07 en faveur des filles.

### Définitions :

- **Enseignement du second degré** : regroupe l'enseignement dispensé dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels du ministère en charge de l'Éducation nationale ou d'autres ministères (principalement le ministère en charge de l'agriculture) et les établissements régionaux d'enseignement adapté.

### En savoir plus :

<https://www.education.sn/fr/services-deconcentres>

**Tableau 0-8 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du moyen et du secondaire général selon le cycle et le statut, par département**

Cycle	Année scolaire	Statut	Département de Kolda	Département de MYF	Département de Vélingara	Région
Moyen	Année 2023/2024	Public (Collèges)	32	18	34	84
		Privé (MSG: 1er cycle)	0	0	0	0
		<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>18</b>	<b>34</b>	<b>84</b>
	Année 2022/2023	Public (Collèges)	32	18	33	83
		Privé (MSG: 1er cycle)	0	0	0	0
		<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>18</b>	<b>33</b>	<b>83</b>

Source : Inspection d'Académie de Kolda

**Tableau 0-9 : Répartition du nombre d'enseignants du moyen général selon le corps, le statut des établissements et le sexe, par département**

Corps	PUBLIC			NON PUBLIC			Total général		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Fonctionnaire	735	117	852	0	0	0	735	117	852
Permanent									
Contractuel	142	27	169	75	6	81	217	33	250
Décisionnaire	26	4	30	0	0	0	26	4	30
Sans statut	4	0	4	9	2	11	13	2	15
<b>Total</b>	<b>907</b>	<b>148</b>	<b>1055</b>	<b>84</b>	<b>8</b>	<b>92</b>	<b>991</b>	<b>156</b>	<b>1147</b>

Source : Inspection d'Académie de Kolda

**Tableau 0-10 : Evolution des effectifs d'élèves du Moyen selon le statut, le cycle et le sexe,**

Circonscription administrative	Statut	Cycle Moyen				Cycle Secondaire			
		Garçons	Filles	TOTAL GF	% de F	Garçons	Filles	TOTAL GF	% de F
2023/2024	PUBLIC			42627				11776	
	NON PUBLIC			1638				2709	
	<b>TOTAL</b>	<b>21605</b>	<b>22660</b>	<b>44265</b>	<b>51,2%</b>	<b>7440</b>	<b>7045</b>	<b>14485</b>	<b>48,6%</b>

Source : Inspection d'Académie de Kolda

**Tableau 0-2 : Evolution des TBS et de l'IPS du Moyen selon le sexe, par département**

Circonscription administrative	Cycle	Année	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Région	Moyen	Année 2024			41,9	
		Année 2023	47,3	50,6	48,9	1,07

Source : Inspection d'Académie de Kolda

**Tableau 0-11 : Répartition des flux selon le niveau d'étude, par circonscription administrative (en %) en 2024**

Circonscription administrative	Indicateurs de flux	6ème	5ème	4ème	3ème	2nde	1ère	Tle
Département de Kolda	Taux de promotion		64,5	64,7	56,9	76,0	71,0	79,5
	Taux de redoublement	19,0	18,8	18,9	19,7	19,4	19,3	19,2
	Taux d'abandon	16,5	16,7	16,4	23,4	6,1	7,1	8,1
Département de MYF	Taux de promotion		64,3	63,7	63,8	48,5	57,8	49,2
	Taux de redoublement	18,7	18,5	18,4	19,1	20,1	17,5	22,8
	Taux d'abandon	22,10	17,3	17,9	17,0	31,4	24,7	28,0
Département de Vélingara	Taux de promotion		65,4	66,5	65,4	71,2	73,1	72,7
	Taux de redoublement	18,7	18,4	18,2	18,4	19,0	17,6	18,7
	Taux d'abandon	16,43	16,2	15,3	16,2	9,8	9,3	8,6
Région	Taux de promotion		64,5	71,2	60,0	67,9	66,2	67,9
	Taux de redoublement	21,7	16,1	17,3	15,0	20,8	15,4	21,6
	Taux d'abandon	18,6	19,4	11,5	25,0	11,3	18,4	10,5

Source : Inspection d'académie de Kolda

## XII.6 Secondaire général

En 2022/2023, l'enseignement secondaire était assuré par 19 lycées publics et 19 lycées privés dans la région de Kolda, soit un total de 38 établissements. Le département de Kolda comptait 9 lycées publics et 12 lycées privés, celui de MYF 2 lycées publics et aucun lycée privé, et celui de Vélingara 8 lycées publics et 7 lycées privés. En 2023/2024, le nombre de lycées a augmenté, atteignant 39 établissements, avec 20 lycées publics et 19 lycées privés. On enregistrait 10 lycées publics et 12 lycées privés dans le département de Kolda, 2 lycées publics et aucun lycée privé à MYF, et 8 lycées publics et 7 lycées privés à Vélingara.

En 2022/2023, l'effectif total a augmenté pour atteindre 13 701 élèves, dont 6 241 filles et 7 460 garçons, avec une répartition de 8 274 élèves à Kolda, 711 à MYF et 4 716 à Vélingara. Le secteur public a scolarisé

11 318 élèves et le privé 2 383. On note que le secteur privé devient plus présent avec une augmentation de ces structures. Les effectifs du secondaire, pour l'année scolaire 2023/2024, se sont élevés à 14 485 élèves, dont 7 045 filles et 7 440 garçons. Le secteur public a scolarisé 11 776 élèves et le secteur privé 2 709.

Au niveau régional, le Taux Brut de Scolarisation (TBS) du secondaire était de 21,5% en 2022, avec un TBS de 22,7% pour les garçons et de 20,2% pour les filles, soit un indice de parité de 0,9. En 2023, le TBS est passé à 23,1% au niveau régional, avec un TBS de 24,4% pour les garçons et de 21,8% pour les filles, ce qui correspond à un indice de parité de 0,9. Cette tendance montre une légère amélioration du TBS, mais également une inégalité de genre persistante.

### Définitions :

**Enseignement du second degré** : regroupe l'enseignement dispensé dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels du ministère en charge de l'Éducation nationale ou d'autres ministères (principalement le ministère en charge de l'agriculture) et les établissements régionaux d'enseignement adapté.

### En savoir plus :

<https://www.education.sn/fr/services-deconcentres>

**Tableau 0-12 : Répartition et évolution du nombre d'établissements du secondaire général, selon le cycle, le statut, par circonscription administrative**

Cycle	Année scolaire	Statut	Département de Kolda	Département de MYF	Département de Vélingara	Région
Secondaire	Année 2023/2024	Public (Lycées)	10	2	8	20
		Privé (MSG: 1er et 2ème cycle)	12	0	7	19
		<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>39</b>
	Année 2022/2023	Public (Lycées)	9	2	8	19
		Privé (MSG: 1er et 2ème cycle)	12	0	7	19
		<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>2</b>	<b>15</b>	<b>38</b>

Source : Inspection d'Académie de Kolda

**Tableau 0-13 : Evolution et répartition des effectifs d'élèves du secondaire général selon le statut des établissements, le cycle et le sexe, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Statut	Cycle Moyen				Cycle Secondaire			
		Garçons	Filles	TOTAL GF	% de F	Garçons	Filles	TOTAL GF	% de F
2023/2024	PUBLIC			42 627				11 776	
	NON PUBLIC			1 638				2 709	
	<b>TOTAL</b>	<b>21 605</b>	<b>22 660</b>	<b>44 265</b>	<b>51,2%</b>	<b>7 440</b>	<b>7 045</b>	<b>14 485</b>	<b>48,6%</b>

Source : Inspection d'Académie de Kolda

**Tableau 0-14 : Evolution des TBS et de l'Indice de parité du secondaire selon le sexe, par circonscription administrative**

Circonscription administrative	Année	TBS Garçons	TBS Filles	TBS Global	Indice de parité
Région	Année 2022	22,7	20,2	21,5	0,9
	Année 2023	24,4	21,8	23,1	0,9

Source : Inspection d'Académie de Kolda

## CULTURE, LOISIRS, JEUNESSE ET SPORTS

### XIII.1 Culture et Loisirs

En termes d'infrastructures culturelles, la région de Kolda compte trois (03) grandes infrastructures dans son patrimoine culturel en 2023 et en 2024.

Ce patrimoine culturel matériel est essentiellement constitué de Centres, de

bibliothèques et centres de documentation (01), de Centres culturels régionaux opérationnels (01), et de studios d'enregistrement (01) tant en 2023 qu'en 2024.

#### Définitions :

- **La culture** est l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes, propres à un groupe humain, à une civilisation. On distingue généralement trois grandes formes de manifestation de la culture : l'art, le langage et la technique.
- **Patrimoine culturel** désigne les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations symboliques, historiques, artistiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales. Il comprend le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et immergé), le patrimoine culturel immatériel (PCI) intégré dans la culture et les artefacts, sites ou monuments du patrimoine naturel.

#### En savoir plus :

<https://www.ontario.ca/fr/document/analyse-de-lecosysteme-culturel-document-dinformation-sur-la-strategie-culturelle-de-lontario/importance-de-la-culture>

Institut de statistique de l'UNESCO, Cadre de l'UNESCO pour les statistiques culturelles, 2009

Tableau 0-1: Infrastructures culturelles

Infrastructures culturelles	Kolda			MYF			Vélingara			Région		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Bibliothèque et centre de documentation	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Centre de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cinéma	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Théâtre, salle et aire de spectacle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Centre culturel	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
Manufacture	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Galerie d'art	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Musée	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Studio d'enregistrement	1	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
<b>Total</b>	<b>03</b>	<b>03</b>	<b>03</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>03</b>	<b>03</b>	<b>03</b>

Source : Centre culturel régional de Kolda

## XIII.2 Jeunesse et Sports

### ❖ Infrastructures et associations sportives

Au cours de l'année 2024, la région comptait 32 stades et terrains clôturés, 9 plateaux multifonctionnels, 11 terrains de Basketball, 7 terrains de handball et 5 de Volleyball.

La couverture géographique des associations de jeunesse se distingue à trois niveaux : national, régional et départemental. En 2024, un effectif de 17 associations à caractère national ont été dénombrées dans la région, dont la majorité sied dans le département de Kolda (07 associations) et le reste dans celui

de Vélingara (06 associations) et MYF (05 association). S'agissant des associations affiliées au mouvement « navétane », qui sont des associations à caractère régional, 1 414 (contre 1 294 en 2023) ont été répertoriées dans la région en 2024.

La région de Kolda ne compte encore, en 2024, qu'un seul stade régional sis dans le chef-lieu de région et aucun stade départemental. Elle disposait, en outre, de 2 stades municipaux en 2024 comme en 2023 dans le département de Vélingara.

### Définitions :

- **Licence sportive** : acte unilatéral de la fédération sportive qui permet la pratique sportive et la participation aux compétitions, et le cas échéant (selon les statuts de la fédération) la participation au fonctionnement de la fédération.

Tableau 0-2 : Evolution du nombre d'infrastructures de jeunesse selon le type

Type	Département de Kolda			Département de MYF			Département de Vélingara			Région		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Stade et terrain clôturés	09	11	13	05	07	08	10	10	11	24	28	32
Plateau multifonctionnel	05	05	05	01	01	01	02	03	03	08	09	09
Terrain de football												
Terrain de basketball	06	07	07	01	01	01	02	03	03	09	11	11
Terrain de handball	02	02	03	01	01	01	02	03	03	05	06	07
Terrain de volleyball	01	01	01	01	01	01	02	03	03	04	05	05

Source : Service régional de la Jeunesse de Kolda

Tableau 0-3 : Évolution du nombre d'associations de jeunes selon le type

Type	Département de Kolda			Département de MYF			Département de Vélingara			Région		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
ASC <sup>6</sup>	387	398	445	385	413	476	473	487	493	1245	1294	1414
Equipe de football /club FSF	06	08	08	01	01	01	6	6	6	13	15	15
Equipe de basketball	02	02	02	00	00	00	1	1	1	03	03	03
Equipe de handball	02	02	03	00	00	00	1	1	1	03	03	04
Equipe de volleyball	01	01	01	00	00	00	00	00	00	01	01	01
Ecurie de lutte	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Club de judo	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Club de karaté	04	05	05	00	00	00	2	2	2	06	07	07
Club de Taekwondo	03	03	03	00	00	00	4	4	4	07	07	07
Club de boxe	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Club d'Athlétisme	05	07	07	01	01	01	2	2	2	08	10	10
Club de Sports boules	00	00	00	00	00	00	1	1	1	01	01	01
Club de Viet vodao	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Club de Natation	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Club de Gymnastique	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Association de jeux de dame	04	05	07	02	04	05	6	6	6	12	15	17
Autres associations jeux de l'esprit (scrabble, échec)	00	01	02	00	00	00	2	2	2	02	03	04
<b>Total</b>	<b>414</b>	<b>431</b>	<b>483</b>	<b>389</b>	<b>419</b>	<b>483</b>	<b>498</b>	<b>511</b>	<b>518</b>	<b>1305</b>	<b>1359</b>	<b>1483</b>

Source : Service régional de la Jeunesse de Kolda

Tableau 0-4 : Evolution du nombre de stades selon le statut, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Stades nationaux	Stades régionaux	Stades départementaux	Stades municipaux	Total
Département de Kolda	Année 2022	00	01	00	00	01
	Année 2023	00	01	00	00	01
	Année 2024	00	01	00	00	01
Département de MYF	Année 2022	00	00	00	00	00
	Année 2023	00	00	00	00	00
	Année 2024	00	00	00	00	00
Département de Vélingara	Année 2022	00	00	00	01	02
	Année 2023	00	00	00	02	02
	Année 2024	00	00	00	02	02
Région	Année 2022	00	01	00	01	01
	Année 2023	00	01	00	02	02
	Année 2024	00	01	00	02	02

Source : Service régional des Sports

<sup>6</sup> ASC = Association Sportive et Culturelle

### XIII.3 Clubs sportifs et sportifs

Au titre de l'année 2024, la situation des disciplines sportives pratiquées dans la région est légèrement différente à celle de l'année précédente. En effet, 1 738 (contre 1 577 en 2023) clubs sportifs ont été recensés dans la région de Kolda et 25 962 (contre 22 583 en 2023) licences enregistrées. En outre, il faut noter une prééminence des clubs de sports de vacances (ORCAV et ORGAM) avec 1 414 clubs, soit 81,4% des clubs de la région. De surcroît, les clubs de sports de vacances polarisaient le plus grand

nombre de licenciés (tous des hommes) et ils étaient ressortis à 86,7% des licenciés de la région. Il est suivi par les sports scolaires aussi bien au niveau des clubs (216 clubs) que des licenciés (1034 licenciés). En outre, malgré leur faible représentation au niveau des clubs, les sports de combats demeurent relativement populaires dans la région. Les disciplines telles que le Handball, le Volleyball et le Basketball demeurent moins pratiquées dans la région.

#### Définitions :

- **Licence sportive** : acte unilatéral de la fédération sportive qui permet la pratique sportive et la participation aux compétitions, et le cas échéant (selon les statuts de la fédération) la participation au fonctionnement de la fédération.

**Tableau 0-5** : Situation des disciplines sportives pratiquées dans la région en 2024

Disciplines sportives	Structures de gestion	Nb de clubs	Nb de licenciés
Athlétisme	Ligue régionale	10	668 dont 352 filles
Football	Ligue régionale	15 <sup>7</sup>	700 dont 20 filles
Basketball	Ligue régionale	04	210 dont 152 filles
Handball	Ligue régionale	03	177 dont 97 filles
Volleyball	Néant	01	19 dont 0 filles
Karaté	Ligue régionale	07	172 dont 67 filles
Taekwondo	Ligue régionale	06	342 dont 80 filles
Viet Vo Dao	Néant	0	0
Jeux de Dames	Ligue régionale	17	04 dont 00 filles
Scrabble	Ligue régionale	04	07 dont 01 fille
Echec	Néant	0	0
Natation	Néant	0	0
Randonnée pédestre	Néant	01	0
Sport Boules	Néant	01	Pas de licenciés
Sport travailliste	Ligue régionale	39	111 dont 0 filles
Lutte	CRG <sup>8</sup>	0	19 dont 0 filles
Sports de vacances	ORCAV <sup>9</sup> et ORGAM	1 414	22 499 dont 00 filles
Sport scolaire	CRGRSS <sup>10</sup>	216	1 034
<b>Total</b>		<b>1 738</b>	<b>25 962 dont 769 filles</b>

Source : Service régional des Sports

**Tableau 0-6** : Evolution du nombre de licenciés selon la discipline et le sexe

Disciplines sportives	Année 2022			Année 2023			Année 2024		
	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés	Licenciés hommes	Licenciées femmes	Total licenciés
Athlétisme	312	268	580	299	310	609	336	352	668
Football	659	20	679	680	20	700	680	20	700
Basketball	64	120	184	58	152	210	58	152	210
Handball	58	76	134	58	76	134	80	97	177
Volleyball	19	00	19	19	00	19	19	00	19
Karaté	89	40	129	99	49	148	105	67	172
Taekwondo	267	68	335	262	80	342	262	80	342
Viet Vo Dao	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Jeux de Dames	9	0	9	9	0	9	9	0	9
Scrabble	00	00	00	05	00	05	06	01	07
Echecs	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Natation	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Randonnée pédestre									
Sport Boules	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Sport travailliste	00	00	00	00	00	00	111	00	111
Courses hippiques	00	00	00	00	00	00	00	00	00
Sports de vacances	19 547	00	19 547	20 143	00	20 143	22 499	00	22 499
Sport scolaire			885			954			1034
<b>Total</b>	<b>21 015</b>	<b>592</b>	<b>22 492</b>	<b>21 632</b>	<b>687</b>	<b>23 273</b>	<b>24 165</b>	<b>769</b>	<b>25 948</b>

Source : Service régional des Sports

<sup>7</sup> Clubs affiliés à la FSF

<sup>8</sup> CNG = Comité National de Gestion

<sup>9</sup> ORCAV = Organisation Régionale de Coordination des Activités de Vacances

<sup>10</sup> UASSU = Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires

## **SECTION E. ÉCONOMIE – FINANCES**

CHAPITRE XIV : SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA  
CONSOMMATION

CHAPITRE XV : POSTE ET SYSTEME FINANCIER  
DECENTRALISE

CHAPITRE XVI : FINANCES PUBLIQUES LOCALES

## SITUATION DES MARCHES ET PRIX A LA CONSOMMATION

## XIV.1 Situation des marchés

L'analyse de l'évolution du nombre de marchés laisse apparaître une invariabilité au cours de la période 2022-2024. Par conséquent, la présentation de la situation des marchés faite dans l'édition 2019 demeure si bien qu'elle sera reconduite avec une actualisation des années.

Ainsi, au cours de l'année 2024, l'activité commerciale est dominée par le commerce de détail et se développe surtout dans les marchés hebdomadaires. En effet, les marchés permanents et hebdomadaires constituent aussi d'importants lieux d'échanges commerciaux. Ainsi, 8 marchés permanents et 22 marchés hebdomadaires ont été recensés, dans la région de Kolda, par le Service régional du Commerce.

Dans la région de Kolda, les principaux lieux d'échanges sont les marchés

hebdomadaires connus sous le nom de "louma" et les marchés permanents.

Suivant le département, les marchés hebdomadaires et permanents demeurent plus concentrés à Kolda. En 2024, ce dernier comptait 3 marchés permanents et 10 marchés hebdomadaires. Il est suivi de Vélingara qui regorgeait sur la période sous revue de 3 marchés permanents et 7 marchés hebdomadaires. Aussi, en termes d'échanges commerciaux, faut-il noter que la présence du marché sous régional de Diobé et de celui hebdomadaire de Mandat Douane, dans ce département, en fait un lieu privilégié d'échanges commerciaux. Le département de MYF, pour sa part, compte 2 marchés permanents et 5 marchés hebdomadaires en 2024.

**Tableau 0-1:** Evolution du nombre de marchés par département selon le type

<b>Circonscriptions administratives</b>	<b>Année</b>	<b>Marchés permanents</b>	<b>Marchés hebdomadaires</b>	<b>Total</b>
Département de Kolda	Année 2024	03	10	<b>13</b>
	Année 2023	03	10	<b>13</b>
Département de MYF	Année 2024	02	05	<b>07</b>
	Année 2023	02	05	<b>07</b>
Département de Vélingara	Année 2024	03	07	<b>10</b>
	Année 2023	03	07	<b>10</b>
Région	Année 2024	08	22	<b>30</b>
	Année 2023	08	22	<b>30</b>

**Source :** Service régional du commerce de Kolda

## XIV.2 Prix à la consommation

Dans cette partie, il sera question d'analyser le commerce des principaux produits de consommation considérés comme étant les variétés de riz (parfumé, brisé non parfumé et local), le sucre (cristallisé et en morceau), le pain, le ciment. Ils concernent les prix de produits collectés dans le cadre du calcul de l'indice harmonisé des prix à la consommation.

Pour l'essentiel des produits, les prix sont restés stables de janvier à mai avant de baisser en juin 2024 avec les mesures prises par les nouvelles autorités du pays. En effet, à partir de juin 2024, le sac de 50 kg de riz brisé ordinaire coûte 19 500 FCFA, le kilogramme de sucre 700 FCFA, la baguette de pain 200 FCFA et la tonne de ciment 82 500 FCFA au consommateur.

### Définitions :

**Riz brisé ordinaire**, Mode de présentation du produit : vendu(e) en sac , Quantité : 50 Kilo, Type : grain long, Type de grain : Blanc, Part de riz brisé (>50%).

**Riz brisé**, Mode de présentation du produit : vendu(e) en vrac, Quantité : 1 Kilo, Type : Non indiqué, Type de grain : Blanc, Part de riz brisé : Plus de 50%.

**Sucre en poudre**, Forme : poudre, Production : Industrielle, Traitement : Raffinée

**Pain blanc entier** (Baguette), Mode de présentation du produit : Non emballé, Quantité : 200 - 250 Gramme(s), Type : Pain entier, Type : Baguette, Contenu : 100% blé, État : Frais

**Ciment 32,5 R**, Mode de Présentation : vendu en sacs en papier de 50 Kilogrammes, Origine : Locale, Quantité la tonne, Marque X

**Tableau 0-2** : Evolution des prix des principaux produits de consommation selon le produit, par circonscription administrative

Mois/Année			Riz brisé ordinaire	Riz brisé ordinaire au détail	Sucre cristallisé	Pain de-là farine de blé	ciment
			50 kg	1 kg	1 kg	200 - 250 g	1 tonne
janv-24	Semaine 1	RELEVE 1	17500	350	700	200	85000
		RELEVE 2	17500	350	800	200	
	Semaine 2	RELEVE 1	19500	400			
		RELEVE 2	20000	425			
	Semaine 3	RELEVE 1	20000	400			
		RELEVE 2	19500	350			
	Semaine 4	RELEVE 1	20500	450			
		RELEVE 2	20250	400			
févr-24	Semaine 1	RELEVE 1	20250	400	700	200	85000
		RELEVE 2	21000	450	700	200	
	Semaine 2	RELEVE 1	20500	425			
		RELEVE 2	21000	450			
	Semaine 3	RELEVE 1	21000	450			
		RELEVE 2	20500	400			
	Semaine 4	RELEVE 1	22000	450			
		RELEVE 2					
mars-24	Semaine 1	RELEVE 1			700	200	85000
		RELEVE 2	21000	450	700	200	
	Semaine 2	RELEVE 1	21000	450			
		RELEVE 2	22000	450			
	Semaine 3	RELEVE 1	21000	450			
		RELEVE 2	21000	450			
	Semaine 4	RELEVE 1	21500	450			
		RELEVE 2	21250	450			
avr-24	Semaine 1	RELEVE 1	21000	450	700	200	85000
		RELEVE 2	21500	450	700	200	
	Semaine 2	RELEVE 1	21500	450			
		RELEVE 2	21000	450			
	Semaine 3	RELEVE 1	21000	450			
		RELEVE 2	21500	450			
	Semaine 4	RELEVE 1	21000	450			
		RELEVE 2	21500	450			
mai-24	Semaine 1	RELEVE 1	21500	450	700	200	85000
		RELEVE 2	21000	450	700	200	
	Semaine 2	RELEVE 1	21000	450			
		RELEVE 2	21500	450			
	Semaine 3	RELEVE 1	22000	450			
		RELEVE 2	21500	450			
	Semaine 4	RELEVE 1	20500	450			
		RELEVE 2	21000	450			
juin-24	Semaine 1	RELEVE 1	20500	450	700	200	82500
		RELEVE 2	20750	450	700	200	
	Semaine 2	RELEVE 1	20500	450			
		RELEVE 2	21000	450			
	Semaine 3	RELEVE 1	20000	450			
		RELEVE 2	20500	450			
	Semaine 4	RELEVE 1	20000	450			
		RELEVE 2	19500	450			

Source : ANSD, collecte IHPC 2024

## POSTE ET SYSTEME FINANCIER DECENTRALISE

.

## XV.1 Activités des SFD

Au Sénégal, comparativement à d'autres régions, le secteur de la microfinance est relativement peu développé à Kolda. En effet, en 2023, la région concentre seulement 2,3% du sociétariat national (92 017), 2,0% du montant total de l'encours de crédit (12 034 850 617) et 1,4% de l'épargne totale (7 158 682 457) contre par exemple la région de Dakar qui totalise 51,5% du sociétariat national, 59,9% du montant total de l'encours de crédit et 62,5% de l'épargne totale. Celle-ci domine le secteur de la microfinance au Sénégal.

Le tissu du secteur de la microfinance à Kolda est constitué de sept (07) SFD avec six (06) SFD affiliées et un (01) IMCEC en 2023.

L'analyse selon la forme juridique révèle que près de cinq sociétaires sur six (83,0%) sont des individus avec plus de la moitié (53,1%) des sociétaires qui sont des hommes (51 408) contre moins du tiers (29,9%) de femmes (28 965) et un peu plus du cinquième (17,0%) de personnes morales (16 450).

Le montant total des crédits émis par le secteur de la microfinance à Kolda s'élève à 13 696 987 993 FCFA en 2023 contre 12 034 850 617 en 2022, soit une hausse de 13,8%. Les encours de crédits sont un peu plus à long terme (51,8%) par rapport à ceux qui s'inscrivent à court terme (20,6%) et sur le moyen terme (23,7%) et les crédits en souffrance (3,9%) en 2023.

Concernant les encours d'épargne, le montant passe de 7 158 682 457 en 2022 à 7 251 070 068 en 2023 soit une hausse de 1,3%. Les autres dépôts (53,2%) et les dépôts à vue (38,1%) constituent l'essentiel de l'épargne à Kolda. A contrario, le montant total des emprunts, environ moins de la moitié de l'épargne, est passé de 2 951 202 329 en 2022 à 2 700 704 851 en 2023 et s'étend seulement sur le moyen et long terme (100% en 2022 et 100% en 2023).

### Définitions :

**Encours** : Un encours est le montant total et global des crédits souscrits par un emprunteur ou co-emprunteur calculé à un moment précis et donné. Il représente donc le montant global à l'instant T des crédits en cours, en fonction des échéances sur des clients ou sur des fournisseurs. En d'autres termes, l'encours est le montant total des crédits émis par une ou des institutions financières à une date donnée et non remboursés. Il s'agit donc d'un stock.

### En savoir plus :

- <https://www.drs-sfd.gouv.sn/>

Tableau 0-1: Sociétariat, encours de crédit et encours d'épargne

Régions	Sociétariat		Encours de crédit		Encours d'épargne	
	2022	2023	2022	2023	2022	2023
DAKAR	2 020 884	2 204 546	357 843 916 262	430 855 837 595	310 842 503 459	348 705 067 946
DIORBEL	123 626	127 643	17 596 476 600	18 700 432 756	11 858 997 679	11 746 248 943
FATICK	84 101	88 057	8 379 021 987	9 785 393 492	10 581 449 250	10 974 890 986
<b>KOLDA</b>	<b>92 017</b>	<b>96 823</b>	<b>12 034 850 617</b>	<b>13 696 987 993</b>	<b>7 158 682 457</b>	<b>7 251 070 068</b>
KEDOUGOU	22 821	24 699	3 182 882 251	3 848 916 792	3 152 892 073	3 604 691 959
KAFFRINE	46 708	47 687	6 129 974 543	6 639 346 753	4 070 658 815	3 905 489 131
KAOLACK	163 286	171 913	28 796 161 562	33 292 287 107	15 037 733 986	15 297 119 959
LOUGA	200 982	201 154	12 575 668 805	14 333 353 896	10 527 161 329	10 537 474 895
MATAM	25 499	26 136	2 971 679 772	3 131 664 683	2 182 052 088	2 242 802 266
SEDHIOU	45 312	57 836	6 605 480 995	10 248 667 724	4 282 546 910	6 000 090 257
SAINT-LOUIS	132 890	141 883	16 323 298 059	20 497 326 874	10 749 927 426	11 622 793 112
TAMBACOUNDA	89 215	92 419	10 535 206 237	11 650 205 008	9 478 276 725	9 250 850 004
THIES	707 366	746 027	93 398 309 019	105 003 769 098	73 386 088 738	78 108 907 264
ZIGUINCHOR	169 068	180 439	21 170 331 655	26 363 770 777	24 228 375 566	25 766 280 321
<b>TOTAL</b>	<b>3 923 775</b>	<b>4 207 264</b>	<b>597 543 258 364</b>	<b>708 047 960 547</b>	<b>497 537 346 500</b>	<b>545 013 777 112</b>
Total Urbain	3 129 877	3 302 433	443 354 459 095	519 203 075 165	400 102 835 886	434 549 355 133
Total Rural	793 898	904 831	154 188 799 269	188 844 885 383	97 434 510 614	110 464 421 979
%Urbain	79,8	78,5	74,2	73,3	80,4	79,7
%Rural	20,2	21,5	25,8	26,7	19,6	20,3

Source : DRS-SFD, 2023

Tableau 0-2 : Indicateurs clés du secteur de la microfinance

Indicateurs	2022		2023	
<b>SFD Inscrits</b>	7		7	
Faïtière	0		0	
SFD affiliés	6		6	
IMCEC isolées	1		1	
Sociétés commerciales	0		0	
Association	0		0	
<b>Sociétariat</b>	<b>92 017</b>	<b>100</b>	<b>96 823</b>	<b>100</b>
Homme	48 190	52,4	51 408	53,1
Femme	27 455	29,8	28 965	29,9
Personnes morales	16 371	17,8	16 450	17,0
<b>Encours de crédit</b>	<b>12 034 850 617</b>	<b>100</b>	<b>13 696 987 993</b>	<b>100</b>
Court terme	2 833 449 997	23,5	2 824 014 872	20,6
Moyen terme	3 089 168 668	25,7	3 244 530 038	23,7
Long terme	5 544 066 596	46,1	7 091 999 321	51,8
<i>Crédits en souffrances</i>	568 165 357	4,7	<b>536 443 762</b>	3,9
<b>Encours d'épargne</b>	<b>7 158 682 457</b>	<b>100</b>	<b>7 251 070 068</b>	<b>100</b>
Dépôts à vue	2 494 058 851	34,8	2 761 618 116	38,1
Dépôts à terme	715 633 928	10,0	633 400 283	8,7
Autres dépôts	3 948 989 677	55,2	3 856 051 669	53,2
<b>Emprunts</b>	<b>2 951 202 329</b>	<b>100</b>	<b>2 700 704 851</b>	<b>100</b>
Court terme	0	0	0	0
Moyen et long terme	2 951 202 329	<b>100</b>	2 700 704 851	<b>100</b>

Source : DRS-SFD, 2023

## XV.2 Activités postales

A Kolda, la Direction régionale de la Poste polarise huit (8) bureaux (Kolda, Diaobé, Vélingara, Médina Yoro Foulah, Pata, Médina Gounass, Mandat Douane et Médina Mary).

Outre les services traditionnels de courriers et colis, la poste offre des services financiers comme les opérations d'émissions (OE) et les opérations de paiements (OP). Ces opérations concernent les mandats locaux, internationaux, les versements sur les comptes, le paiement de la bourse de sécurité familiale, etc.

L'analyse des résolutions en termes d'opérations d'émissions ou de paiements, montre nettement une baisse des activités à la poste. En effet, le volume des opérations d'émissions a chuté de près de deux tiers en passant de 3 009 719 945 FCFA en 2020 à 1 094 447 927 FCFA en 2021

Comme les opération d'émissions, le volume des opérations de paiement a baissé de plus de la moitié en passant de 8 589 368 489 FCFA en 2020 à 4 071 454 680 FCFA en 2021.

### Définitions :

**Mandat-poste :** Titre de paiement émis par l'administration des Postes en représentation de fonds remis par un particulier qui désire les faire acheminer. On distingue les mandats ordinaires qui sont envoyés par l'intéressé au destinataire et dont ce dernier va percevoir le montant dans un bureau de poste ; les mandats-cartes payables à domicile par les préposés jusqu'à une certaine somme, les mandats-cartes de versement à un compte courant postal, les mandats-contributions adressés à un comptable public en règlement d'impôts, enfin les mandats télégraphiques.

**Tableau 0-3** : volume émissions et paiements de la Poste à Kolda

Indicateurs	2020	2021
Volume des émissions (FCFA) des mandats locaux	272 774 238	68 959 637
Volume des émissions des mandats internationaux (FCFA)	148 019 304	160 766 686
Volume des versements sur les comptes	2 588 926 403	864 721 604
<b>Volume global des émissions (FCFA)</b>	<b>3 009 719 945</b>	<b>1 094 447 927</b>
Volume des mandats locaux (FCFA)	4 074 840 014	1 097 927 340
Volume de paiement des mandats internationaux (FCFA)	2 247 153 475	1 097 927 340
Volume de paiement bourse de sécurité familiale (FCFA)	2 267 375 000	1 875 600 000
<b>Volume global des paiements (FCFA)</b>	<b>8 589 368 489</b>	<b>4 071 454 680</b>

**Source** : Direction régionale de la Poste, 2020&2021

# FINANCES PUBLIQUES LOCALES



## XVI.1 Recettes des collectivités territoriales

Les impôts locaux, les dotations et subventions, les ressources issues de la coopération décentralisée constituent, entre autres, les sources de financement des collectivités territoriales. Ces recettes sont classées en deux grandes catégories : les recettes de fonctionnement et les recettes d'investissement. En 2023, le montant

total des recettes de fonctionnement est estimé à **5 335 961 186** FCFA, contre **3 150 797 160** FCFA en 2022. L'analyse de la répartition des recettes en 2023 entre les départements montre que le département de Kolda concentre la plus grande part (41,4%) que celles de Vélingara (35,8%) et davantage de Médina Yoro Foulah (22,8%).

### Définitions :

- **Une collectivité territoriale** : ou collectivité locale est une personne morale de droit public qui exerce sur son territoire certaines compétences qui lui sont dévolues par l'État dans un processus de décentralisation.
- **Recettes de fonctionnement (finances locales)** : proviennent de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti, taxe d'enlèvement des ordures ménagères et impôts économiques prélevés aux entreprises), des recettes fiscales indirectes, des dotations versées par l'État, des ressources d'exploitation des domaines, des produits financiers.

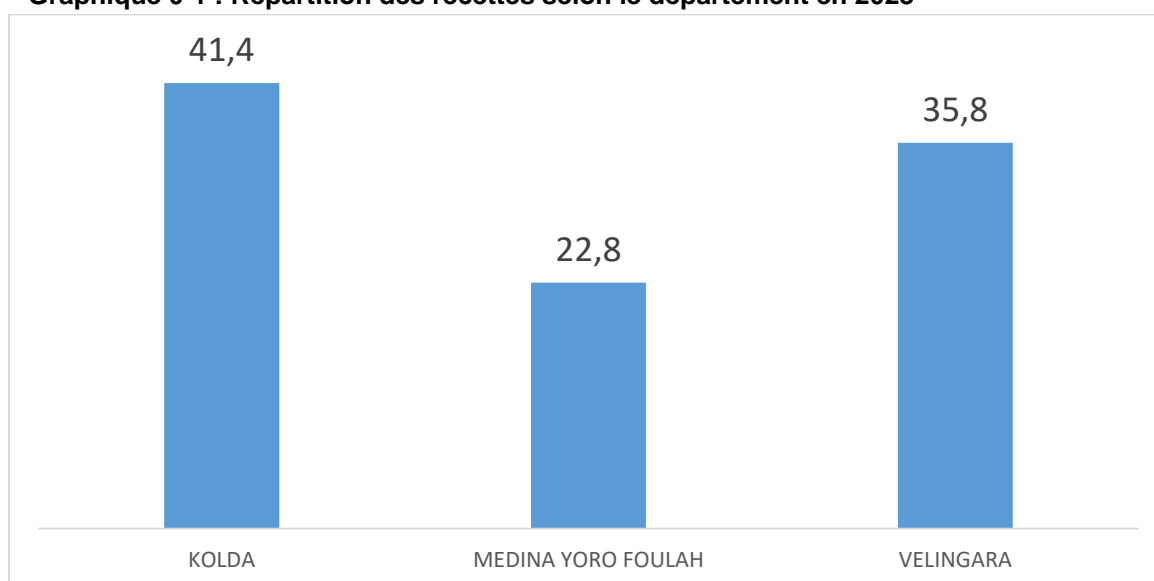
### En savoir plus :

<https://www.dgid.sn/>

**Tableau 0-1: Recettes de fonctionnement**

	2022		2023	
	%	réalisation	%	réalisation
<i>Kolda</i>	52,0	1 638 754 054	41,4	2 206 691 675
<i>Médina Y Foula</i>	30,1	947 227 370	22,8	1 218 343 896
<i>Vélingara</i>	17,9	564 815 736	35,8	1 910 925 615
<b>Totale</b>	<b>100</b>	<b>3 150 797 160</b>	<b>100</b>	<b>5 335 961 186</b>

**Source** : Service régional de la planification/Trésor, 2022&2023

**Graphique 0-1 : Répartition des recettes selon le département en 2023**

**Source** : Service régional de la planification/Trésor, 2022&2023

## XVI.2 Dépenses des collectivités territoriales

Les dépenses des collectivités locales sont constituées des dépenses de fonctionnement et d'investissement. A Kolda, le volume des dépenses de fonctionnement des collectivités locales est passé de **2 264 977 300** FCFA en 2022 à

**4 281 537 300 FCFA** en 2023. La répartition du volume des dépenses dans les départements est très similaire à celle des recettes, le département de Kolda concentrant 46,8% des dépenses, celui de Vélingara 32,7% et celui de Médina Yoro Foulah 20,5%.

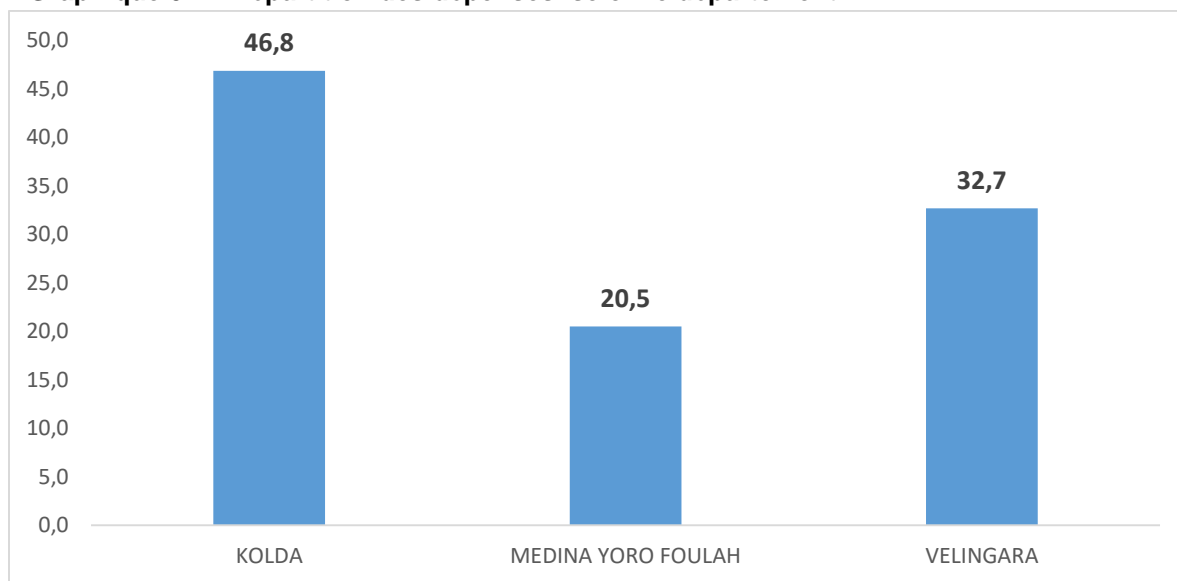
### En savoir plus :

<https://www.dgid.sn/>

**Tableau 0-2 : Dépenses de fonctionnement**

	2022		2023	
	<i>Prévision</i>	<i>Réalisation</i>	<i>Prévision</i>	<i>Réalisation</i>
<i>Kolda</i>	2 569 314 524	1 237 098 845	2 622 217 625	2 005 758 993
<i>Médina Y Foula</i>	1 139 581 867	734 429 088	1 534 987 771	877 090 502
<i>Vélingara</i>	1 530 981 989	293 449 367	2 246 766 861	1 398 687 805
<b><i>Totale</i></b>	<b>5 239 878 380</b>	<b>2 264 977 300</b>	<b>6 403 972 257</b>	<b>4 281 537 300</b>

**Source** : Service régional de la planification/Trésor, 2022&2023

**Graphique 0-2 : Répartition des dépenses selon le département**

**Source** : Service régional de la planification/Trésor, 2022&2023

## **SECTION F. SYSTEME PRODUCTIF**

CHAPITRE XVII : ENTREPRISES

CHAPITRE XVIII: AGRICULTURE

CHAPITRE XIX : ELEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

CHAPITRE XX : ENERGIE - MINES - CARRIERES

CHAPITRE XXI : COMMERCE - SERVICES

# ENTREPRISES

## XVII.1 Formalisation des entreprises

En 2024, le Service régional de la statistique et de la démographie a procédé à l'immatriculation de 1 240 établissements, contre 1 667 en 2023, soit une baisse de 25,6%.

En 2023, un peu plus de 75% des entreprises immatriculées sont des entreprises individuelles, dont 70,3% de

personnes physiques et 4,3% d'autres personnes physiques imposables.

La répartition spatiale en 2024 révèle que plus de la moitié des entreprises sont dans le département de Kolda (57,6%), contre moins du tiers à Vélingara (29,3%) et un peu plus du dixième à Médina Yoro Foulah (13,1%).

### Définitions :

- **NINEA** : numéro d'identification national des entreprises et des associations (NINEA) ;
- **Le Groupement d'Intérêt Economique (GIE)** est constitué par deux ou plusieurs personnes physiques ou morales pour une durée déterminée avec comme but exclusif de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou accroître les résultats de cette activité. Le GIE peut être créé sans capital de départ ;
- **L'Entreprise Individuelle (EI)** est une forme juridique qui concerne les personnes physiques dotée d'une personnalité juridique et désirant exercer une activité économique. Aucun capital n'est exigé pour le démarrage d'une EI.

### En savoir plus :

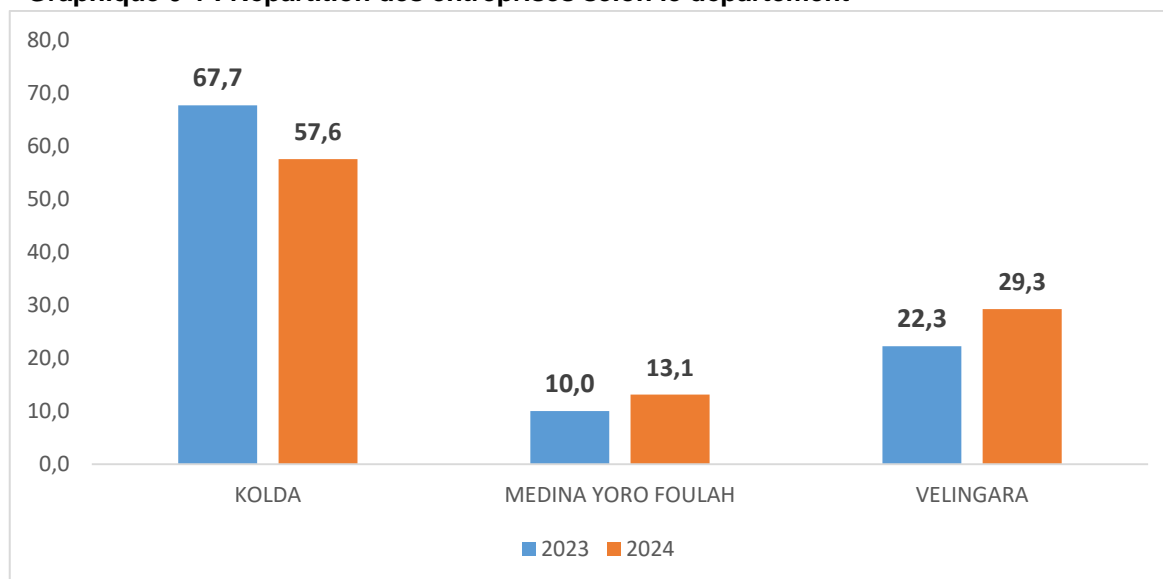
- RNEA, BDEF, ANSD 2023 2024

Tableau 0-1 : Formes juridiques des entreprises

Forme Juridique	2023		2024	
	Nombre	%	Nombre	%
Autres Personnes Morales	21	1,3	16	1,3
Autres Personnes Physiques imposables	293	17,6	58	4,7
Entreprise Personne Morale	344	20,6	294	23,7
Entreprise Personne Physique	1009	60,5	872	70,3
<b>Total</b>	<b>1667</b>	<b>100</b>	<b>1240</b>	<b>100</b>

Source : ANSD, BDEF/Edition 2021

Graphique 0-1 : Répartition des entreprises selon le département



Source : ANSD, BDEF/Edition 2022

## XVII.2 Caractéristiques des entreprises

A Kolda, la typologie en termes de taille des entreprises formelles est essentiellement constituée de petites ou très petites entreprises en 2023 comme en 2024, avec au moins 95% des entreprises formelles de ces catégories.

La typologie des entreprises formelles est la même en 2023 et 2024. En effet, en 2024 les entreprises formelles de la région sont de très petites (55,9%) et de petites entreprises (38,2%), contre quelques entreprises moyennes (5,9%) et sans aucune grande entreprise (0,0%). La même typologie est quasiment observée en 2022. L'analyse de la valeur ajoutée (VA) révèle que le taux de valeur ajoutée des entreprises formelles, pour une vente à hauteur de 100 FCFA effectuée, ressort environ à 21 FCFA (20,9) en 2023 et à 20,1 FCFA en 2024. Cette situation varie selon le

secteur d'activité avec une structure relativement différente entre 2023 et 2024.

Concernant le chiffre d'Affaire des entreprises formelles, il est évalué à 14 772,0 millions de FCFA en 2024 et essentiellement généré par le commerce (11 720,0 millions de FCFA) et avoisine les 80% du total généré par les entreprises formelles de la région. Par rapport à 2023, le chiffre d'affaires a connu une baisse de 11,0 millions de FCFA en 2024.

L'excédent brut d'exploitation des entreprises formelles s'est accru de 1,0 millions en passant de 93,0 millions FCFA en 2023 à 94,0 millions FCFA en 2024.

En outre, les charges de personnel des entreprises formelles se sont repliées de 102 millions de FCFA et la valeur ajoutée de 85 millions de FCFA en 2024.

### Définitions :

- **Très petite Entreprise (TPE)** : toute personne hors entreprenant physique ou morale, exerçant une activité professionnelle, civile, commerciale, artisanale, agricole, industrielle ou de prestataire de services, dont le chiffre d'affaires annuel déclaré hors taxes est inférieur ou égal à 100 000 000 FCFA. La Très petite Entreprise tient, au moins, un système allégé de comptabilité ;
- **Petite Entreprise (PE)** : toute personne physique ou morale, exerçant une activité professionnelle, civile, commerciale, artisanale, agricole, industrielle ou de prestataire de services, dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à 100 000 000 FCFA et inférieur ou égal à 500 000 000 FCFA. Elle tient une comptabilité soit en interne, soit par un Comptable agréé ou par un Centre de Gestion Agréé (CGA) ou toute autre structure similaire agréée ;
- **Valeur ajoutée** : Solde du compte de production. Elle est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire. Elle correspond à la richesse créée par l'entreprise lorsqu'elle transforme les matières premières en produits finis.
- **Le taux de valeur ajoutée** : c'est le rapport de la valeur ajoutée (VA) au chiffre d'affaires (CA). Il mesure la contribution de l'entreprise à la valeur de la production. Il permet de mesurer le niveau d'intégration de l'entreprise et l'importance des transformations qu'elle effectue. Un taux de valeur ajoutée égale à 10 signifie qu'à chaque fois que l'entreprise vend pour 100 FCFA, elle génère 10 FCFA de valeur ajoutée.
- **Chiffre d'affaires (CA)** : le chiffre d'affaires (CA) est la somme des ventes de biens ou de services d'une entreprise. Il est égal au montant (hors taxes) de l'ensemble des transactions réalisées par l'entreprise avec des tiers dans le cadre de son activité normale et courante.
- **L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)** est le solde du compte d'exploitation, pour les unités de production. Il est égal à la valeur ajoutée, diminuée de la rémunération des salariés, des autres impôts sur la production et augmentée des subventions d'exploitation ;

### En savoir plus :

- <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1950>
- BDEF, ANSD 2024
- <https://www.l-expert-comptable.com/>

**Tableau 0-2 : Répartition des entreprises par taille (critère : chiffre d'affaires) en 2023 et 2024 dans la région de Kolda**

Taille des entreprises	Grandes entreprises	Moyennes entreprises	Petites entreprises	Très petites entreprises	Total
Pourcentage d'entreprises en 2023	0,0	4,9	37,3	57,8	100,0
Pourcentage d'entreprises en 2024	0,0	5,9	38,2	55,9	100,0

Source : ANSD, BDEF/Edition 2024

**Tableau 0-3 : Taux de valeur ajoutée en 2023 et 2024 dans la région de Kolda**

Secteurs	Taux de valeur ajoutée 2023	Taux de valeur ajoutée 2024	Écarts 2024-2023 ()
BTP	11,8	9,1	-2,7
COMMERCE	36,5	36,1	-0,4
INDUSTRIE	12,3	12,3	0,0
SERVICES	23,1	22,8	-0,3
<b>TOTAL</b>	<b>20,9</b>	<b>20,1</b>	<b>-0,8</b>

Source : ANSD, BDEF/Edition 2022

**Tableau 0-4 : Evolution du chiffre d'affaires des entreprises de commerce du secteur formel en 2023 et 2024 dans la région de Kolda**

Année	2023	2024	Evolution 2024/2023 ()
Chiffre d'affaires commerce (En millions de FCFA)	14 761,2	14 772,0	7,3

Source : ANSD, BDEF/Edition 2024

**Tableau 0-5 : Caractéristiques des entreprises formelles par secteur d'activité en 2023 et 2024 dans la région de Kolda (montants en millions de FCFA)**

Secteurs	Année	Charges de personnel	Chiffre d'affaires	Valeur Ajoutée	Excédent Brut d'exploitation
<b>BTP</b>	2023	36	187,2	19	-17
	2024	36	290,0	24	-12
	Variation ()	0	103	5	5
<b>COMMERCE</b>	2023	305	11 831,9	468	163
	2024	296	11 720,0	456	160
	Variation ()	-9	-112	-12	-3
<b>INDUSTRIE</b>	2023	185	927,1	126	-59
	2024	185	927,0	126	-59
	Variation ()	0	0	0	0
<b>SERVICES</b>	2023	378	1 815,0	385	7
	2024	377	1 834,0	383	6
	Variation ()	-1	19	-2	-1
<b>TOTAL</b>	2023	997	14 761,0	904	93
	2024	895	14 772,0	989	94
	Variation ()	-102	11,0	85	1

Source : ANSD, BDEF/Edition 2024

# AGRICULTURE

## XVIII.1 Caractéristiques des exploitations

L'agriculture est l'activité principale de la région de Kolda et compte 58 003 ménages agricoles au sens strict.

La localisation des exploitations agricoles de ménages pratiquant une culture pluviale varie considérablement entre les départements de la région de Kolda, soulignant des différences dans l'organisation de l'activité agricole. Les exploitations agricoles de la région se répartissent comme suit : 8,2% dans les concessions des ménages (4 658 ménages), 31,1% à l'extérieur des concessions ou dans leur environnement immédiat (17 654 ménages), 33,0% dans le village/quartier (18 729 ménages) et 3,7% hors de la commune (2 109 ménages).

À l'échelle départementale, Kolda se caractérise par une forte proportion de ménages à exploitations agricoles situées dans le village/quartier (7 461, soit 43,0%)

et aux alentours (4 157, soit 24,0%). Vélingara, quant à lui, présente un nombre important d'exploitations à l'extérieur de la concession du ménage ou dans un environnement immédiat (8 145, soit 31,3%), dans la commune (7 673 soit 29,5%) et au sein du village (6 591, soit 25,4%). Enfin, Médina Yoro Foulah se distingue par une majorité de ménages à exploitations agricoles se trouvant à l'extérieur de la concession du ménage ou dans un environnement immédiat (5 353, soit 39,7%), dans le village/quartier (4 677, 34,6%) ou dans la commune (2 779, soit 20,6%).

Cette analyse met en évidence des modes d'organisation agricole similaires selon les départements. La forte présence d'exploitations dans le village/quartier souligne la pratique d'une agriculture de proximité pour une part importante de ménages.

### Définitions :

**Ménage agricole** : un ménage est dit agricole si au moins un de ses membres pratique l'agriculture (au sens large), pour son propre compte ou pour le compte du ménage, sans y uniquement être salarié.

**Exploitation agricole** : le concept d'exploitation agricole utilisé dans le recensement est celui d'une unité familiale de production. Il est donc défini par rapport au ménage agricole. L'exploitation agricole est donc l'ensemble des personnes et du patrimoine d'un ménage agricole. Le patrimoine de l'exploitation agricole comprend notamment le matériel agricole, les bâtiments et installations fixes, le cheptel et les terres en culture ou en jachère, généralement mises en valeur par les membres du ménage agricole au profit du ménage ou au profit des membres du ménage. Par convention, le chef de ménage est le chef de l'exploitation agricole et il sera appelé "chef d'exploitation".

**Agriculture pluviale** : c'est toute pratique agricole pendant la saison des pluies, généralement de Juin à Octobre.

**Culture vivrière** : Il s'agit de culture pratiquée principalement en vue de la consommation alimentaire du ménage. On donne parfois à ce terme le sens de culture pratiquée pour la consommation sur place, sans commercialisation.

**Culture de rente** : elle est généralement destinée à la vente. Au Sénégal, la première culture de rente est l'arachide suivie du coton, etc. C'est la culture qui peut générer des liquidités, souvent destinées à l'exportation, par opposition avec la culture vivrière, destinée habituellement à la propre consommation.

### En savoir plus :

<https://www.ansd.sn/rapports/rgph-5-2023>  
<https://senegal.opendataforafrica.org/>.

**Tableau 0-1 : Répartition des ménages agricoles**

Département	Agriculture	
	Effectif	%
Kolda	17 639	30,4
Vélingara	26 709	46,1
Medina Yoro Foulah	13 655	23,5
<b>Milieu</b>		
Urbain	13 403	23,1
Rural	44 601	76,9
<b>Total</b>	<b>58 003</b>	<b>100</b>

Source : ANSD. RGPH-5, 2023

**Tableau 0-2 : Répartition des ménages agricoles pratiquant une culture pluviale par département selon l'emplacement du principal lieu d'exploitation**

	Dans la concession	Extérieur de la concession / environnement immédiat	Dans le village / quartier	Dans la commune	Hors de la commune	Total
KOLDA	1 487	4 157	7 461	3 216	1 011	<b>17 332</b>
VELINGARA	2 543	8 145	6 591	7 673	1 036	<b>25 988</b>
MEDINA YORO FOULAH	627	5 353	4 677	2 779	63	<b>13 499</b>
KOLDA	8,6	24,0	43,0	18,6	5,8	<b>100</b>
VELINGARA	9,8	31,3	25,4	29,5	4,0	<b>100</b>
MEDINA YORO FOULAH	4,6	39,7	34,6	20,6	0,5	<b>100</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 658</b>	<b>17 654</b>	<b>18 729</b>	<b>13 667</b>	<b>2 109</b>	<b>56 817</b>

Source : ANSD. RGPH-5, 2023

## XVIII.2 Production

### ❖ Semences

La disponibilité en quantité suffisante des semences de qualité demeure essentielle pour la tenue d'une bonne campagne agricole. En effet, le recours à des semences de qualité moindre conduirait inéluctablement à une production agricole moins satisfaisante. Ainsi, cette partie est axée, d'une part, sur l'établissement de la situation des semences mises en place dans la région de Kolda ainsi que la distribution suivant le département pour la campagne 2022/2023 et d'autre part, sur l'évolution de leurs quantités par rapport à la campagne précédente.

Dans la région de Kolda, l'arachide (culture de rente), le riz, le maïs local, le niébé et le Sorgho constituent principalement les spéculations dominantes. Ces dernières spéculations, au titre de la campagne agricole 2022/2023, ont été relativement importantes dans les dotations de la région en semences. Plus exactement, les dotations sont ressorties à 6 458,0 tonnes pour l'arachide, 3 603,2 tonnes pour le riz, 144,0 tonnes pour le maïs local, 47,0 tonnes pour le sorgho et 77,0 tonnes pour le niébé. Au regard du tableau ci-dessous, il apparaît après une comparaison faite de la campagne agricole sous revue contre celle

de la campagne agricole 2021/2022, que la quasi-totalité des spéculations ont vu leurs quantités de semences, mises en place dans la région de Kolda, connaître une nette baisse. En effet, au cours de cette période, la quantité de semences de maïs local dotée à la région de Kolda a baissé de 42,4% comparée à la campagne précédente. Cette baisse est observée dans tous les départements. Pendant la période de ces deux campagnes agricoles, les semences de niébé ont cru, passant de 35 à 77 tonnes. Dans le même sillage que le maïs local, les dotations en semences d'arachide et de sorgho local ont chuté aux taux respectifs de 0,2% et de 283,0%. Sans oublier aussi le sésame qui est passé de 14,1 à 9,0 tonnes pendant la période de ces deux campagnes. Par ailleurs, considérée comme la deuxième spéculation la plus prisée dans la région, la quantité de semences mise en place dans la région de Kolda pour le riz au cours de la campagne agricole sous revue a connu une chute de 285,2 tonnes, soit 7,9%. Par ailleurs, pour chaque spéculation, la quasi-totalité des quantités de semences mises en place dans la région de Kolda pour la campagne agricole a été vendue.

### Définitions :

**Campagne agricole** : une campagne agricole est la période durant laquelle s'accomplit un cycle végétatif normal. Ce cycle est compris entre le début des semis et la récolte pour les cultures annuelles.

**Production agricole** : la production agricole est le résultat de l'exploitation de la terre pour obtenir des biens, principalement des aliments tels que des céréales et divers types de légumes. En d'autres termes, la production agricole est le fruit des semences et des récoltes au champ. Ceci, pour obtenir, avant tout, des produits comestibles pour la consommation humaine, même si une partie peut être utilisée pour une industrie qui apporte de la valeur ajoutée.

### En savoir plus :

- Direction régionale du développement rural
- <https://www.dapsa.gouv.sn/>
- <https://agriculture.gouv.sn/>

Tableau 0-3 : Situation et évolution des quantités de semences distribuées dans la région de Kolda

Semences		Département de Kolda		Département de MYF		Département de Vélingara		Région	
		2021/2022	2022/2023	2021/2022	2022/2023	2021/2022	2022/2023	2021/2022	2022/2023
Arachide	Reçu (T)	2 382,5	2 356	3 024,5	3 039	1 063	1 063	6 470	6 458
	Vendu (T)	2 382,5	2 356	3 024,5	3 039	1 063	1 063	6 470	6 458
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	0	0
Maïs local	Reçu (T)	93	52	72	68	40	24	205	144
	Vendu (T)	93	52	61	65,4	28,66	24	182,66	141,4
	Reliquat (T)	0	0	11	2,6	0	0		2,6
Sorgho local	Reçu (T)	75	0	49	10	56	37	180	47
	Vendu (T)	66,9	0	44,8	9,23	54,15	37	165,85	46,23
	Reliquat (T)	8,1	0	4,2	0,77	2,15	0	14,15	0,77
Riz	Reçu (T)	933	648,2	565	1 413	1 820	1 527	3 318	3 603,2
	Vendu (T)	933	648,2	565	1 413	1 820	1 527	3 318	3 603,2
	Reliquat (T)	0	0	0	0	0	0	0	0
Niébé	Reçu (T)	46	53	31	4	35	20	35	77
	Vendu (T)	46	35,4	31	4	35	20	35	59,4
	Reliquat (T)	0	17,6	0	0	0	0	0	17,6
Fonio	Reçu (T)	2	1	0	2	1	0	3	3
	Vendu (T)	2	1	0	2	1	0	3	3
	Reliquat (T)	0	0	0	0	1	0	0	0
Sésame	Reçu (T)	4	7	2,14	2	8	0	14,14	9
	Vendu (T)	4	2	2,14	0,5	7	0	13,14	2,5
	Reliquat (T)	0	5	0	1,5	1	0	1	6,5

Source : DRDR Kolda

Tableau 0-4 : Situation et évolution des quantités d'engrais et autres fertilisants distribuées dans la région de Kolda

Engrais et autres fertilisants		Département de Kolda		Département de MYF		Département de Vélingara		Région	
		Campagne 2021/2022	Campagne 2022/2023	Campagne 2021/2022	Campagne 2022/2023	Campagne 2021/2022	Campagne 2022/2023	Campagne 2021/2022	Campagne 2022/2023
Engrais 6.20.10	Reçu (T)	970	913	950	860	493	505	2413	2278
	Vendu (T)	970	913	950	860	489,2	505	2409,2	2278
	Reliquat (T)	0	0	0	0	3,8	0	3,8	0
Engrais 15.10.10	Reçu (T)	709	409	465	312	289	206	1463	927
	Vendu (T)	709	409	451	312	246,4	206	1406,4	927
	Reliquat (T)	0	0	14	0	42,6	0	56,6	0
Engrais 15.15.15	Reçu (T)	947	645	569	370	409	320	1925	1335
	Vendu (T)	938	645	569	370	397,95	320	1904,95	1335
	Reliquat (T)	9	0	0	0	11,05	0	20,05	0
Urée	Reçu (T)	475	425	588,8	455	360	320	1423,8	1200
	Vendu (T)	475	425	535,27	455	301,2	320	1311,47	1200
	Reliquat (T)	0	0	53,53	0	58,8	0	112,33	0

Source : DRDR Kolda

### **XVIII.3 Bilan de la campagne agricole**

Dans cette partie, il sera question de dresser le bilan de la campagne agricole au niveau agrégé de la région et à l'échelle départementale. Aussi, sera-t-il effectué une analyse comparative des résultats de la campagne sous revue par rapport à la campagne précédente. Le bilan concernera dans un premier temps les cultures vivrières et dans un second, les cultures industrielles. Les spéculations dont les bilans seront dressés concernent

le mil, le maïs, le sorgho, le riz et le fonio. La disponibilité des données est le seul critère qui sous-tend le choix de spéculations.

Dans la région de Kolda, une superficie de 185 721 ha a été emblavée en cultures vivrières lors de la campagne agricole 2023/2024. Au même moment, la production vivrière a été évaluée à 522 260 tonnes pour les cultures vivrières, comme indiqué dans le tableau ci-après.

**Tableau 0-5 : Evolution de la situation des cultures vivrières selon les superficies, les rendements et les productions par département**

LOCALITES		KOLDA	MEDINA YORO FOULA	VELINGARA	KOLDA AMENAGE	
<b>MIL</b>	Superficie (Ha)	5 169	30 836	1 479	0	37 484
	Rendement (Kg/Ha)	1 588	1 588	1 597	0	4 772
	Production (T)	8 207	48 955	2 362	0	59 524
<b>SORGHO</b>	Superficie (Ha)	6 743	7 878	12 435	0	27 056
	Rendement (Kg/Ha)	1 750	1 750	1 750	0	5 250
	Production (T)	11 800	13 787	21 761	0	47 347
<b>MAIS</b>	Superficie (Ha)	13 890	16 308	19 381	0	49 579
	Rendement (Kg/Ha)	3 588	3 023	3 272	0	9 883
	Production (T)	49 838	49 298	63 414	0	162 550
<b>RIZ</b>	Superficie (Ha)	39 967	20 873	6 149	4 311	71 300
	Rendement (Kg/Ha)	3 540	3 104	3 500	5 750	15 894
	Production (T)	141 483	64 790	21 521	24 788	252 582
<b>FONIO</b>	Superficie (Ha)	164	0	139	0	303
	Rendement (Kg/Ha)	800	0	900	0	1 700
	Production (T)	131	0	125	0	256
<b>TOTAL CEREALES</b>	<b>SUP (Ha)</b>	<b>65 933</b>	<b>75 895</b>	<b>39 583</b>	<b>4 311</b>	<b>185 721</b>
	<b>PROD (T)</b>	<b>211 459</b>	<b>176 829</b>	<b>109 184</b>	<b>24 788</b>	<b>522 260</b>

Source : DAPSA/MAESA, 2024

## ÉLEVAGE, SYLVICULTURE ET PECHE

## XIX.1 Élevage

Le cheptel à Kolda comprend essentiellement les bovins, les petits ruminants (ovins et caprins), les chevaux, les asins et les porcins. L'analyse du mouvement d'entrée et de sortie du bétail permet d'apprécier le solde en termes de disponibilité du bétail de la région.

En 2023, la région de Kolda compte plus de bétails entrants (93 550) que sortants (35 415), et ce pour les Bovins (35 559 contre 16 351), les Ovins (29 650 contre 9 670), les Equins (716 contre 264), les Asins (671 contre 241) et les Caprins (26 954 contre 8

410), à contrario pour les porcins (0 contre 479). Cette situation est quasiment observée dans tous les départements.

La production de viande et d'abats, estimée à 1 509,0 tonnes en 2024, a diminué faiblement de 49,0 tonnes par rapport à 2023. Ce résultat de maintien de la production s'expliquerait, entre autres, par un bon hivernage (forte disponibilité en eau et en fourrages), beaucoup de réserves fourragères, une bonne prophylaxie des animaux contre le charbon bactérien.

### Définitions :

- **L'élevage** désigne l'ensemble des activités mises en œuvre pour assurer la production, la reproduction et l'entretien des animaux dits domestiques afin d'en obtenir différents produits ou services.
- **Bétail** : Ensemble des animaux élevés pour la production agricole, lapins et volailles exceptés. On distingue le gros bétail (les bovins, les chevaux) du petit bétail (les ovins, les porcins).

Tableau 0-1 : Evolution du cheptel de la région de Kolda selon les espèces, par circonscription administrative.

Espèces	Mvt	KOLDA	MYF	VELINGARA	Ensemble
Bovins	Entrées	27 250	1 497	6 812	35 559
	Sorties	8 892	827	6 632	16 351
	Solde	-18 358	-670	-180	-19 208
Ovins	Entrées	15 175	3 307	11 168	29 650
	Sorties	3 469	2 224	3 977	9 670
	Solde	-11 706	-1 083	-7 191	-19 980
Caprins	Entrées	6 721	3 273	16 960	26 954
	Sorties	3 111	2 197	3 102	8 410
	Solde	-3 610	-1 076	-13 858	-18 544
Equins	Entrées	138	563	15	716
	Sorties	12	251	1	264
	Solde	-126	-312	-14	-452
Asins	Entrées	114	370	187	671
	Sorties	34	207	0	241
	Solde				
Caméliens	Entrées				
	Sorties				
	Solde				
Porcins	Entrées				
	Sorties	71		408	479
	Solde	71	0	408	479
Total	Entrées	49 398	9 010	35 142	93 550
	Sorties	15 589	5 706	14 120	35 415
	Solde	-33 809	-3 304	-21 022	-58 135

Source : DRELPA Kolda, 2024

Tableau 0-2 : Evolution des statistiques des abattages contrôlés de viande dans les abattoirs de la région de Kolda selon les espèces, par circonscription administrative.

Espèces		KOLDA	MYF	VELINGARA	Ensemble
Taureaux	Nb	2 069	302	1 304	3 675
	Poids (T.)	196	38	176	410
Bœufs	Nb	619	166	450	1 235
	Poids (T.)	70	18	71	158
Vaches	Nb	4 908	492	2 127	7 527
	Poids (T.)	468	41	238	147
Veaux / vèles	Nb	3 137	117	174	3 428
	Poids (T.)	18	6	13	38
Total Bovins	Nb	10 733	1 909	4 055	16 697
	Poids (T.)	752	102	498	1 352
Ovins	Nb	857	483	2 838	4 178
	Poids (T.)	11	6	30	47
Caprins	Nb	4 980	936	4 581	10 497
	Poids (T.)	52	11	48	110
	Poids (T.)	16 570	3 328	11 474	31 372
Total	Nb	814	119	575	1 509
	Poids (T.)	2 069	302	1 304	3 675

Source : DRELPA Kolda, 2024

## XIX.2 Sylviculture

Avec l'étendue de son domaine classé, la région de Kolda est l'un des bastions forestiers du Sénégal (un taux de classement de 24,4% pour une superficie de 7% du territoire national) recoupant une partie du Parc national de Niokolokoba dans le département de Vélingara. Le domaine forestier est resté inchangé. Il s'étend sur une superficie de 334 333 ha répartis dans 14 forêts classées. En 2021, la production de plants est estimée à 453 433. Avec une superficie de 564 630 ha le potentiel faunique de la région de Kolda fait état de 16 zones amodiées<sup>11</sup>. Selon le département, cette superficie est de 350 630 ha à Vélingara, 130 000 ha à Médina Yoro Foulah et 84 000 ha à Kolda avec 10,

04 et 02 zones amodiées respectivement. La préservation de l'environnement constitue une préoccupation majeure au cours des dernières décennies et la lutte contre les feux de brousse constitue un élément essentiel de préservation des ressources forestières. En 2021, la brousse a pris feu 89 fois consommant ainsi une superficie de 3 939,9 ha. En termes de protection de l'environnement, la sensibilisation des populations sur les feux de brousse constitue un élément primordial. A cet effet, les services des eaux et forêts, ont effectué 220 séances d'animation dont 103 séances déroulées dans le département de MYF, soit 46,8% du nombre total de séances.

### Définitions :

**Forêt classée** : forêt constituée en vue de la conservation des sols, des eaux, de la diversité biologique et d'écosystèmes particuliers ou fragiles et de la garantie d'une production durable par tout moyen approprié de gestion ou de protection ;

**Les ressources forestières** sont les biens et services qui proviennent des forêts et peuvent être utilisés pour satisfaire certains besoins humains.

### En savoir plus :

<https://economy-pedia.com/11032791-forest-resources>

<sup>11</sup> Le principe de l'amodiation consiste, dans le respect de la législation en matière de gestion des terres du terroir, à attribuer, en dehors des aires protégées, un territoire de chasse à aménager sur lequel le droit de chasse, exclusivement dévolu à l'Etat, est loué à une

personne physique ou morale. Cette location par l'Etat de ses droits de chasse est formalisée par un contrat dont les clauses sont fixées par un cahier de charge.

Tableau 0-3 : Répartition du nombre de pépinières et de plants produits par département

Type de pépinière		Département de Kolda		Département de MYF		Département de Vélingara		Région	
		2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Régie	pépinières	2	4	5	5	6	7	13	16
	plants	48 270	171 117	129 024	124 000	167 113	230 189	344 407	525 306
Villageoises/ Communautaires	pépinières	1		0		4	5	5	5
	plants	5 189		0		9 971	41 720	15 160	41 720
Privées/ Individuelles	pépinières	5	9	0		9	7	14	16
	plants	58 516	34 413	0		34 770	29 416	93 286	63 829
Scolaires	pépinières	1	1	0		0		1	1
	plants	580	2 540	0		0		580	2 540
Total	pépinières	9		5		19		33	38
	plants	112 555		129 024		211 854		453 433	633 395

Source : IREF Kolda

Tableau 0-4 : Répartition et évolution du nombre et des superficies des zones amodiées, par circonscription administrative

Circonscription administrative	Nombre de Zones amodiées		Superficie (en ha)	
	2021	2022	2021	2022
Département de Kolda	02	02	84 000	84 000
Département de MYF	04	04	130 000	145 000
Département de Vélingara	10	11	350 630	330 674
Région	16	17	564 630	559 674

Source : IREF Kolda

Tableau 0-5 : Evolution de la situation des feux de brousse par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année 2021		Année 2022	
	Nb de cas	Superficies brûlées (ha)	Nb de cas	Superficies brûlées (ha)
Département de Kolda	15	1129	13	326
Département de MYF	17	456,5	8	335
Département de Vélingara	57	2353,7	11	753
Région	89	3939,4	32	1414

Source : IREF Kolda

Tableau 0-6 : Evolution du nombre de séances d'animation et de personnes touchées par celles-ci par circonscription administrative

Circonscription administrative	Année	Séances d'animation	Personnes touchées
Département de Kolda	2021	03	345
	2022	19	613
Département de MYF	2021	103	1833
	2022	105	1901
Département de Vélingara	2021	114	21 239
	2022	57	1177
Région	2021	220	23 417
	2022	181	3691

Source : IREF Kolda

### **XIX.3 Pêche-Aquaculture**

La région de Kolda n'a pas une ouverture sur la mer, la pêche se pratique au niveau des fleuves, des bas-fonds, des affluents. L'aquaculture reste ainsi peu développée. En termes de travailleurs et de sites, le nombre de pêcheurs et de villages de pêcheurs est resté constant en 2021 et 2022. En effet, pour ces deux années le nombre de villages de pêcheurs est de 126 pour un nombre total de 1 118 pêcheurs. Le département de Vélingara compte plus de villages de pêcheurs (62) et de pêcheurs (769) que ceux de Kolda (36 et 284) et de Médina Yoro Foulah (28 et 69).

A travers les débarquements, après une baisse exponentielle (- 65,9%) des quantités de poissons débarquées, observée entre 2020 (2 208,33 tonnes) et 2021 (752,799 tonnes), une légère hausse est notée entre 2021 et 2022. Cette baisse est observée dans tous les départements de la région. En termes de valeur monétaire, cette baisse est à plus de trois quarts (76,1%), avec 2,42 milliards en 2020, contre environ 677 millions en 2021. Contrairement à la pêche classique, la production aquacole a augmenté en passant de 2,6 tonnes en 2020 à 6,9 tonnes en 2021.

#### **Définitions :**

- **Aquaculture** : ensemble des activités de culture de plantes et d'élevage d'animaux en eau continentale ou marine en vue d'en améliorer la production, impliquant la possession individuelle ou juridique du stock en élevage. Elle regroupe la pisciculture (élevage de poissons), la conchyliculture (élevage de coquillages marins : huîtres, moules, praires, coques, etc.), l'algoculture (culture d'algues) et la carcinoculture (élevage de crustacés, essentiellement crevettes et écrevisses).

**Pêche maritime (PM)** : la pêche maritime est pratiquée en mer ou en estuaire

**Pêche continentale** : la pêche continentale est pratiquée en eau douce (étang, rivière).

#### **En savoir plus :**

<https://www.sante.gouv.sn/sites/default/files/4.Code-maritime.pdf>

Tableau 0-7 : Evolution des sites, des pêcheurs et de l'armement selon le type de pêche

Circonscriptions administratives	Année	Nombre de villages de pêcheurs			Nombre de pêcheurs			Nombre de pirogues		
		PC <sup>12</sup>	PM <sup>13</sup>	Total	PC	PM	Total	PC	PM	Total
Département de Kolda	Année 2020	36	0	36	284	0	284	103	0	103
	Année 2021	36	0	36	284	0	284	103	0	103
	Année 2022	36	0	36	284	0	284	103	0	103
Département MYF	Année 2020	28	0	36	69	0	69	15	0	15
	Année 2021	28	0	28	69	0	69	15	0	15
	Année 2022	28	0	28	69	0	69	15	0	15
Département Vélingara	Année 2020	62	0	62	769	0	769	295	0	295
	Année 2021	62	0	62	769	0	769	295	0	295
	Année 2022	62	0	62	769	0	769	295	0	295
TOTAL	Année 2020	126	0	126	1118	0	1118	403	0	413
	Année 2021	126	0	126	1118	0	1118	403	0	413
	Année 2022	126	0	126	1118	0	1118	403	0	413

Source : Service Régional des Pêches de Kolda

Tableau 0-8 : Evolution de la production de la pêche artisanale selon le type de pêche

Circonscriptions administratives		Quantités de poisson (T)			Valeurs (F CFA)		
		PC	PM	Total	PC	PM	Total
Département de Kolda	2020	329,47	0	329,47	361638420	0	361638420
	2021	51,390	0	51,390	89260000	0	89260000
	2022	32,923	0	32,923	64241605	0	64241605
Département de MYF	2020	88,21	0	88,21	96822550	0	96822550
	2021	61,920	0	61,920	76502000	0	76502000
	2022	12,135	0	12,135	15931160	0	15931160
Département de Vélingara	2020	1790,64	0	1790,64	1965483460	0	1965483460
	2021	496,726	0	496,726	511937650	0	511937650
	2022	747,458	0	747,458	587269500	0	587269500
TOTAL	2020	2208,33	0	2208,33	2423944425	0	2423944425
	2021	610,036	0	610,036	677699650	0	677699650
	2022	792,516	0	792,516	667442265	0	667442265

Source : Service Régional des Pêches de Kolda

Tableau 0-9 : Evolution des quantités produites par la pêche artisanale selon l'espèce

Circonscriptions administratives		Poissons		Mollusques		Crustacés	
		Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)	Quantité (Tonne)	Valeur (FCFA)
Département de Kolda	2020	329,47	361638420	0	0	0	0
	2021	31,753	61 456 605	0	0	0	0
	2022	49,590	85 660 000	0	0	0	0
Département MYF	2020	88,21	96822550	0	0	0	0
	2021	12,135	15 931 160	0	0	0	0
	2022	60,670	72 127 000	0	0	0	0
Département Vélingara	2020	1790,64	1965483460	0	0	0	0
	2021	708,911	501 779 330	0	0	0	0
	2022	442,552	392 390 950	0	0	0	0
Région	2020	2208,33	2423944425	0	0	0	0
	2021	752,799	579 167 095	0	0	0	0
	2022	552,812	550 177 950	0	0	0	0

Source : Service Régional des Pêches de Kolda

<sup>12</sup> PC = Pêche Continentale<sup>13</sup> PM = Pêche Maritime

# ÉNERGIE - MINES - CARRIÈRES

## XX.1 Énergie

Le nombre de clients abonnés à Senelec est de 50 229 en 2024 contre 48 935 en 2023, soit une augmentation de 2,6% (1 294 abonnés supplémentaires). Les abonnés détenteurs de compteurs woyofal représentent près de 80% des clients et les 20% sont répartis entre ceux

à Basse Tension (BT) (usines, entreprises) et ceux de Moyenne Tension (MT) (ménages et autres). Le nombre de mégawatt (MW) vendu s'élève à 50 565 en 2024, soit une hausse de 24,5% par rapport à 2023.

### Définitions :

La puissance électrique est l'énergie reçue ou cédée par un dipôle par unité de temps.

### En savoir plus :

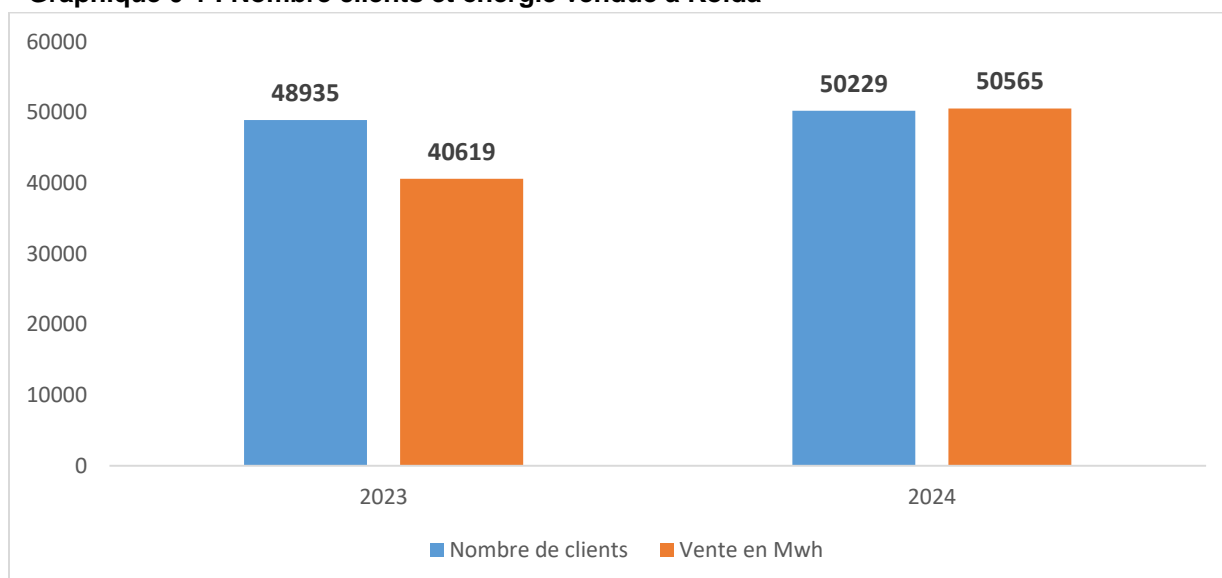
<https://www.senelec.sn/czhiffres-cls>

<https://accés-universel-electricite.gouv.sn/le-secteur-de-l-electricite.html>

**Tableau 0-1: Nombre de clients et énergie vendue à Kolda**

Indicateurs		Kolda	Vélingara	Région	Kolda	Vélingara	Région	Ecart de progression (%)
		2023			2024			
Nombre de clients	BT	6 118	4 742	<b>10 860</b>	5 880	4 173	<b>10 053</b>	<b>-7,4</b>
	Woyofal	20 597	17 447	<b>38 044</b>	21 096	19 049	<b>40 145</b>	<b>5,5</b>
	MT	21	10	<b>31</b>	20	11	<b>31</b>	
	<b>Total</b>	<b>26 736</b>	<b>22 199</b>	<b>48 935</b>	<b>26 996</b>	<b>23 233</b>	<b>50 229</b>	<b>2,6</b>
Vente en Mwh	BT	12 627	7 667	<b>20 294</b>	12 425	7 251	<b>19 676</b>	<b>-3,0</b>
	Woyofal	9 546	6 133	<b>15 679</b>	15 600	10 654	<b>26 254</b>	<b>67,4</b>
	MT	3 058	1 588	<b>4 646</b>	3 344	1 291	<b>4 635</b>	
	<b>Total</b>	<b>25 231</b>	<b>15 388</b>	<b>40 619</b>	<b>31 369</b>	<b>19 196</b>	<b>50 565</b>	<b>24,5</b>

Source : RAC 2025/Agence SENELEC, 2024

**Graphique 0-1 : Nombre clients et énergie vendue à Kolda**

Source : RAC 2025/Agence SENELEC, 2024

## XX.2 Mines et carrières

A Kolda, la production de sable en termes de volume est estimée à 8 850 m<sup>3</sup> et celle de la latérite à 10 600 m<sup>3</sup> correspondant ainsi respectivement en valeur monétaire à 2,655 et 5,300 milliards de FCFA en 2022.

Comparativement à 2022, en cours de l'année 2023, la production de sable et de la latérite a connu un bond avec des volumes de 14 514 m<sup>3</sup> et 43 034,2 m<sup>3</sup> respectivement.

### Définitions :

- **Latérite** : c'est une roche rouge ou brune, qui se forme par altération de roches sous les climats tropicaux (cette roche se transforme en une cuirasse impropre à la culture sous l'effet de l'alternance saison sèche//saison humide. Elle peut être exploitée comme gisement).
- **Sable** : c'est une roche meuble, il est composé de petites particules appelées grains issus de différents minéraux, généralement du granite et du quartz.

### En savoir plus :

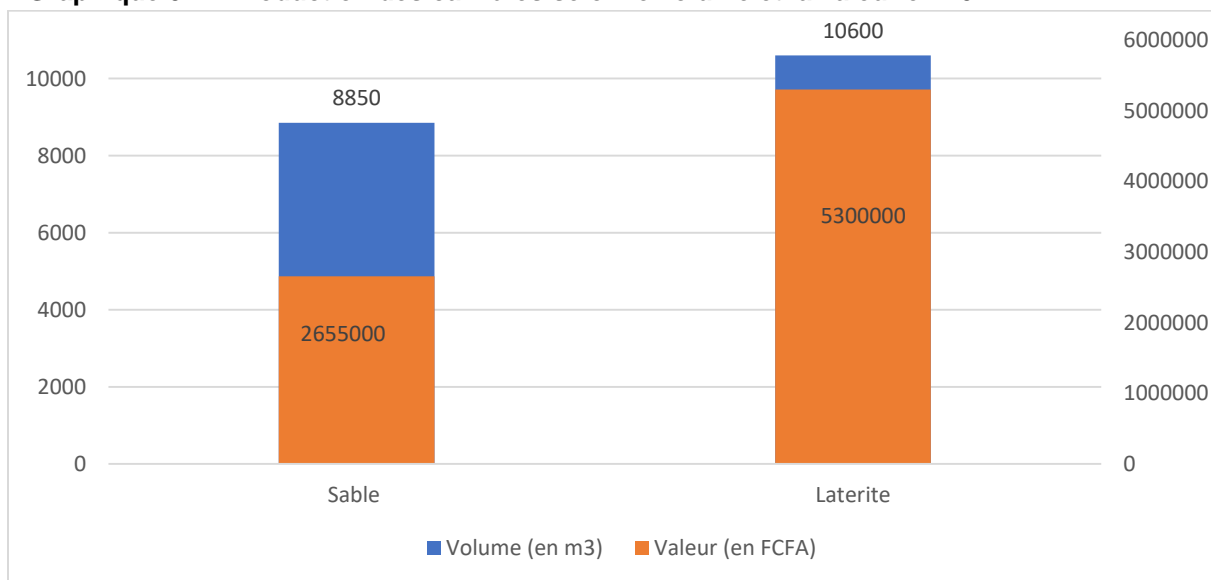
- <https://www.futura-sciences.com/planete/definitions/geologie-sable-6009/>
- <https://itie.sn/>

**Tableau 0-2 : Production des carrières selon le volume et la valeur**

Type	2022		2023	
	Volume (en m <sup>3</sup> )	Valeur (en FCFA)	Volume (en m <sup>3</sup> )	Valeur (en FCFA)
Sable	8 850	2 655 000	14 514	4 357 600
Latérite	10 600	5 300 000	43 034	21 517 100

Source : Service régionale des mines et de la géologie

**Graphique 0-2 : Production des carrières selon le volume et la valeur en 2022**



Source : Service régional des mines et de la géologie

## SERVICES

## XXI.1 Transport

En vue de désenclaver les communes et les villages, d'importants programmes routiers sont réalisés ou en cours de réalisation dans la région de Kolda : le Programme de Modernisation des Villes (PROMOVILLES), le Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers (PUMA), le Programme d'Urgence de Développement communautaire (PUDC) et

celui du Fonds d'Entretien Routier Autonome (FERA), entre autres.

En termes de réseau routier, comparativement à 2023, les résultats du secteur semblent relativement peu satisfaisants. En effet, en 2024, 56,0 Km de routes non revêtues sont construites, contre 88,13 Km en 2023. Toutefois, aucun linéaire de routes revêtues et de routes non revêtues n'a été réhabilité ou construits en 2024 (0,0 Km).

### Définitions :

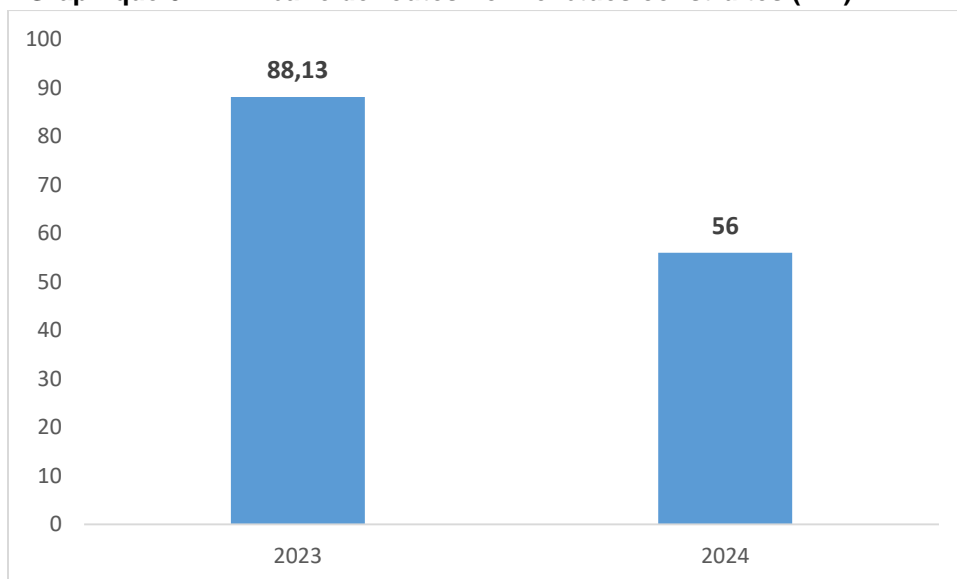
Le transport routier est un mode de transport utilisant les véhicules suivants : les automobiles, les véhicules utilitaires (légers et lourds) et les deux-roues ;

**Tableau 0-1: Evolution des linéaires de routes en 2022 à 2023**

Indicateurs	2023	2024
Linéaire de routes revêtues construites (Km)	17,3	-
Linéaire de routes revêtues réhabilitées (Km)	0	0
Linéaire de routes non revêtues construites (Km)	88,13	56
Linéaire de routes non revêtues réhabilitées (Km)	0	0

**Source :** Service régional des routes de Kolda

**Graphique 0-1 : Linéaire de routes non revêtues construites (Km)**



**Source :** Service régional des routes de Kolda

## XXI.2 Tourisme

Le secteur du tourisme a été très impacté par la Covid-19 avec notamment la fermeture des frontières et la suspension des vols internationaux.

Les réceptifs de la région sont essentiellement constitués des hôtels,

des auberges, de Campements touristiques, de Campements de chasse et de centres d'accueil. La région compte 07 réceptifs hôteliers en 2022, 2023 et 2024, avec 334 lits, et 172 chambres. Globalement, la région compte 23 réceptifs, 370 chambres et 676 lits.

### Définitions :

**Tourisme** : activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

### En savoir plus :

[https://unctad.org/system/files/official-document/uxiiicn2012d5\\_fr.pdf](https://unctad.org/system/files/official-document/uxiiicn2012d5_fr.pdf)

Tableau 0-2 : Evolution du nombre de réceptifs par circonscription administrative

Réceptifs		Département de Kolda			Département de MYF			Département de Vélingara			Région		
		2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Hôtels	Réceptifs	6	6	6				1	1	1	7	7	7
	Chambres	158	158	158				14	14	14	172	172	172
	Lits	306	306	306				28	28	28	334	334	334
Auberges	Réceptifs	2	2	2				4	4	4	6	6	6
	Chambres	20	20	20				47	47	47	67	67	67
	Lits	40	40	40				94	94	94	134	134	134
Campements touristiques	Réceptifs	1	1	1							1	1	1
	Chambres	6	6	6							6	6	6
	Lits	14	14	14							14	14	14
Campements de chasse	Réceptifs				2	2	2	7	7	7	9	9	9
	Chambres				15	15	15	82	82	82	97	97	97
	Lits				30	30	30	164	164	164	194	194	194
Relais	Réceptifs												
	Chambres												
	Lits												
Gîte	Réceptifs												
	Chambres												
	Lits												
Lodge	Réceptifs												
	Chambres												
	Lits												
Centre d'accueil	Réceptifs												
	Chambres												
	Lits												
Total	Réceptifs	9	9	9	2	2	2	12	12	12	23	23	23
	Chambres	184	184	184	15	15	15	171	171	171	370	370	370
	Lits	360	360	360	30	30	30	286	286	286	676	676	676

Source : Service tourisme Kolda, Pôle Casamance

# SECTION G. ANNEXES

CHAPITRE XXIV : GLOSSAIRES

CHAPITRE XXV : INDEX MOTS CLES

## GLOSSAIRES

**Aides familiaux** : Ce sont par définition des personnes non salariées qui travaillent dans les activités productrices des ménages. Cette absence de rémunération fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'emploi.

**Aquaculture** : ensemble des activités de culture de plantes et d'élevage d'animaux en eau continentale ou marine en vue d'en améliorer la production, impliquant la possession individuelle ou juridique du stock en élevage. Elle regroupe la pisciculture (élevage de poissons), la conchyliculture (élevage de coquillages marins : huîtres, moules, praires, coques, etc.), l'algoculture (culture d'algues) et la carcinoculture (élevage de crustacés, essentiellement crevettes et écrevisses).

**Budget** : document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses d'une structure publique pour une année. Ce document est approuvé par l'assemblée délibérative de la collectivité ou de l'organisme en cause. Le budget est constitué par l'ensemble des comptes qui décrivent, pour une année financière, toutes les ressources et charges permanentes de la structure publique.

**Camps pénaux** : Ce sont des établissements pénitentiaires qui reçoivent les condamnés à une peine ou plusieurs peines dont le restant ou le total est supérieur à un (01) an, condamnés à la réclusion criminelle à temps, à perpétuité et à la détention criminelle à temps.

**Circonscription administrative** : l'administration territoriale de la République du Sénégal est assurée par les circonscriptions administratives et les Collectivités locales. Elle est organisée de manière à favoriser, notamment, le rapprochement de l'Administration des usagers, la qualité du service public et la promotion du développement local dans le respect du principe de la libre administration des Collectivités locales. Les circonscriptions administratives comprennent : la région, le département et l'arrondissement.

**Collectivité territoriale** : ou collectivité locale est une personne morale de droit public qui exerce sur son territoire certaines compétences qui lui sont dévolues par l'État dans un processus de décentralisation.

**Culture** : c'est l'ensemble des connaissances, des savoir-faire, des traditions, des coutumes, propres à un groupe humain, à une civilisation. On distingue généralement trois grandes formes de manifestation de la culture : l'art, le langage et la technique.

**Chef de ménage** : le chef de ménage est le membre du ménage qui a la responsabilité de l'organisation des repas, et plus généralement, de l'organisation de la vie du ménage. Son autorité est reconnue et acceptée par tous les membres du ménage. Le chef de ménage est nécessairement un résident, c'est-à-dire un membre qui vit en permanence dans la concession du ménage.

**Densité de population** : elle sert à mesurer l'importance de l'occupation d'un territoire par les hommes. C'est l'indicateur par excellence de mesure du niveau de concentration des individus dans un territoire donné. Elle est représentée par un nombre d'habitants par kilomètre carré.

**Dynamique de population** : elle suppose l'existence d'interrelations entre mortalité, natalité, migration. Ce qui fait que pour toute population, il y a passage par diverses phases ou transition démographique résultante de ces variables natalité, mortalité, migration.

**Encours** : Un encours est le montant total et global des crédits souscrits par un emprunteur ou co-emprunteur calculé à un moment précis et donné. Il représente donc le montant global à l'instant T des crédits en cours, en fonction des échéances sur des clients ou sur des fournisseurs. En d'autres termes, l'encours est le montant total des crédits émis par une ou des institutions financières à une date donnée et non remboursés. Il s'agit donc d'un stock.

**Établissements pénitentiaires** : Ce sont des lieux privés de liberté gérés par l'administration pénitentiaire. On distingue deux catégories d'établissements pénitentiaires : les maisons d'arrêt et les établissements pénitentiaires.

**Finance publique** : Les finances publiques concernent les activités financières de l'État, des collectivités territoriales et de tous les organismes publics.

**Finances publiques locales** : selon une définition étroite, les finances locales sont la branche de la science financière qui traite du financement des collectivités territoriales. Elles étudient les aspects juridiques, politiques et économiques des recettes et des dépenses des budgets des administrations publiques décentralisées. L'analyse de finances locales est donc celle du budget de la collectivité territoriale.

**Impôts locaux**: ce sont les impôts perçus au profit du budget des collectivités locales. On peut en citer : l'impôt minimum fiscal (IMF), la taxe représentative de l'impôt minimum fiscal (TRIMF), la contribution des patentes, la contribution des licences, la contribution foncière des propriétés bâties (CFPB), la contribution foncière des propriétés non bâties (CFPNB), la taxe foncière, etc.

**Immatriculation à la sécurité sociale**: l'immatriculation est obligatoire pour chaque travailleur salarié qui dispose d'un numéro de Sécurité sociale, élément indispensable pour permettre à l'entreprise de procéder aux déclarations mensuelles, trimestrielles et annuelles. Concrètement, la Sécurité sociale attribue à chaque personne un numéro unique, individuel qui permettra l'identification de la personne dans les différents organismes.

**Maisons d'Arrêt et de Correction (MAC)** : Ce sont des établissements pénitentiaires qui reçoivent des détenus provisoires (inculpés, prévenus et accusés) et des condamnés à une peine inférieure ou égale à (01) an.

**Patrimoine culturel** : il désigne les artefacts, les monuments, les groupes de bâtiments et sites, les musées qui se distinguent par leurs valeurs diverses, y compris leurs significations symboliques, historiques, artistiques, esthétiques, ethnologiques ou anthropologiques, scientifiques et sociales. Il comprend le patrimoine matériel (mobilier, immobilier et immergé), le patrimoine culturel immatériel (PCI) intégré dans la culture et les artefacts, sites ou monuments du patrimoine naturel.

**Population** : le mot population peut désigner toute collection d'unités distinctes : il est alors synonyme d'univers. On emploie plus communément le mot population pour désigner l'ensemble des habitants d'un certain territoire, parfois même une fraction seulement de cet ensemble (ex : population d'âge scolaire, population mariable), auquel cas il s'agit, à proprement parler, d'une sous-population.

**Population en âge de travailler** : elle comprend toutes les personnes considérées comme ayant un âge minimum requis pour pouvoir participer à l'activité de production économique telle que définie par le système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN). Dans le cas du Sénégal, cette population est constituée d'individus âgés de 15 ans ou plus, tous sexes confondus.

**Population en emploi** : elle comprend toutes les personnes participant à la production de biens et de services en contrepartie d'une rémunération (bénéfice ou salaire), ne serait-ce que pour une heure, pendant une brève période de référence (les sept derniers jours qui précèdent le jour de l'interview), et toutes les personnes pourvues normalement d'un emploi, mais absentes de leur.

**Population carcérale** : elle comprend l'ensemble des individus, prévenus et condamnés, détenus dans les établissements pénitentiaires ou sous contrôle de l'administration pénitentiaire par l'intermédiaire du bracelet électronique à un moment précis de l'année. On prend comme référence le 31 décembre.

**Population pénale** : C'est l'effectif de la population carcérale à la date du 31 décembre à laquelle on ajoute le nombre de détenus qui s'ajournent dans les prisons depuis le 31 décembre jusqu'au jour-j.

**Personne écrouée** : On dit qu'une personne est écrouée, lorsqu'elle est mise en détention, en prison. On emploie souvent ce mot au sujet d'une personne qui fait l'objet d'une mise en examen, avant même qu'elle ait été jugée. Exemple : le suspect a été mis en examen et écroué (il est donc détenu en attendant son procès). C'est l'ensemble des personnes qui sont entrées en détention au cours d'une année civile.

**Personne au chômage** : les chômeurs comprennent, au sens du Bureau international du Travail (BIT), toutes les personnes en âge de travailler qui au cours de la période de référence étaient sans travail, disponibles pour travailler durant une période de deux semaines et à la recherche d'un travail sur la période des quatre semaines ayant précédé la date de collecte. Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 10 ans ou plus. Toutefois, cette définition s'avère restrictive pour le Sénégal eu égard au marché du travail qui est peu structuré pour la recherche de travail. À cet effet, les personnes sans emploi, qui sont disponibles, mais ne recherchent pas un emploi pour des raisons jugées indépendantes de leur volonté sont comptées parmi les chômeurs et pris ainsi en compte dans la détermination du niveau de chômage dans le pays.

**Population active** : les chômeurs et les personnes occupées constituent la population active. Les personnes occupées sont celles qui exercent un emploi ou qui exploitent une entreprise.

**Projection de population** : fournit une image de ce que pourraient être la taille et la structure à venir de la population par sexe et âge. Elle s'appuie sur la connaissance du passé, et, pour le futur, sur des hypothèses pour trois composantes : la fécondité, la mortalité et les migrations. Différentes hypothèses d'évolution sont faites pour chaque composante, constituant différents scénarios. Les projections servent de base à la réflexion de long terme, notamment en termes d'aménagements collectifs. Elles permettent d'analyser l'évolution de la population si les hypothèses se vérifiaient, mais ne sont pas des prévisions. Les projections démographiques sont réalisées à partir des résultats du recensement de la population et des données d'état civil. Elles peuvent être réalisées sur l'ensemble du territoire ou sur toute zone composée de plusieurs communes. Il peut s'agir de département, pays, aire urbaine, grandes agglomérations... ou de tout territoire ad hoc.

**Programmes de santé** : C'est un ensemble organisé, cohérent et intégré d'activités et de services réalisés simultanément ou successivement avec les ressources nécessaires dans le but d'atteindre des objectifs déterminés en rapport avec des problèmes de santé précis et ce pour une population définie. Ce sont des programmes qui visent à assurer l'accès de l'ensemble de la population à un minimum de soins. On y retrouve les programmes de prise en charge intégrée de l'enfant, de lutte contre le paludisme, les IST-SIDA, la tuberculose, les infections respiratoires aiguës, les programmes de promotion de la maternité sans risque etc.

**Pyramide des âges** : répartition par sexe et âge de la population à un instant donné. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement. Les effectifs par sexe et âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Mais la forme de la pyramide et les variations de celles-ci avec les années sont avant tout tributaires des variations de la fécondité.

**Ratio de dépendance démographique** : le ratio de dépendance démographique désigne le rapport du nombre d'individus supposés « dépendre » des autres pour leur vie quotidienne – moins de 15 ans et 65 ans et plus – au nombre d'individus âgés de 15 à 64 ans.

**Rapport de masculinité** : Le rapport de masculinité dans une population ou un groupe d'âge est le rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Ainsi, une valeur du rapport inférieure à 100 indique que les femmes sont plus nombreuses que les hommes.

**Recettes d'investissement (finances locales)** : sont constituées des dotations et subventions, tels que les fonds de la compensation de la TVA, la dotation globale d'équipement, les autres subventions d'investissement et les emprunts

**Recettes de fonctionnement (finances locales)** : proviennent de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et le foncier non bâti, taxe d'enlèvement des ordures ménagères et impôts économiques prélevés aux entreprises), des recettes fiscales indirectes, des dotations versées par l'État, des ressources d'exploitation des domaines, des produits financiers

**Ressources forestières** : les ressources forestières sont les éléments qui proviennent des forêts et peuvent être utilisés pour satisfaire certains besoins humains. Elles peuvent être consommées directement (comme dans le cas des fruits) ou ils peuvent passer par un processus de production pour obtenir un dérivé, comme c'est le cas avec le bois.

**Ressources fauniques** : les ressources fauniques sont divisées en quatre groupes : la grande faune, la petite faune, les animaux à fourrure et les oiseaux forestiers. La grande faune, ou gros gibier, est composée des grands mammifères chassés par l'homme ; la petite faune, ou petit gibier, se compose principalement des petits mammifères et des oiseaux.

**Sécurité alimentaire** : selon la définition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale des Nations Unies, une personne est en situation de « sécurité alimentaire » lorsqu'elle a la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive lui permettant de satisfaire ses besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active.

**Système Financier Décentralisé** : Institution dont l'objet principal est d'offrir des services financiers à des personnes qui n'ont généralement pas accès aux opérations des banques et établissements financiers tels que définis par la loi portant réglementation bancaire et habilitée aux termes de la présente loi à fournir ces prestations.

**Taux d'abandon** ; il est calculé en faisant le rapport entre le nombre d'individus n'ayant pas terminé un cycle scolaire donné et le nombre d'individus l'ayant démarré.

**Taux d'achèvement du cycle primaire** : c'est le nombre total d'enfants qui achèvent avec succès la dernière année du primaire exprimé en pourcentage du nombre total d'enfants de l'âge théorique correspond à cette dernière année.

**Taux de redoublement** : pourcentage des élèves inscrits l'année n-1 dans un niveau, qui y sont à nouveau inscrits l'année n.

**Taux d'urbanisation** : C'est le pourcentage de la population vivant dans les zones urbaines (définies selon les critères nationaux appliqués lors du dernier recensement de la population). Cet indicateur montre la concentration des populations dans les villes. Indirectement, il décrit les modes de vie, l'équilibre des populations dans le territoire et le pouvoir attractif des villes. La délimitation des zones urbaines est généralement définie par les pays dans leur procédure de recensement, et est habituellement basée sur la taille des localités, la classification des zones en centres administratifs ou selon des critères spéciaux comme la densité de population ou le type d'activité économique des résidents.

**Taux brut de scolarisation** : c'est le nombre total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

**Taux d'emploi** : il mesure la part des personnes en emploi, c'est-à-dire ayant un emploi rémunéré, parmi les personnes en âge de travailler. Il constitue une mesure de l'utilisation de la main-d'œuvre disponible dans l'économie pour la production de biens et services au sens de la comptabilité nationale.

**Trésor public** : service de l'État qui assure le maintien des grands équilibres monétaires et financiers, en effectuant des opérations de caisse, de banque et de comptabilité nécessaires à la gestion des finances publiques et en exerçant des actions de tutelle, de financement et d'impulsion en matière économique et financière.

**Travailleur familial** : Personnes qui occupent un « emploi indépendant » dans une entreprise orientée vers le marché et exploitée par un parent vivant dans le même ménage, mais qui ne peuvent pas être considérées comme associés, parce que leur degré d'engagement dans l'exploitation de l'établissement, en termes de temps de travail ou d'autres facteurs à déterminer selon les conditions nationales, n'est pas comparable à celui du dirigeant de l'établissement.

**Vulnérabilité** : l'expression « vulnérable » vient du latin « vulnerabilis, de vulnerare » qui signifie blesser. Il fait référence aussi au talon d'Achille : le point de faiblesse, la potentialité d'être blessé. Le sens de l'adjectif « vulnérable » a connu quelques évolutions au fil temps. Dans tous les domaines de recherche : médecine, psychologie, économie, géographie des risques, il est devenu le qualificatif d'une situation négative en relation à l'ensemble d'un groupe social ou d'une société. Autrement dit, La vulnérabilité traduit une situation de faiblesse à partir de laquelle l'intégrité d'un être est ou risque d'être affectée, diminuée, altérée.

## INDEX MOTS CLES

assainissement.....	53	Pêche.....	141
carrières .....	146	population ..	13, 14, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 36, 37, 38, 39, 45
Chômage.....	45	poste.....	79, 81, 116
collectivités territoriales .....	119, 121	Préscolaire.....	37, 39, 44, 46, 88
culture .....	101, 141	Rapport de masculinité.....	19
densité.....	13	ratio de dépendance démographique .....	17
département .....	14, 21, 22, 72	Recettes .....	119
eau .....	141	région.....	13, 14, 18, 22, 41
éducation.....	79, 81	santé.....	79, 81, 83
élevage.....	141	secondaire général.....	96
emploi.....	38, 39, 43, 45	Sécurité alimentaire .....	65
énergie .....	53, 58	Sénégal .....	ii, 13, 14, 45
enseignement.....	96, 98	Sports .....	103
indice synthétique de fécondité .....	23	sylviculture.....	136
insécurité alimentaire .....	65	territoire .....	13
Jeunesse .....	103	Tourisme.....	151
Kolda .....	13, 14, 18, 36	Transport.....	149
ménages .....	43, 48, 49, 58, 65		
mortalité .....	17, 21, 23, 24		
patrimoine culturel .....	101		
pêche .....	136, 141		